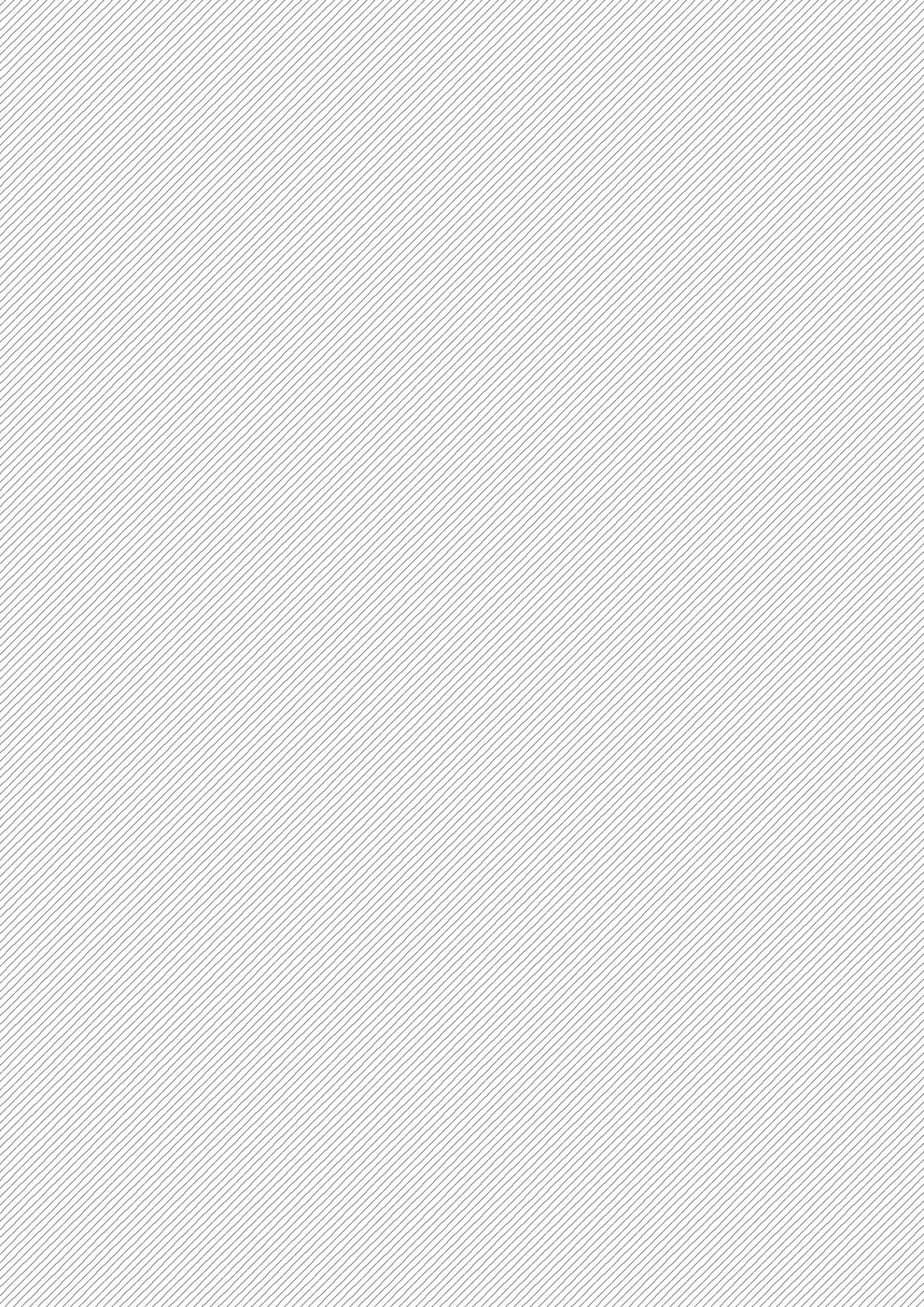




OCTOBRE 2023

ANGERS VILLE CAMPUS

**Actualisation 2023 de l'étude :
l'inscription territoriale et urbaine
de l'enseignement supérieur
recherche angevin**



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
BREF RAPPEL HISTORIQUE	6
DONNEES DE CADRAGE	7
La forte dynamique de l'enseignement supérieur angevin	7
Près de 19% de la population de l'unité urbaine d'Angers est étudiante	7
Evolution sur 20 ans des effectifs : une dynamique très positive	9
L'enseignement privé, une spécificité de l'enseignement supérieur angevin	9
L'enseignement supérieur : un vecteur de rayonnement	11
Un enseignement supérieur qualifiant	15
L'impact de l'enseignement supérieur recherche sur l'économie locale	16
La recherche angevine : un domaine qui se renforce	18
Un écosystème de la recherche varié	18
La recherche académique se renforce et se structure progressivement	18
L'implication des collectivités locales dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche	22
Et demain : quelles perspectives d'évolutions pour l'ESR angevin ?	24
SYNTHESE	26
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE DANS LA VILLE	27
Les sites d'enseignement supérieur dans la ville	27
Une offre concentrée à Angers et dans quelques communes du pôle centre	27
Une forte présence de l'offre d'enseignement supérieur privé	28
Des contextes urbains différents	29
Un patrimoine immobilier en constante extension	30
La répartition des étudiants dans la ville	33
81% des étudiants concentrés sur 4 principaux pôles d'enseignement	33
La répartition des étudiants par quartier	34
Comment les étudiants se logent-ils à Angers ?	37
Comment les étudiants apprécient-ils leurs conditions d'hébergement ?	37
42% des étudiants à Angers se logent dans le parc locatif privé	37
L'offre de logements dédiée aux étudiants	39
36% des étudiants de l'unité urbaine d'Angers bénéficient d'une aide au logement	41
L'accessibilité aux sites d'enseignement	43
Des sites globalement bien desservis par la route	43
Une bonne desserte en transports en commun	44
Les pratiques de déplacement des étudiants	45
Des étudiants moins mobiles	45
Une évolution des modes de déplacement des étudiants favorables aux modes alternatifs	48
La recherche angevine : sa place dans la ville et dans l'écosystème économique local	50
Des structures de recherche qui se concentrent à proximité des campus	50
Le soutien à la recherche par les structures collaboratives de R&I : des machines et des Hommes	52
Quand le monde de la recherche rencontre celui des entreprises : des chaires angevines symboles des valeurs humanistes et autres spécificités sectorielles locales	54
SYNTHESE	58
ET DEMAIN...	59
ANNEXES	61

INTRODUCTION

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont des enjeux majeurs pour les territoires urbains. Acteurs essentiels des éco-systèmes locaux, la présence d'établissements d'ESR constitue, en effet, un facteur d'attractivité, de rayonnement, de compétitivité, de développement économique, d'innovation non seulement technologique mais aussi sociale, économique et environnementale. Les retombées économiques de la présence de ces établissements sur un territoire ne sont plus à démontrer. Mais ils ont aussi un impact considérable sur son fonctionnement, qu'il s'agisse du marché du logement, des déplacements ou de l'animation urbaine.

C'est pourquoi l'action de l'Etat en matière d'enseignement supérieur recherche, puisqu'elle relève avant tout de sa compétence, est complétée, depuis de nombreuses années, par celle des collectivités locales pour assurer le lien avec les propres enjeux de leur territoire.

Conscientes des liens importants qui unissent le monde universitaire et celui des collectivités et dans le but d'améliorer l'action publique locale en faveur de l'ESR, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers avaient donc confié en 2013 à l'agence d'urbanisme de la région angevine un volet d'études sur le thème de l'inscription territoriale de l'enseignement supérieur angevin, intitulé **Angers ville campus**. Deux volets avaient été étudiés :

- L'inscription des établissements d'enseignement supérieur dans le fonctionnement urbain (Volet 1) ;
- L'inscription de la population étudiante dans la vie urbaine (volet 2).

Mais depuis 2013, le contexte général et local en matière d'ESR a encore beaucoup évolué :

- Le développement de l'enseignement supérieur s'est intensifié ces dix dernières années. La situation angevine en est une illustration avec une dynamique importante, visible aussi bien dans l'augmentation régulière du nombre d'étudiants (+ 11 000 étudiants en 9 ans) que dans le développement des établissements d'enseignement et de recherche articulant rénovation de l'existant et construction de nouveaux bâtiments, avec un accompagnement soutenu des collectivités.
- Le contexte législatif et institutionnel a aussi beaucoup évolué avec des conséquences en terme de gouvernance. La loi MAPTAM de 2014 a chargé les Régions d'organiser, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics en faveur de l'enseignement supérieur recherche. La Région Pays de la Loire s'est ainsi dotée d'un Schéma régional Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation. Pour la période 2021-2027, la stratégie régionale insiste sur l'enjeu pour tous les territoires (métropoles, villes moyennes, territoires ruraux) de trouver pleinement leur place dans ce domaine, et sur celui de relever les défis des transitions (énergétique, environnementale, numérique, démographique, économique, alimentaire). Par ailleurs, la gouvernance à l'échelle régionale, voire supra régionale a beaucoup fluctué ces 10 dernières années. La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de 2013 ayant supprimé les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) au profit des communautés d'universités et établissements (Comue), l'université Nantes-Angers-Le Mans (UNAM) a

fusionné en 2016 avec l'Université européenne de Bretagne pour donner naissance à l'université Bretagne-Loire. Après sa dissolution en 2020, une nouvelle Comue expérimentale Angers - Le Mans a été créée en 2021. Plus localement, Angers Loire Campus, Groupement d'intérêt scientifique (GIS) réunissant les principaux acteurs de l'ESR du territoire a été créé en 2014 avec pour ambition de renforcer les échanges et la coopération entre les établissements universitaires et les grandes écoles en lien avec les collectivités, ALDEV, le CROUS, le CHU et la CCI. En 2016, Angers Loire Métropole s'est dotée d'un Schéma métropolitain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. En outre, la démarche inter-associations d'élus¹ initiée en 2012/2013 visant à mieux positionner le rôle des collectivités locales dans le cadre de la loi Fioraso et à montrer l'ancrage des Universités sur leur territoire, s'est poursuivie avec comme objectif de favoriser un rapprochement entre les deux mondes, universitaire et des collectivités. Ainsi, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche se rapprochent de plus en plus des collectivités locales, pour trouver avec elles des solutions concrètes aux enjeux du logement étudiant, de la place de l'université dans la ville, de l'accompagnement dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Dans cet esprit, un appel à manifestation d'intérêt a, par exemple, été lancé en 2018 pour identifier les territoires intéressés pour être accompagnés dans la création d'un Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE). Ces OTLE réunissent les collectivités territoriales, les établissements, les services de l'État (DDT, DREAL, Rectorat) et les acteurs du logement des étudiants et de l'enseignement supérieur, afin d'avoir une connaissance et une réflexion globale autour de cette problématique. Confrontée à des tensions sur le marché du logement étudiant, la Communauté urbaine Angers Loire Métropole s'est positionnée. Composé d'une vingtaine de partenaires et animé par l'Aura, l'Observatoire Territorial du Logement des Etudiants d'Angers Loire Métropole a ainsi été labellisé en 2019 puis en 2021.

Ainsi, ces 10 dernières années ont été marquées par la montée en puissance de nouveaux enjeux territoriaux pour l'enseignement supérieur recherche qui s'imposent comme de nouveaux champs de coopération entre les acteurs de l'ESR et les collectivités locales : enjeux de complémentarité et d'alliance des territoires (rôle des villes moyennes dans le paysage de l'Enseignement supérieur notamment), enjeu d'inscription dans les transitions numérique, énergétique et écologique pour tendre vers des campus durables, enjeu du logement étudiant...

C'est pourquoi, Angers Loire Métropole et ALDEV ont confié à l'Agence d'urbanisme de la région angevine dans le cadre de son programme partenarial de travail 2022 une mission d'actualisation du volet 1 de l'étude Angers Ville Campus de 2013. L'actualisation de ce volet présente, d'une part, des éléments de cadrage statistiques sur l'enseignement supérieur angevin et ses dynamiques et d'autre part, une analyse urbaine à l'échelle de l'ensemble des sites sur le territoire de l'agglomération (complémentarités, accessibilité et liens avec les autres fonctions urbaines, mobilités des étudiants, offre de logements, etc.).

¹ Nouvelle convention signée en 2017 rassemblant France urbaine, l'AdCF, l'AVUF, Villes de France et la FNAU, ouverte aux collaborations avec Régions de France, le Ministère de l'ESRI et la Conférence des Présidents d'Université (devenue France Universités)

BREF RAPPEL HISTORIQUE

La présence de l'université est ancienne à Angers. En effet, l'Ecole d'Angers trouve son origine au XI^e siècle. En 1337, elle prend le nom d'université (studium). C'est la 5^e de France dans l'ordre de création après Paris, Orléans, Toulouse et Montpellier. Elle connaîtra des phases de suppression avant de « renaître » récemment dans sa forme contemporaine d'université publique pluridisciplinaire en 1971.

Parallèlement, une offre d'enseignement supérieure complémentaire à l'offre universitaire s'est développée avec des grandes écoles dont certaines très anciennes (créées dès le 19^e siècle) pour répondre à des besoins d'encadrement et de matière grise pour l'industrie et l'agriculture : ENSAM, ESA, ESEO, Agrocampus... Angers a donc disposé d'un développement de l'offre d'enseignement en corrélation avec les orientations économiques du territoire (végétal / agronomie, industrie mécanique, électronique, tech, santé...).

A Angers, le poids du secteur privé est supérieur à la moyenne nationale avec la présence d'une université privée : l'Université catholique de l'Ouest créée en 1875.

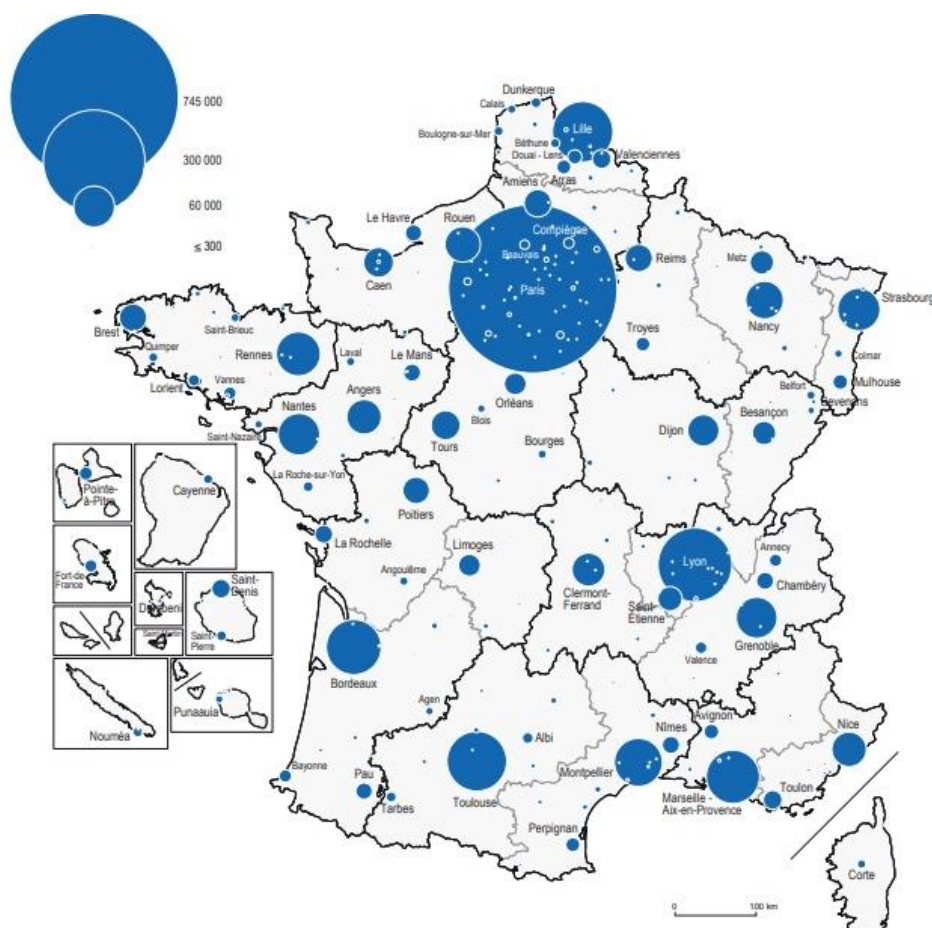
DONNEES DE CADRAGE

La forte dynamique de l'enseignement supérieur angevin

Près de 19% de la population de l'unité urbaine² d'Angers est étudiante

L'unité urbaine d'Angers comptait 45 870 étudiants inscrits³ dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020, soit 18,7% de la population. Ceci la classe au 15^e rang des unités urbaines françaises en termes de nombre d'étudiants⁴. Angers gagne donc une place de plus par rapport à la place qu'elle occupait en 2011-2012. Et, parmi les 30 premières unités urbaines comptant le plus d'étudiants, elle se classe au 3^e rang en termes de poids étudiant (nombre d'étudiants par rapport à la population), derrière Poitiers et Rennes. En une dizaine d'années, elle a donc gagné 2 places passant devant Montpellier et Amiens⁵.

Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur par unité urbaine à la rentrée 2020



Source et réalisation : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

² Cf. Annexe 1 définitions

³ Sans double compte

⁴ Cf Annexe 3

⁵ L'INSEE utilise d'autres données pour mesurer la population étudiante (population des étudiants de 18 à 29 ans au lieu de résidence). Avec cette acception, l'unité urbaine d'Angers ne comptait que 27 812 étudiants en 2019. Mais dans cette partie de l'étude, pour permettre la comparaison, le choix a été fait de retenir les effectifs des étudiants inscrits en 2020 fournis à l'échelle de l'unité urbaine par le MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) utilisés par l'Atlas régional de l'enseignement supérieur, ramenés à la population 2019 de l'unité urbaine. Les effectifs du MESR sont plus exhaustifs et plus récents que ceux de l'INSEE puisque les étudiants ayant une activité ne sont pas comptabilisés par l'INSEE dans la catégorie étudiant. Les effectifs présentés sont ceux de la rentrée 2020.

Classement des 30 premières unités urbaines françaises accueillant le plus d'étudiants à la rentrée 2020-2021 en fonction du poids étudiant

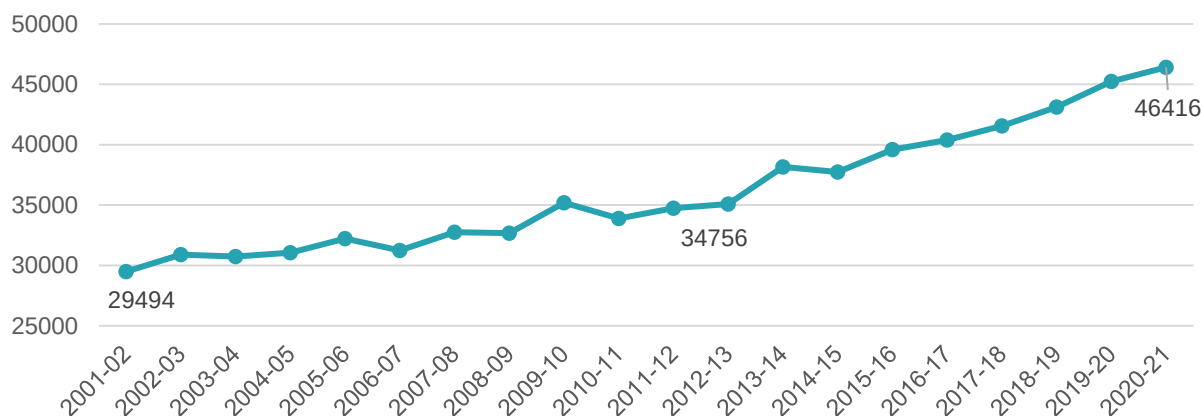
	Unité Urbaine 2020	Nb total étudiants inscrits sans dble compte à la rentrée 2020-2021	Population 2019 de l'unité urbaine	Part des étudiants dans la population
1	Poitiers	29 552	132 877	22,2%
2	Rennes	70 827	364 133	19,5%
3	Angers	45 871	245 093	18,7%
4	Nancy	53 297	286 818	18,6%
5	Amiens	30 521	165 227	18,5%
6	Montpellier	81 927	458 189	17,9%
7	Caen	35 754	206 973	17,3%
8	Besançon	24 003	139 807	17,2%
9	Clermont-Ferrand	42 089	274 141	15,4%
10	Dijon	37 261	246 987	15,1%
11	Brest	30 061	203 095	14,8%
12	Reims	29 738	215 275	13,8%
13	Strasbourg (partie française)	65 769	478 280	13,8%
14	Grenoble	61 669	452 864	13,6%
15	Lille (partie française)	123 826	1 051 609	11,8%
16	Toulouse	119 345	1 035 280	11,5%
17	Limoges	20 679	186 319	11,1%
18	Bordeaux	101 821	986 879	10,3%
19	Lyon	172 256	1 685 494	10,2%
20	Rouen	46 839	471 893	9,9%
21	Nantes	63 467	664 335	9,6%
22	Tours	32 887	361 956	9,1%
23	Saint-Denis	16 104	187 871	8,6%
24	Metz	23 168	288 143	8,0%
25	Orléans	19 910	283 961	7,0%
26	Saint-Étienne	25 452	374 318	6,8%
27	Paris	725 605	10 858 852	6,7%
28	Marseille-Aix-en-Provence	97 995	1 614 501	6,1%
29	Nice	46 826	952 329	4,9%
30	Valenciennes (partie française)	16 057	334 571	4,8%

© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Evolution sur 20 ans des effectifs : une dynamique très positive

Les 45 870 étudiants angevins représentent 32% des effectifs des Pays de la Loire (contre 44% pour Nantes et 9% pour le Mans). Cette part est en légère augmentation par rapport à il y a 10 ans, quand celle de Nantes et Le Mans ont légèrement diminué. En presque 20 ans, les effectifs ont cru de 57% à Angers, soit près de 12 points de plus qu'à l'échelle régionale et 26 de plus qu'à l'échelle nationale.

Evolution sur 20 ans des effectifs étudiants angevins*



*nombre total d'étudiants inscrits dans l'unité urbaine d'Angers

© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Effectif total d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et évolution entre 2001 et 2020

	Nb total d'étudiants		Evo° 2001-2011		Evo° 2011-2020		Evo° 2001-2020	
	2001-2002	2020-2021	Brute	Annuelle (%/an)	Brute	Annuelle (%/an)	Brute	Annuelle (%/an)
UU* Angers	29 494	46 416	18%	1,7%	34%	3,3%	57%	2,4%
Région PDL	100 615	146 038	15%	1,4%	27%	2,6%	45%	2,0%
France	2 169 571	2 848 112	9%	0,8%	21%	2,1%	31%	1,4%

* UU : Unité urbaine

© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'enseignement privé, une spécificité de l'enseignement supérieur angevin

A l'instar de la Région Pays de la Loire, l'enseignement supérieur angevin se caractérise par le poids que représentent les établissements privés. En effet, avec ses 36% d'étudiants inscrits dans un établissement privé (soit 16 714 étudiants), Angers se positionne 5 points au-dessus du taux régional et 15 points au-dessus de taux national. C'est même la 1^{ère} des 30 unités urbaines les plus étudiantes de France concernant la part des étudiants inscrits dans le privé (Cf. Annexe 4).

Répartition par secteur des effectifs étudiants (sans double compte) en 2020-2021

Territoire	Privé	Public	Effectif (sans double compte)	Part du privé
UU Angers	16 714	29 157	45 871	36%
Région PDL	44 944	98 114	143 058	31%
France	590 568	201 838	2 792 406	21%

© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

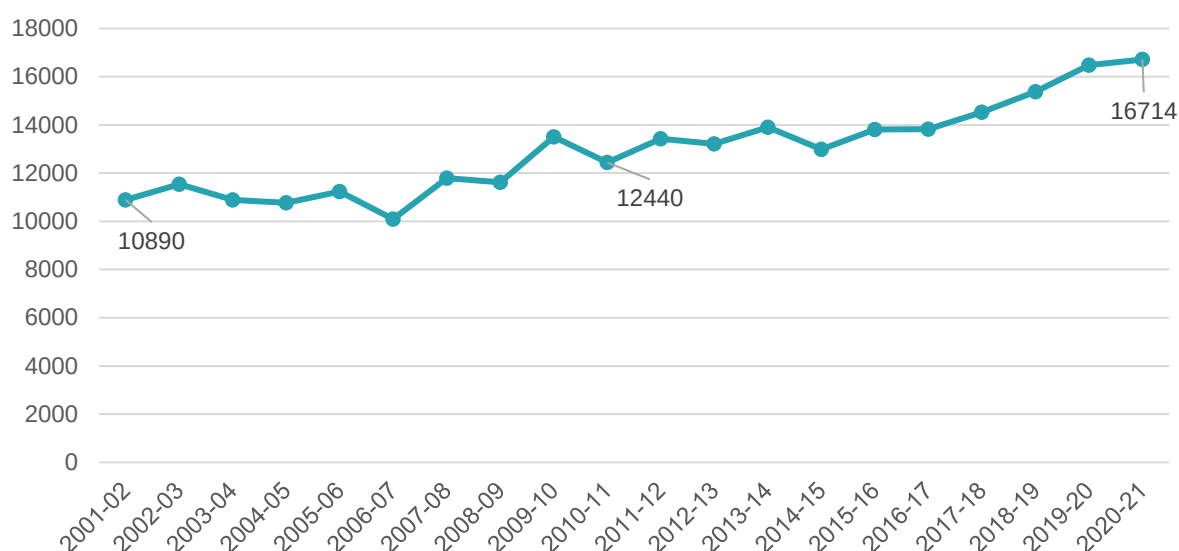
Même en termes d'évolution, les effectifs du privé sont dans une bonne dynamique, avec une croissance de + 53% en 20 ans et même avec un rythme annuel encore plus soutenu ces 10 dernières années.

Evolution des effectifs totaux d'étudiants inscrits dans des établissements privés

UU Angers	Evolution 2001-2011	Evolution 2011-2020	Evolution 2001-2020
Brute	23%	24%	53%
Annuelle (%/an)	2,1%	2,5%	2,3%

© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Evolution sur 20 ans des effectifs étudiants angevins* inscrits dans un établissement privé



* nombre total d'étudiants inscrits dans l'unité urbaine d'Angers

© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'analyse plus précise de la répartition des étudiants angevins selon le type d'établissement montre néanmoins que c'est l'université d'Angers qui accueille la majorité des étudiants (56% contre 52% en 2011-2012). A cela s'ajoute une forte surreprésentation des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement universitaire privé (16% contre 18% en 2011-2012) lié à la présence à Angers de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO).

La répartition des effectifs par type d'établissement montre également qu'Angers accueille proportionnellement un nombre relativement important d'étudiants dans les formations d'ingénieurs (8%). En revanche, la part des étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés reste faible.

Répartition par type d'établissement⁶ (en %) des effectifs totaux d'étudiants inscrits en 2020-2021

	Autres écoles de spécialités diverses	Autres formations d'ingénieurs	CPGE	Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles juridiques et administratives	Écoles paramédicales & sociales	Écoles sup art et culture	Universités privées	STS et assimilés	Universités	Autres établ ^{IS*}
UU Angers	3%	8%	2%	6%	0%	2%	1%	16%	6%	56%	0%
Région PDL	3%	6%	3%	7%	0%	4%	5%	7%	12%	53%	0%
France	3%	4%	3%	8%	0%	5%	4%	2%	10%	61%	2%

* grands établissements MESR, institut national polytechnique, universités de technologie, écoles normales supérieures

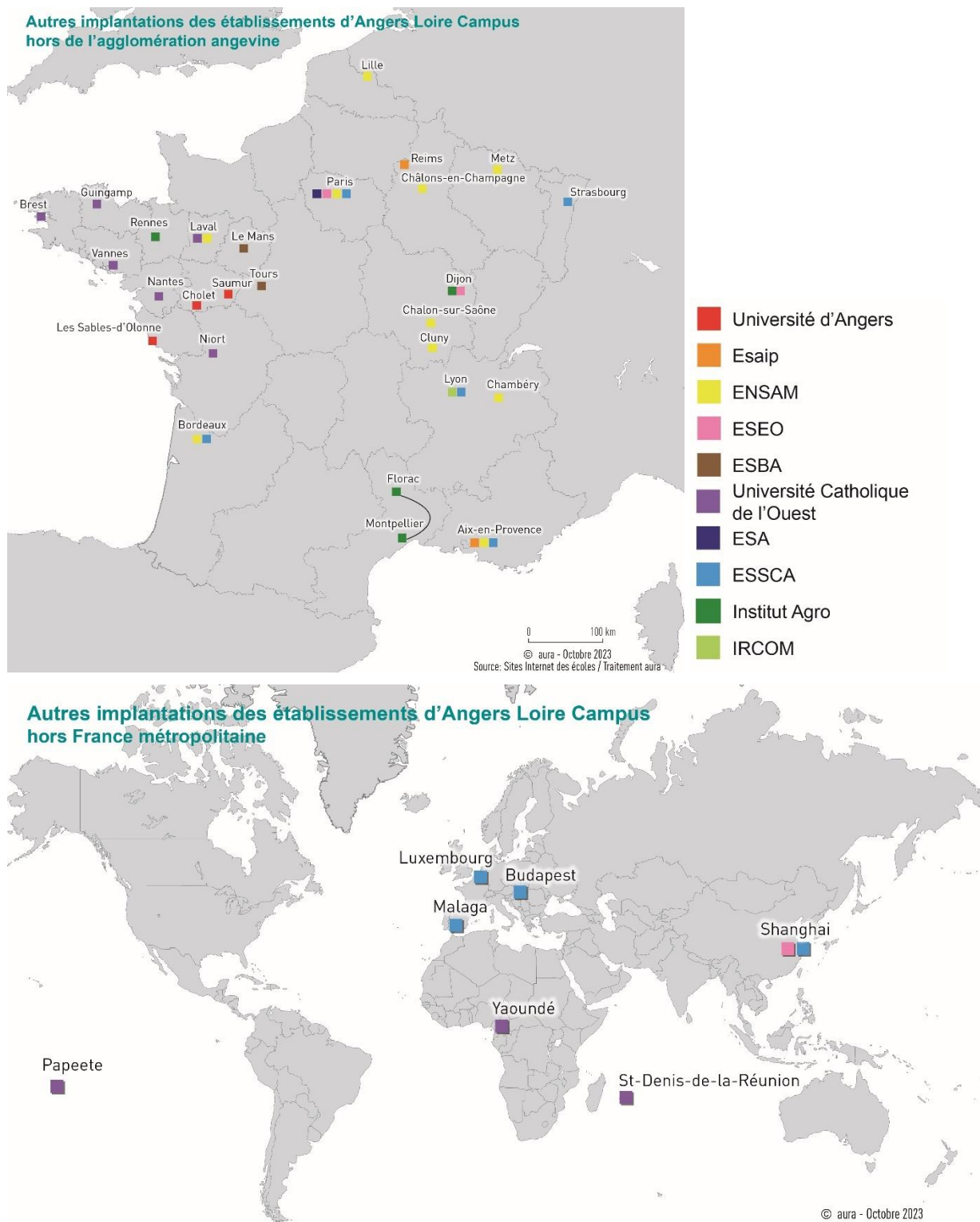
© Aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

⁶ Cf. Annexe 1 définitions

L'enseignement supérieur : un vecteur de rayonnement

Pour Angers, l'enseignement supérieur constitue un vecteur de rayonnement et d'ouverture suprarégionale. Globalement, l'ouverture suprarégionale voire internationale de l'enseignement angevin s'est accrue ces dernières années et s'exprime au travers :

...Des implantations de grandes écoles ailleurs en France et à l'international



© Aura – Source : sites internet des établissements / traitement Aura

L'implantation des universités et grandes écoles angevines hors de l'agglomération montre que, si ces implantations sont prépondérantes dans le grand Ouest, elles sont aussi présentes ailleurs en France (Paris, Bourgogne, ...), à l'étranger et en outre-mer.

Depuis 2013, plusieurs des principaux établissements d'enseignement supérieur angevins ont ouvert de nouveaux campus dans d'autres villes de France, voire à l'étranger :

- L'université d'Angers a ouvert une antenne de l'ESTHUA aux Sables d'Olonne ;
- l'UCO s'est implantée à Nantes, à Niort, à la Réunion et tout récemment à Brest (rentrée 2023) ;
- l'ESAIP à Aix-en-Provence et à Reims ;
- l'ENSAM a ouvert un institut à Laval, rattaché à l'école d'Angers ;
- l'ESA vient de s'implanter à St-Quentin-en-Yvelines ;
- l'IRCOM a ouvert deux nouveaux campus (Lyon et Yaoundé au Cameroun) ;
- l'ESSCA a ouvert 4 nouveaux campus (Aix-en-Provence, Lyon et tout récemment Bordeaux et Strasbourg). Déjà implantée dans six villes en France et deux à l'international (Budapest et Shanghai), l'ESSCA fait évoluer ses orientations internationales et choisit de se recentrer sur l'Europe. Deux sites viennent d'ouvrir à Malaga, en Espagne et à Luxembourg. Ces deux nouvelles ouvertures entrent dans le plan stratégique de l'école pour encourager la mobilité intra-européenne des étudiants tout en prenant en compte la responsabilité sociétale de l'établissement.
- L'ESEO a développé ses antennes de Dijon et Paris qui accueillaient déjà les cycles préparatoires, en ouvrant deux nouveaux campus (en 2021 à Dijon et transfert du site St-Cloud à Vélizy-Villacoublay en 2018) accueillant les étudiants qui suivent le cycle ingénieur.

Le CNAM (non représenté sur les cartes ci-dessus) est aussi, par essence, implanté dans toutes les régions de France.

L'ESPL n'a pas, au sens strict d'autres implantations (donc non représentée sur les cartes ci-dessus), mais est membre du groupe Eduservices, un réseau d'écoles privées implantées un peu partout en France.

En dehors des établissements membres d'Angers Loire Campus, d'autres écoles, souvent privées, sont implantées ailleurs en France : l'ESUP (dans 5 autres villes), l'IFSO (dans 9 autres villes de l'Ouest), la Fab'Academy (dans 6 autres villes de l'Ouest), l'ICG Business School (dans 4 autres villes de l'Ouest), le groupe Alternance et l'IFAG.

...De l'internationalisation des diplômes (doubles diplômes internationaux dont les masters Erasmus Mundus)

Les masters conjoints Erasmus Mundus sont des formations d'excellence labellisées par la Commission européenne et réalisées en partenariat entre plusieurs universités internationales. Ces masters permettent aux étudiants de réaliser leur cursus dans au minimum 2 universités européennes du consortium et donnent lieu à la délivrance d'un diplôme double ou conjoint. Dans ce cadre, la Commission européenne offre un nombre de bourses pour accompagner les étudiants dans leur mobilité.

Quelques exemples :

- L'université d'Angers propose 13 double-diplômes internationaux (avec l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, l'Indonésie, le Mexique, la Pologne, Taiwan, l'Ukraine...).
- La faculté de santé de l'UA dispense un Erasmus Mundus Joint Master Degree « NANOMED » depuis 5 ans
- L'ESA a construit 6 Masters of Science en partenariat avec des universités étrangères
- L'Institut Agro Rennes-Angers offre un double diplôme :
 - d'ingénieur en horticulture et en paysage avec la Weihenstephan Hochschule en Allemagne
 - d'ingénieur agronomie et en agroalimentaire avec l'Universidade Estadual Paulista au Brésil
 - d'ingénieur en horticulture avec l'université de Talca au Chili
 - d'ingénieur agronome, en agroalimentaire et en horticulture avec l'Institut national agronomique de Tunisie (INAT)Et propose 2 masters conjoints Erasmus Mundus :
 - International master in Rural development (IMRD)
 - Plant health in sustainable cropping systems (PlantHealth)
- L'ESSCA dispose d'accords de double-diplômes avec une petite quinzaine d'universités dans une dizaine de pays différents

...De la création d'équipements et de structures dédiées

Plusieurs équipements et services sont liés au rayonnement et à l'ouverture à l'international de l'enseignement supérieur angevin : la Cité internationale de St-Serge, l'Institut Confucius,...

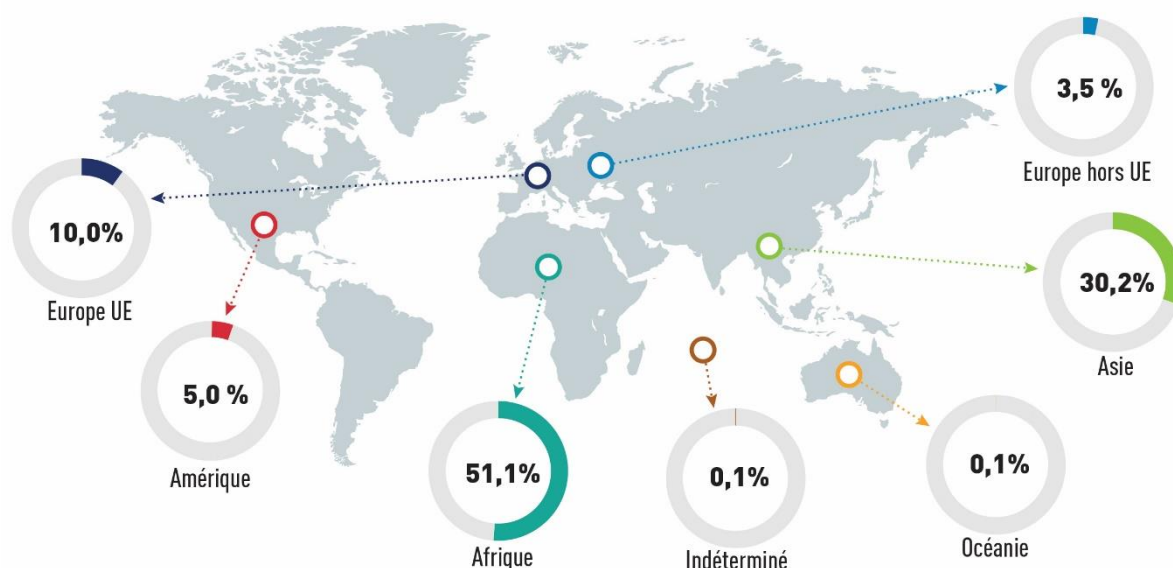
...De l'accroissement de l'accueil d'étudiants internationaux

Le territoire connaît une légère hausse du nombre d'étudiants de nationalité étrangère : 3 920 étudiants internationaux sont enregistrés dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée 2020 contre 3 741 à la rentrée 2016 (+45 / an entre 2016 et 2020 contre +133 / an entre 2006 et 2016).

Ils représentent 8,4 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'unité urbaine (13,9% au niveau national).

51,1% des étudiants en mobilité internationale sont d'origine africaine (51% des étudiants internationaux en France), 30,2% sont asiatiques (23% des étudiants internationaux en France), 13,5% sont européens (18%) et 5% proviennent du continent américain (8%).

Part des étudiants internationaux selon le continent d'origine, pour les étudiants en université et écoles – UU Angers (écoles d'ingénieurs comprises)



© Aura – Source : Aura, Rectorat de Nantes – SEPP, rentrée 2020-2021

...D'une aire de recrutement des étudiants angevins qui s'élargit sur le Grand Ouest

A la rentrée 2020-21, 59,1% des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'unité urbaine d'Angers sont originaires de la région Pays de la Loire (+1 point sur un an), dont 29,6% du Maine-et-Loire (part stable sur un an).

11,2% proviennent de la région Bretagne (+0,5 point sur un an) dont 4,5% de l'Ille-et-Vilaine et 2,9% du Morbihan (parts stables).

Ainsi l'aire de recrutement s'est élargie depuis 3 ans (notamment Indre-et-Loire, Paris et sa région), exprimant en partie l'attractivité des formations du territoire.

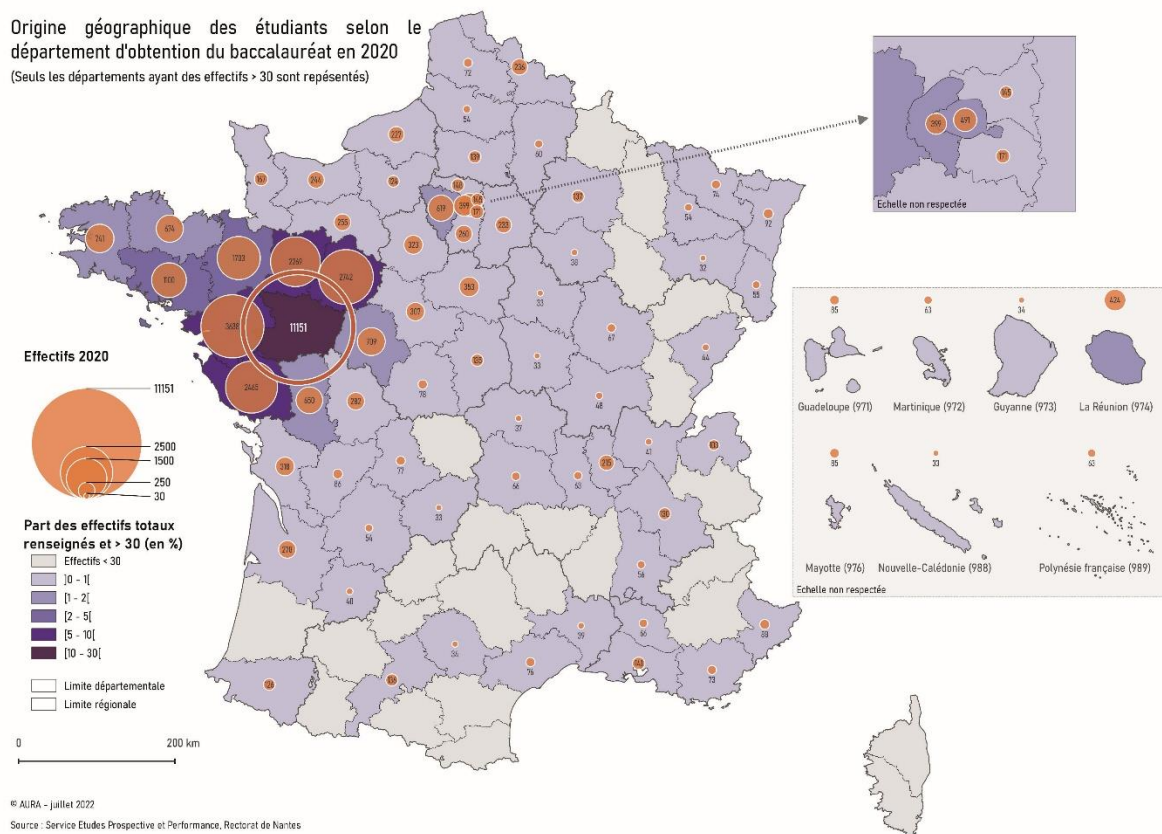
Cependant, la majorité des étudiants sont « locaux ».

Des études récentes montrent d'ailleurs que les mobilités étudiantes sont limitées : seulement 6 étudiants sur 100 changent de ville ou de région pour poursuivre leurs formations chaque année (In « Les mobilités résidentielles étudiants », OVE INFOS, n°37, juillet 2018).

Origine géographique des étudiants selon le département d'obtention du baccalauréat en 2020

Origine géographique des étudiants selon le département d'obtention du baccalauréat en 2020

(Seuls les départements ayant des effectifs > 30 sont représentés)

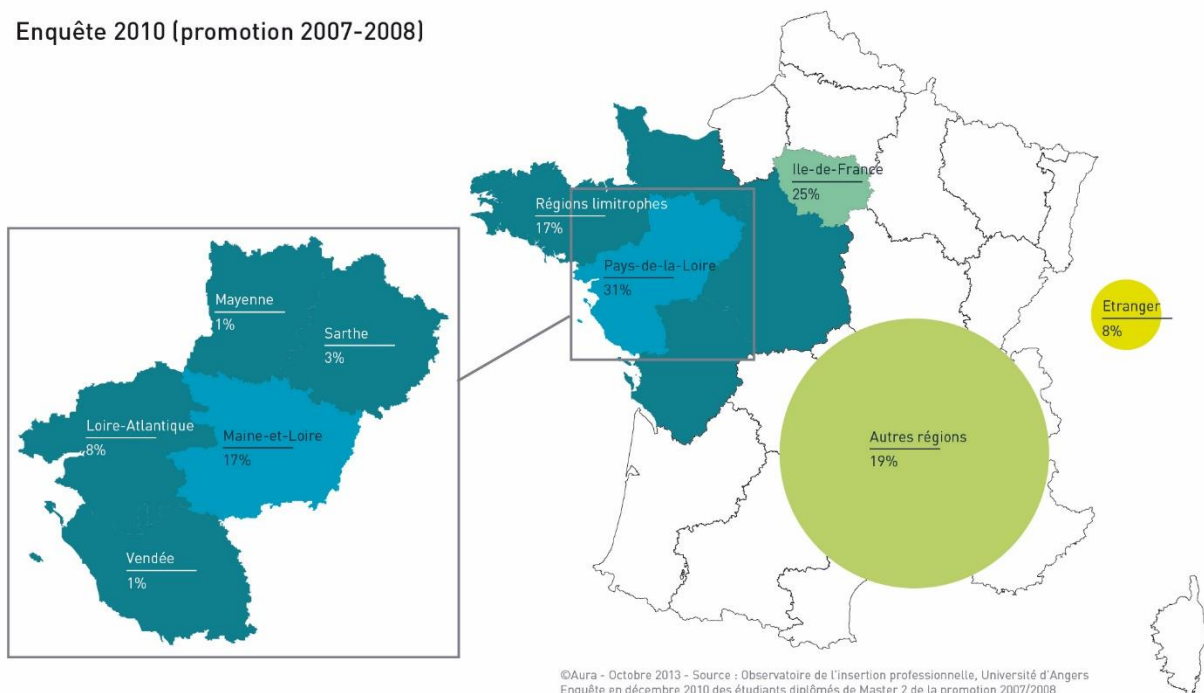


© Aura – Source : Service Etudes prospective et Performance, Rectorat de Nantes

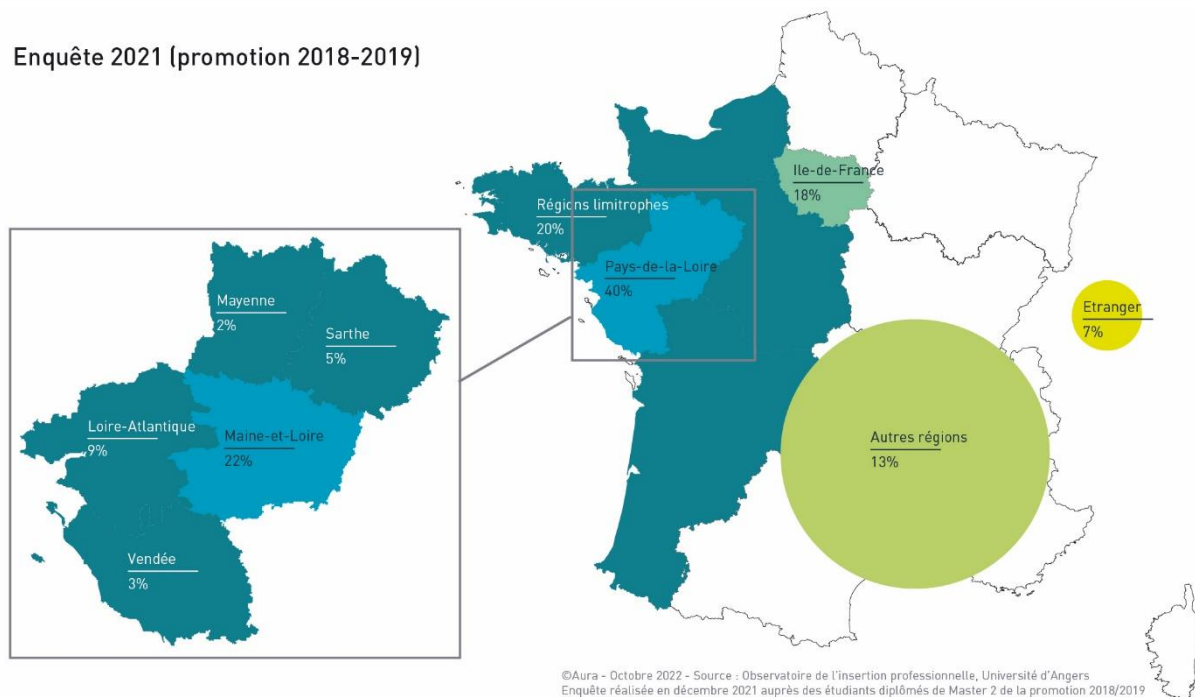
Un enseignement supérieur qualifiant

Lieu d'insertion professionnelle des étudiants diplômés de Master 2 de l'université d'Angers

Enquête 2010 (promotion 2007-2008)



Enquête 2021 (promotion 2018-2019)



Trente mois après avoir obtenu leur diplôme, les étudiants sortis de master 2 de l'Université d'Angers ont majoritairement trouvé un emploi dans la région Pays de la Loire (40%), dans les régions limitrophes et en région Ile-de-France. Même si la part des master 2 ayant trouvé un emploi dans la région est en augmentation depuis 2010 (31%), elle reste relativement faible par rapport à l'échelle nationale (57%) et même aux universités d'autres villes comparables (Le Mans, Caen...). De même, la part de diplômés ayant trouvé un emploi dans le même département que l'université a progressé : alors qu'ils étaient 17% à être restés dans le Maine-et-Loire en 2010, ils sont 22% en 2021. Comparativement, ils étaient 42% à

trouver un emploi en Loire-Atlantique après avoir obtenu leur diplôme de master 2 à l'université de Nantes. Cependant, l'aire de recrutement de l'université d'Angers est moins locale que beaucoup d'autres universités, comme celle de Caen, Nantes ou Le Mans par exemple (33% des étudiants de l'université d'Angers ont obtenu leur baccalauréat dans le même département contre 40% pour Caen, 44% pour Nantes et 48% pour le Mans).

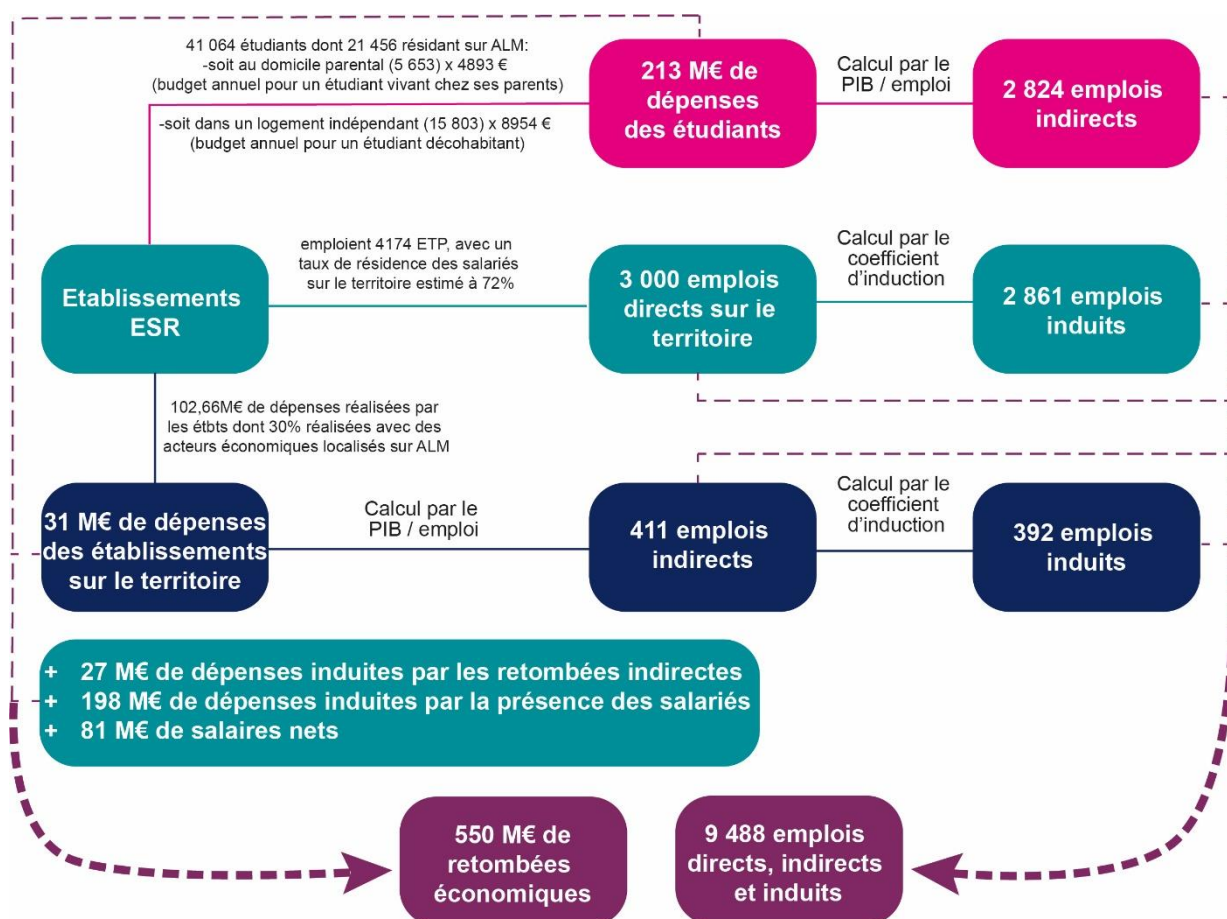
Ce constat d'une mobilité relativement importante (60% des étudiants diplômés de master 2 trouvent un emploi dans une autre région) est le signe qu'Angers a une vocation résolument « éducatrice », et qu'elle forme des étudiants au-delà des besoins de son propre bassin d'emplois.

La mobilité internationale des étudiants est significative puisque 7% d'entre eux se sont installés à l'étranger. Elle est en partie liée à un retour des étudiants internationaux dans leur pays.

L'impact de l'enseignement supérieur recherche sur l'économie locale

En 2019, Angers Loire Métropole a lancé une étude⁷ afin de mesurer l'impact économique de l'enseignement supérieur et de la recherche sur son territoire. En effet, la présence d'un fort potentiel de recherche et d'enseignement supérieur est un facteur de dynamisme économique et d'attractivité indéniable. La diversité des activités de l'ESR a nécessité que cette étude prenne en compte de nombreux types d'impacts directs, indirects ou induits. Elle en conclut que l'enseignement supérieur recherche génère sur le territoire près de **9 500 emplois** directs, indirects ou induits et **550 M€ de retombées économiques** directes, indirectes ou induites, grâce à des calculs résumés dans le schéma suivant.

Retombées économiques et en terme d'emplois de l'ESR sur le territoire d'Angers Loire Métropole



© Aura - Source : Estimation d'impact économique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire d'Angers Loire Métropole, janv 2020

⁷ Estimation d'impact économique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire d'Angers Loire Métropole, janvier 2020, DMS Conseil

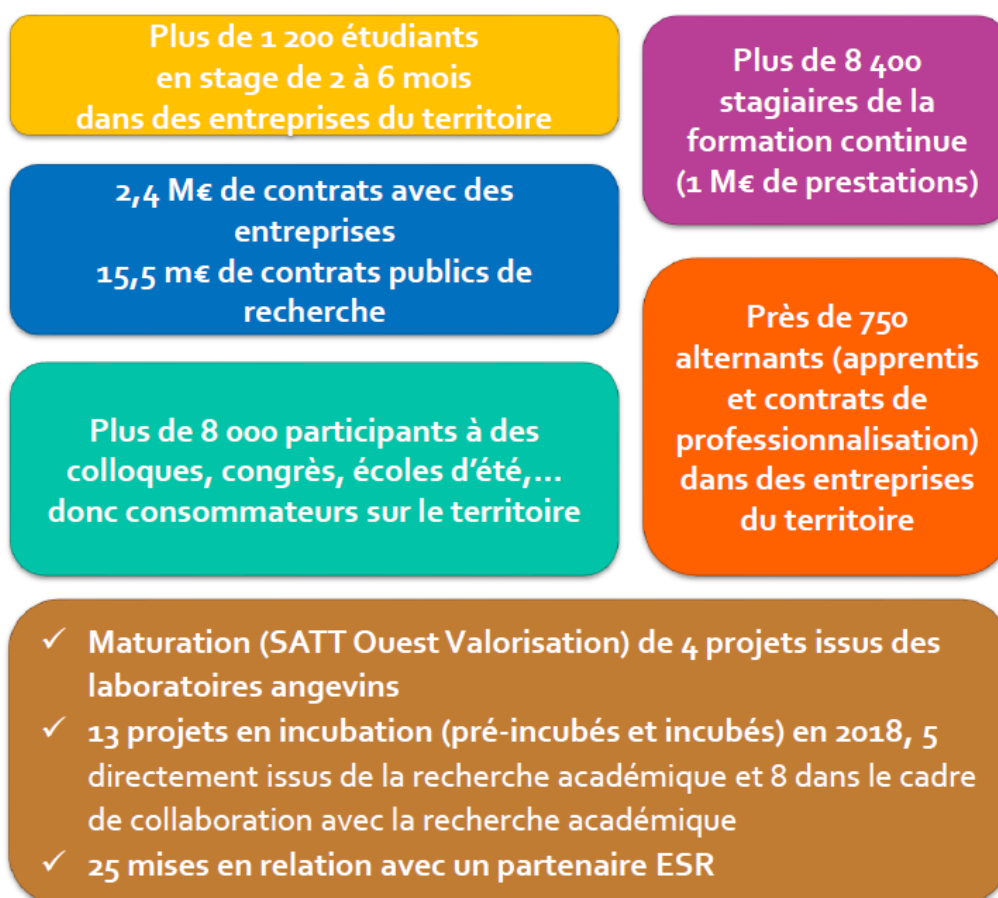
Cette étude a aussi cherché à objectiver les impacts qualitatifs sur l'écosystème économique local en analysant les synergies :

- entre enseignement supérieur et entreprises d'une part (au travers du nombre de stages effectués par les étudiants au sein des entreprises locales, du nombre d'alternants travaillant dans ces entreprises, du nombre de salariés bénéficiant d'une formation continue...);

- entre recherche et entreprises d'autre part (au travers des contrats de recherche passés localement...).

L'étude évoque également les colloques, congrès et écoles d'été organisés par les établissements d'ESR qui ont attiré plus de 8 000 personnes en 2018, sachant que de tels événements peuvent générer des retombées économiques de quelques centaines d'euros par participant⁸.

Impacts qualitatifs de l'ESR sur l'écosystème économique local



Source : Estimation d'impact économique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire d'Angers Loire Métropole, janv 2020

⁸ Référence à l'étude « Impact économique des événements d'ALM entre 2015 et 2017 », avec 365 € de retombées économiques par participant estimées pour le colloque international des neurosciences de juin 2015.

La recherche angevine : un domaine qui se renforce

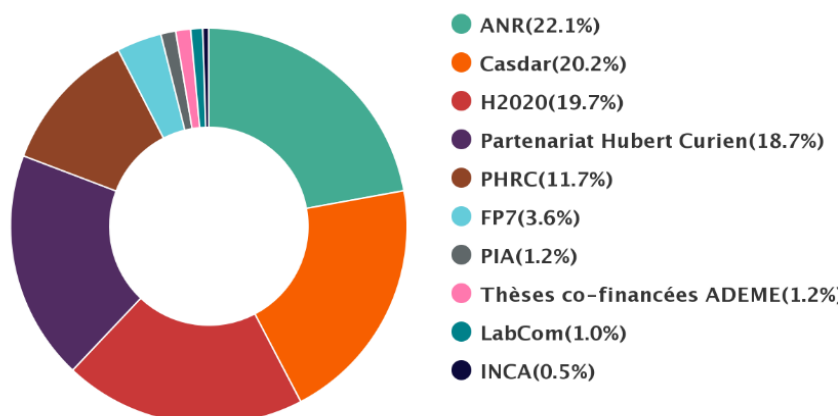
Un écosystème de la recherche varié

En mars 2023 *ScanR*, le moteur national de la recherche et de l'innovation, recense 234 entités⁹ publiques et privées impliquées dans des projets de recherche et d'innovation reconnus par l'Administration (laboratoires de recherche, plateformes technologiques, brevets, etc.) sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Parmi elles, on retrouve, de manière ponctuelle, une majorité d'entreprises, privées mais aussi publiques, et notamment de nombreuses PME.

Entre 2011 et 2021, la recherche angevine aurait bénéficié de 413 financements publics (contre 189 financements recensés dans *ScanR* sur la décennie précédente).

Bien que la répartition soit assez homogène entre les 4 principaux programmes de financement (autour de 20% des projets chacun), H2020, Partenariat Hubert Curien, ANR et Casdar (recherche agricole), ce dernier est en repli ces dernières années. Le programme Erasmus+ (2021-2027) qui n'apparaît pas encore va monter en puissance dans les financements universitaires angevins ces prochaines années.

Répartition des projets de recherche par type de programme de financement



© aura – Source : ScanR, mars 2023

La recherche académique se renforce et se structure progressivement

Les laboratoires angevins, leurs équipes et thématiques de recherche

La recherche angevine s'appuie sur plus d'une centaine de structures publiques (ou parapubliques)¹⁰ qui se concentrent sur la recherche ou les soutiennent.

On recense près de 90 laboratoires et équipes de recherche, principalement rattachés aux principaux établissements d'enseignement supérieur angevins ou reliés par des organismes de recherche publics tel que l'INRAE ou l'ANSES¹¹ implantés à Angers / Beaucaud. L'INSERM et le CNRS qui n'ont pas d'ancrage physique en Anjou sont tutelles d'une grande partie des 12 UMR de l'Université d'Angers. Le CHU même s'il n'est tutelle d'aucune unité de recherche est également un élément majeur de la recherche angevine.

⁹ Une même structure peut être impliquée plusieurs fois, à travers plusieurs « entités » de recherche ; c'est par exemple le cas du GEVES (3 entités de recherches à Beaucaud).

¹⁰ Si la plupart y sont implantés, certains de ces établissements sont rattachés à l'établissement de tutelle hors du territoire angevin (à Nantes et Rennes notamment), mais apparaissent ici en raison de la présence d'équipe de recherche dans une structure angevine.

¹¹ D'autres établissements nationaux de recherche tels que le CNRS et l'INSERM sont également bien représentés dans les laboratoires angevins sans pour autant porter d'unité de recherche locale.

En nombre d'unités de recherche, la thématique Santé est le domaine de recherche privilégié dans les laboratoires angevins, ainsi que le Végétal largement représenté également, loin devant les thématiques de l'industrie du futur (électronique, matériaux...), de l'environnement/énergie, des sciences humaines et sociales (SHS) et du numérique. De nombreuses unités de recherche, qui interviennent sur des champs très spécifiques, se situent bien souvent à la croisée de plusieurs thématiques. Les synergies les plus fréquentes apparaissent en particulier entre les thématiques Végétal / Santé, Santé / SHS, SHS / Végétal et Industrie du futur / énergie (voir toile des laboratoires de recherche ci-dessous).

Une légère croissance des laboratoires et de leurs équipes de recherche depuis 10 ans

Environ la moitié des laboratoires de recherche académique angevins de 2023 existaient déjà sous le même intitulé en 2014. Autrement dit, en 10 ans près de la moitié des laboratoires de l'époque ont disparu ou se sont réorganisés (regroupement, changement de nom, etc.).

Pour les plus anciens, ces laboratoires sont bien installés sur le territoire, à la fois en matière d'ancrage thématique et de pérennité des travaux de recherche dans le temps : Moltech Anjou, le LAMPA, le LARIS, le LERIA, le GRAPPE, le GRANEM, ESO, MINt, etc. Ils poursuivent leurs travaux depuis plus de 10 ans.

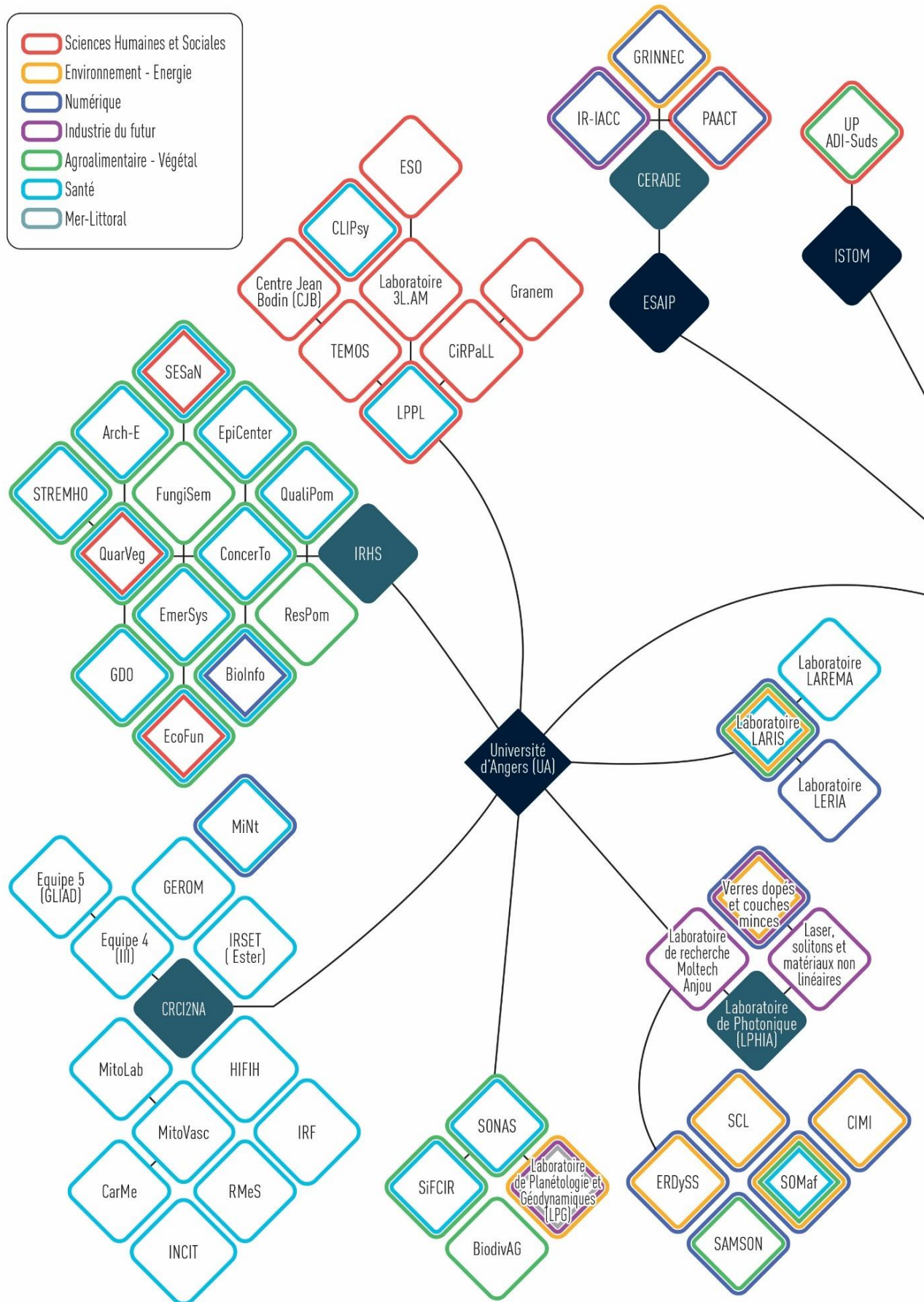
D'après nos estimations les effectifs de recherche dans les laboratoires académiques ont augmenté de 5 à 10%. Le personnel technique a vraisemblablement augmenté un peu plus vite que le nombre de chercheurs titulaires.

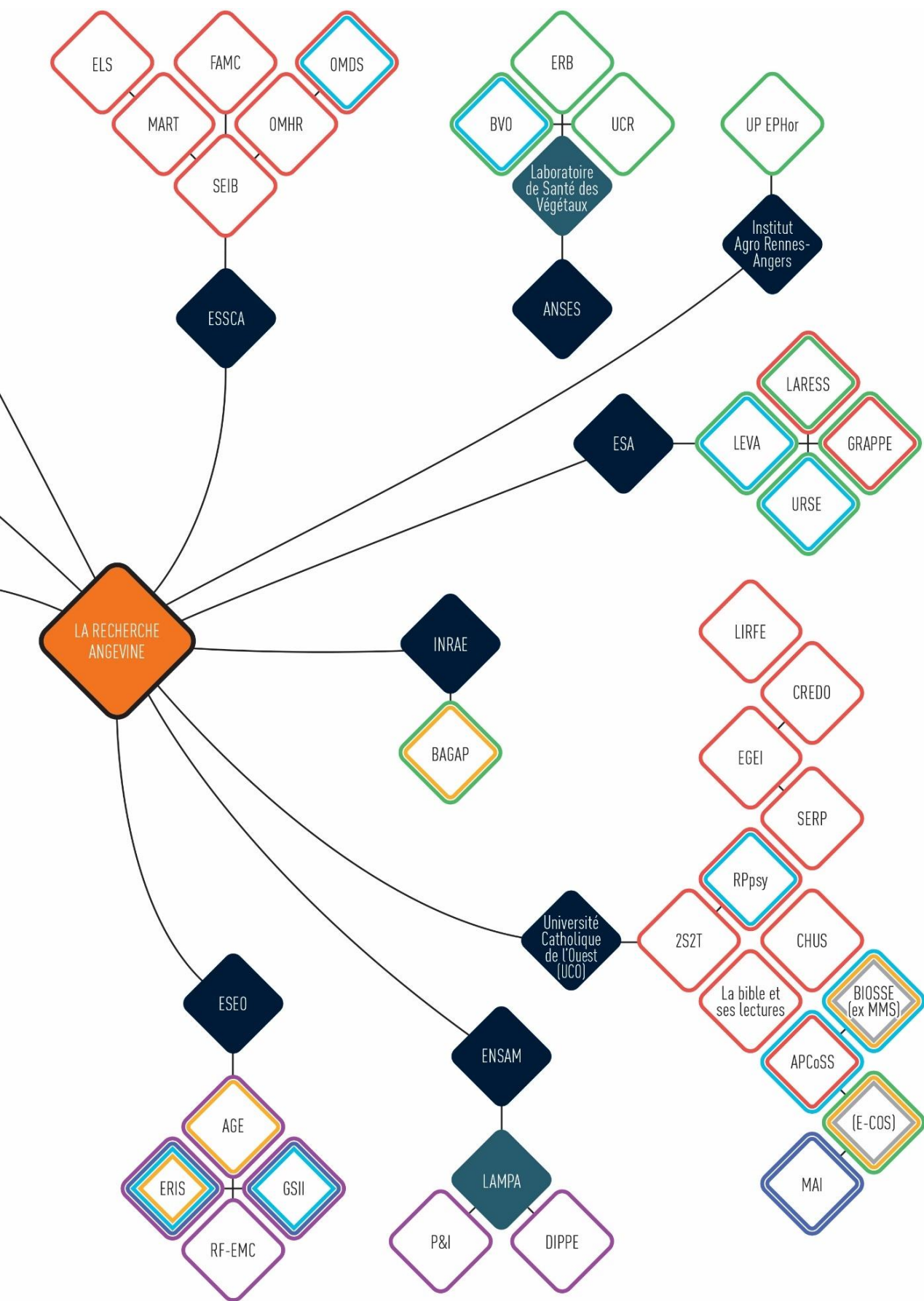
On estime qu'environ 2 500 personnes prennent part aux activités de recherche des laboratoires académiques angevins¹², dont plus 1 100 enseignants-chercheurs. Globalement, on dénombre 1 doctorant pour 2 chercheurs. Le reste des effectifs est principalement constitué de personnels techniques aux statuts divers (BIATSS / IATSS).

L'Université d'Angers constitue plus de la moitié des effectifs de recherche de l'agglomération.

En dehors des centres de recherche et développement (R&D) privés, parmi quelques entreprises innovantes du territoire (voir p.54 [partie sur les chaires](#)), de nombreuses structures et leurs personnels œuvrent au soutien et à l'accompagnement des organismes de la recherche publique.

¹² Hors salariés des centres R&D des entreprises et acteurs privés.





L'implication des collectivités locales dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'engagement d'Angers Loire Métropole (ALM) dans une politique de soutien aux établissements de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) remonte à la création de la communauté d'agglomération en 2001. En parallèle, et parce que plus de 90% des 46 000 étudiants y résident, la Ville d'Angers a développé une politique dédiée à la Jeunesse et la Vie Etudiante qui recouvre les problématiques d'animation des campus, d'accueil et logement, mobilité des étudiants, et l'accompagnement de projets étudiants.

La contribution d'ALM, soutenue dans le temps et évoluant selon les priorités identifiées de l'écosystème académique, joue un rôle décisif, car elle a permis :

- une mise à niveau des infrastructures ;
- une structuration des filières d'excellence ;
- un renforcement du potentiel de la recherche et des formations.

L'engagement d'ALM repose sur 2 constats :

- 1) **L'ESRI est un levier d'attractivité et de rayonnement**, dans un contexte d'une économie qui place les territoires en concurrence et qui est de plus en plus fondée sur la connaissance. La qualité de l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche (taille critique, visibilité internationale, valorisation économique...) est un élément pour l'attractivité d'un territoire, autant que ***pour sa performance économique et la compétitivité de ses entreprises***. L'étude d'impact économique réalisée par ALDEV avec Angers Loire Campus, en 2020, a établi à 550 M€ les retombées annuelles générées par la présence d'établissements, d'emplois salariés et d'étudiants sur le territoire métropolitain. De même, la présence des 4000 salariés des établissements, et de leurs familles, génère 6000 autres emplois induits ou indirects.
- 2) **L'ESR est une des fonctions majeures d'une métropole et l'une des plus structurantes**, au-delà des seuls effets de rayonnement et d'attractivité, car elle assure un rôle de passerelle entre le monde de la formation et de la recherche et le monde économique du territoire ***pour former un capital humain de qualité***.

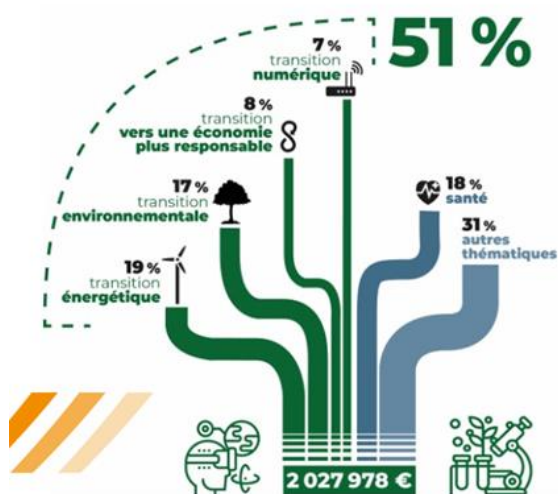
De plus, le **contexte national** a renforcé, à la fois, l'autonomie des établissements et le rôle des collectivités pour favoriser la subsidiarité selon les territoires, en fonction de leurs spécificités et besoins. (Lois MAPTAM, NOTRe). Ainsi, les Régions et Métropoles sont désormais devenues des acteurs indispensables du développement de l'ESR et des interlocuteurs incontournables des établissements et de l'Etat. Le Contrat Plan de Etat- Région en fait la démonstration la plus éloquente, puisque sur la période 2015-2020 comme sur l'actuelle 2021-2027, les contributions respectives de la Région et d'ALM ont été équivalentes ou quasi équivalentes à celles de l'Etat, au bénéfice des projets immobiliers ou équipements de recherche angevins. A titre d'exemple : l'extension-rénovation de la faculté de Santé et de l'IUT, la restructuration de l'ENSAM, la création d'un amphithéâtre à l'Institut Agro. En complément, et hors CPER, ALM a accompagné l'UCO, l'ESAIP, l'IFEPSA dans leurs projets de développement.

ALM a développé une boîte à outils qui permet des interventions en soutien :

- de projets immobiliers et équipements de recherche (CPER et hors CPER) ;
- de projets pédagogiques innovants et de développement de l'entrepreneuriat étudiant ;
- de la recherche : financements d'allocations doctorales/post-doctorales ;
- et, par ALDEV, joue un rôle fort de mise en relation de l'ESR avec l'écosystème local et produit des outils au service du collectif ESR : plaquette de présentation de l'ESR, étude d'impact économique...

La prise en compte des transitions sociétales est de plus en plus prégnante dans les interventions d'ALM, tant sur les projets immobiliers - mise aux normes énergétiques, rationalisation des consommations d'espaces - que dans l'appui à la Recherche, secteur très producteur de contenus pour faire avancer les connaissances et développer des innovations, ce qui permet d'amplifier l'impact des stratégies territoriales dans ces domaines et de renforcer le dialogue « Territoire et Science ».

Les transitions dans les financements en faveur de la recherche et de l'innovation



Depuis 2020 **plus de 50% des**
2 027 978 €

versés par Angers Loire Métropole

pour financer 89 projets *

de recherche et d'innovation
concernent les transitions,

soit 1 018 218 €

(*) 5 projets transition énergétique / 8 transition environnementale /
5 transition vers une économie plus responsable / 3 transition numérique /
11 santé / 57 autres thématiques



Budget ESR depuis 2020

En k€	2020	2021	2022	2023	Total 2020-2023
ESR	5 106	7 222	6 656	5 727	24 711

Nombre de projets soutenus depuis 2020

Soutien ALM	Projets immobiliers (Soutien pluriannuel)	Equipements de recherche (Soutien pluriannuel)	Equipements numériques (Soutien pluriannuel)	Projets d'innovation (Soutien pluriannuel)	Projets de recherche en cours – Thèses / post-doc
2020	7				25
2021	7	4	2		37
2022	9	6	3	1	31
2023	9	7	3	1	27

© ALDEV – Source : ALM

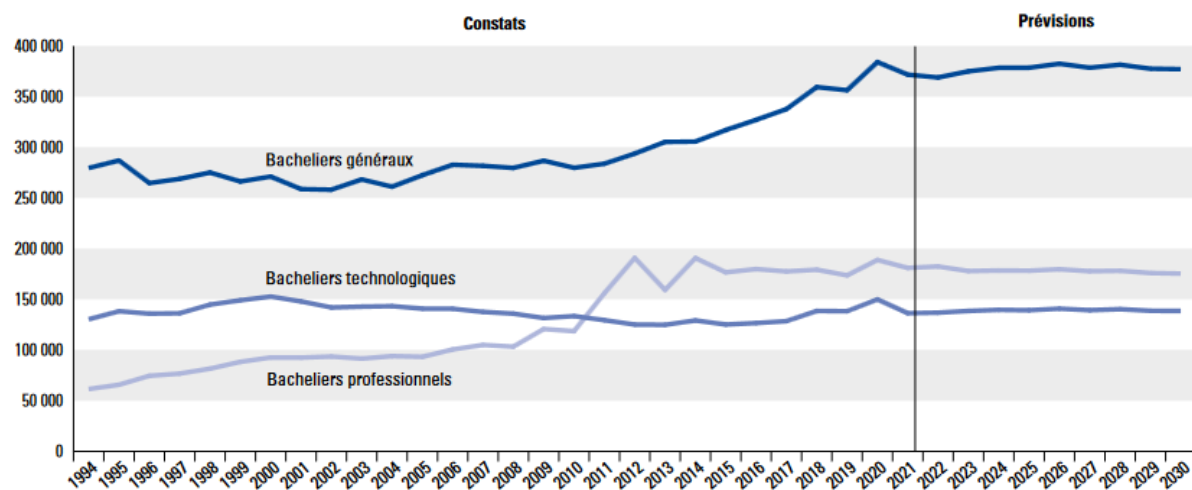
Enfin, ALM s'investit fortement au sein d'Angers Loire Campus, instance créée en 2014, qui rassemble 22 membres et est devenu le cadre du dialogue partagé entre tous les partenaires qui adhèrent à la démarche. Angers Loire Campus est l'instance de dialogue, de partage de l'information et d'élaboration d'actions mutualisées, aussi bien dans les champs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation que de la vie étudiante.

Et demain : quelles perspectives d'évolutions pour l'ESR angevin ?

- Prospective démographique

A l'échelle nationale : projections à l'horizon 2030, une hausse modérée du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur

Effectifs de bacheliers 1994-2021 et prévisions 2022-2030



Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI-SIES pour 2022-2030, MENJUS pour la période 1994-2021

Source : Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2022 à 2031, Note d'information du SIES, Avril 2023.

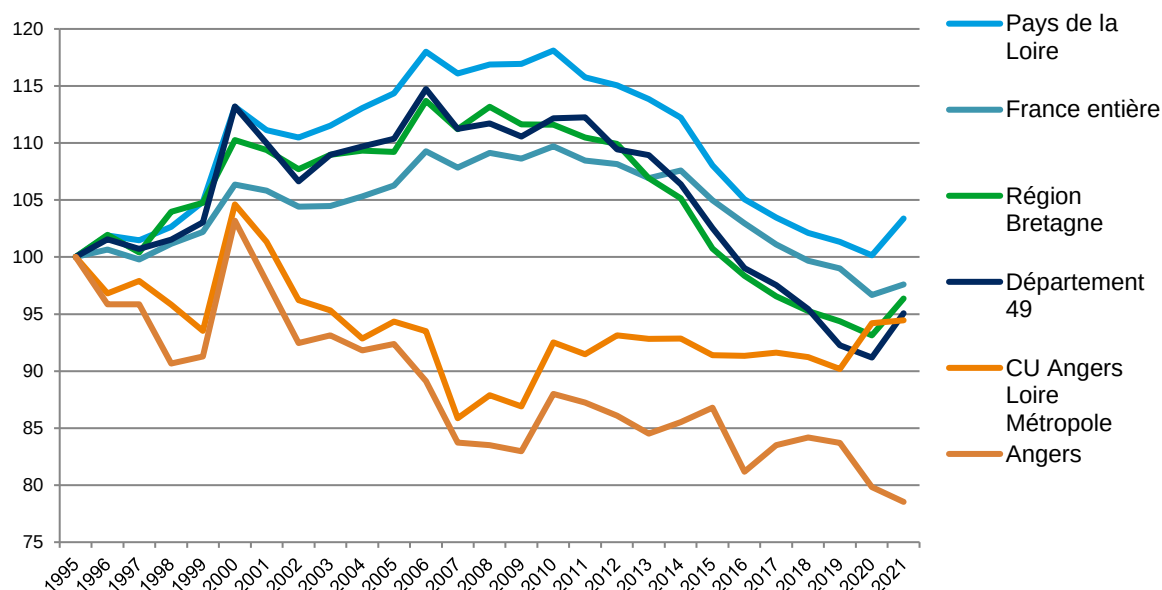
Si les tendances en termes d'orientation et de poursuite d'études des bacheliers se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait compter 3,03 millions d'étudiants en 2026, puis revenir à 3,02 millions en 2031 du fait de la démographie.

L'effectif dans l'enseignement supérieur augmenterait donc de 55 000 étudiants entre 2021 et 2026 (+ 1,8 %) et de 46 000 étudiants en dix ans (+ 1,5 %). Cette hausse serait essentiellement le fait de la forte croissance en apprentissage, en STS, du dynamisme des écoles de commerce et des formations de master.

A l'échelle locale :

Depuis 2010, le nombre de naissances est stable sur ALM, l'augmentation hors Angers compensant la baisse dans la ville-centre. En revanche, depuis 2014, la région Pays de la Loire, dont sont originaires de nombreux étudiants enregistre une baisse du nombre de naissances, ce qui signifie au mieux que, comme au niveau national, les effectifs se maintiendront jusqu'en 2031 (sous réserve des évolutions des dispositifs notamment de soutien à l'apprentissage qui semblent se confirmer pour les années à venir).

Evolution du nombre de naissances entre 1995 et 2021 - base 100 en 1995 (Entrée dans l'enseignement supérieur entre 2013 et 2035)



© Aura - Source : Aura, INSEE RP

• **Prospective politique**

En 2021, la Région Pays de la Loire s'est dotée d'une stratégie régionale d'enseignement supérieur, recherche et innovation pour la période 2021-2027, qu'elle résume en 3T :

- Territoires : traduit la volonté que tous les territoires (métropoles, villes moyennes, territoires ruraux) trouvent pleinement leur place dans cette économie basée sur la connaissance et les compétences, pour favoriser l'emploi et la compétitivité.
- Trajectoires : traduit le souhait d'accompagner et d'encourager les acteurs ligériens de l'enseignement supérieur et de la recherche dans leurs trajectoires de progrès, individuelles ou collectives.
- Transitions : traduit l'ambition de mobiliser toutes les forces vives de la région pour relever les multiples défis des transitions (démographique, économique, énergétique, alimentaire, environnementale).

Une des mesures de cette stratégie consiste à développer l'accès à la formation supérieure dans les territoires périphériques. En effet, le développement d'une offre de formation supérieure de proximité peut représenter une opportunité pour certains étudiants, pour qui l'éloignement de l'offre de formation peut constituer un frein à la poursuite d'études supérieures. En appui du développement de parcours hybrides, de l'accès au numérique, de la mutualisation de l'accompagnement méthodologique et pédagogique, la Région ambitionne donc de développer les Campus connectés ou d'autres initiatives, dans les territoires périphériques.

Une telle politique pourrait, à terme, permettre de désengorger les établissements angevins et donc de ralentir un peu la progression du rythme de croissance des effectifs étudiants.

Les objectifs de la stratégie régionale ont été repris dans le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 dont un des objectifs est aussi de renforcer l'attractivité des campus ligériens et rénover le patrimoine énérgivore. Les projets soutenus sont ceux qui :

- auront un impact en termes d'attractivité et de qualité de vie pour les étudiants et les personnels ;
- permettront d'optimiser l'occupation des bâtiments et l'utilisation des équipements, en favorisant les synergies, les mutualisations et l'interdisciplinarité ;
- permettront un gain énérgétique effectif (opérations de rénovation).

SYNTHESE

Avec une université publique, une université privée, une dizaine de grandes écoles et bien d'autres écoles et formations supérieures dispensées en établissements secondaires et centres de formation, Angers dispose d'une offre d'enseignement supérieur riche et diversifiée.

L'unité urbaine d'Angers compte 45 870 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée 2020-2021, soit près de 19% de sa population. Ceci la classe au 15^e rang des unités urbaines françaises en termes de nombre d'étudiants et au 3^e rang, en termes de poids étudiant des 30 unités urbaines comptant le plus d'étudiants, derrière Poitiers et Rennes. Depuis l'étude de 2013, elle a ainsi opéré une ascension dans ces deux classements.

En 20 ans, les effectifs ont cru de plus de 57% à Angers, soit près de 12 points de plus qu'à l'échelle régionale et 26 de plus qu'à l'échelle nationale. Le rythme de croissance des effectifs s'est encore accéléré sur les 10 dernières années.

L'enseignement supérieur angevin se caractérise par le poids que représentent les établissements privés. En effet, avec ses 36% d'étudiants inscrits dans un établissement privé, Angers se positionne première des 30 unités urbaines les plus étudiantes de France pour cet indicateur.

L'enseignement supérieur pour Angers constitue un vecteur de rayonnement et une ouverture suprarégionale. L'implantation à l'échelle du pays des universités et grandes écoles angevines hors de l'agglomération, montre que si ces implantations sont prépondérantes dans le grand Ouest, elles sont aussi présentes ailleurs en France (Paris, Bourgogne...), à l'étranger et en outre-mer. Et leur réseau continue de se déployer : ces 10 dernières années, les établissements d'Angers Loire Campus ont développé au moins 13 nouvelles implantations ailleurs en France ou à l'international.

La recherche continue de se structurer et les effectifs progressent légèrement avec plus de 2 500 personnes œuvrant à la recherche académique sur le territoire au sein des principaux établissements d'enseignement.

S'agissant des lieux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés de l'université d'Angers, on constate une mobilité relativement importante, signe qu'Angers a une vocation résolument « éducatrice », et qu'elle forme des étudiants au-delà des besoins de son propre bassin d'emplois (60% des étudiants diplômés de Master 2 trouvent un emploi dans une autre région).

A Angers, la présence d'un fort potentiel de recherche et d'enseignement supérieur est, sans conteste, un facteur de dynamisme économique et d'attractivité. Cela peut se mesurer quantitativement : l'enseignement supérieur recherche génère sur le territoire angevin près de 9 500 emplois directs, indirects ou induits et 550 M€ de retombées économiques directes, indirectes ou induites annuellement. Mais l'enseignement supérieur recherche engendre bien d'autres impacts qualitatifs positifs pour le territoire.

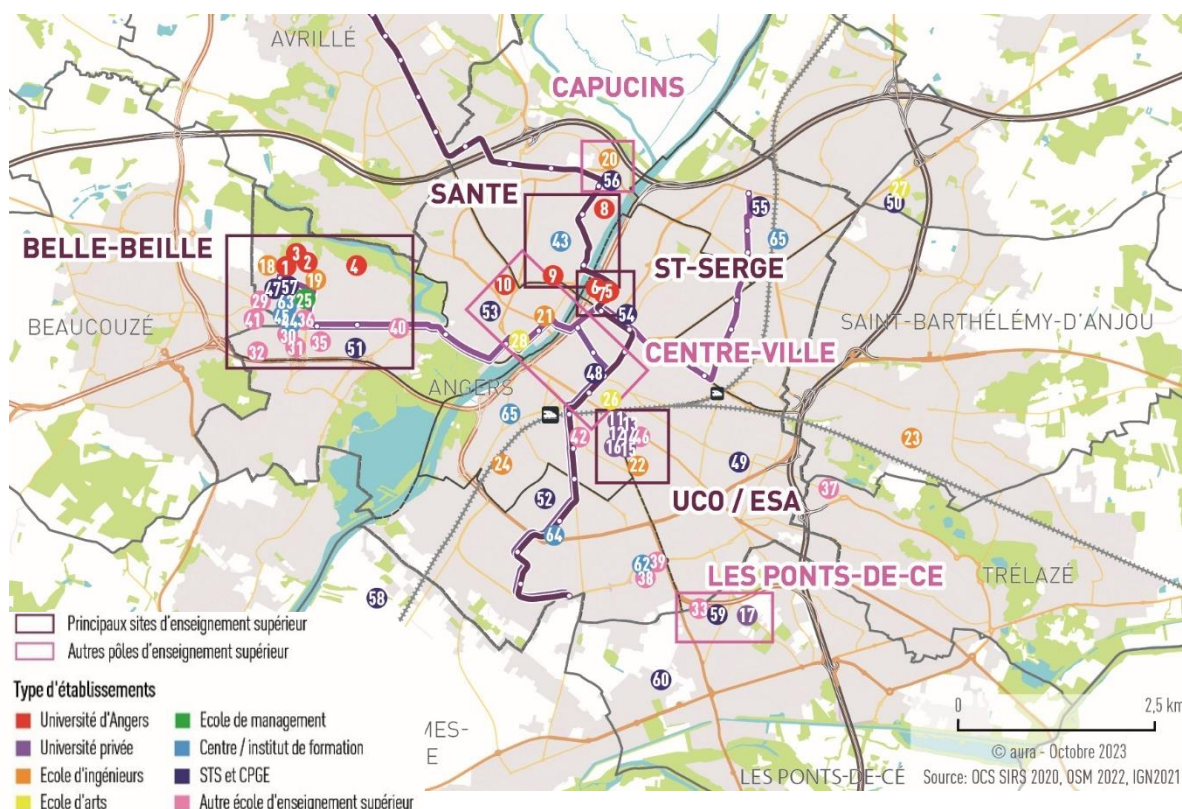
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE DANS LA VILLE

Les sites d'enseignement supérieur dans la ville

Une offre concentrée à Angers et dans quelques communes du pôle centre

L'offre d'enseignement supérieur dans l'agglomération angevine se concentre sur Angers et quelques communes de 1^{ère} couronne (les Ponts-de-Cé, St-Barthélemy-d'Anjou, Ste-Gemmes-sur-Loire, St-Sylvain-d'Anjou et Trélazé depuis la délocalisation de l'IFAG). Seul le lycée de Narcé se situe en 2^e couronne (Loire-Authion). Elle se répartit en plusieurs pôles, plus ou moins identifiés / structurés.

Localisation des établissements d'enseignement supérieur



- 1 UA - Fac Lettres Langues Sc Hum
- 2 UA - Fac des Sciences
- 3 UA - IUT
- 4 UA - Polytech
- 5 UA - Fac Droit Economie et Gestion
- 6 UA - ESTHUA
- 7 UA - IAE
- 8 UA - Fac de santé -dpt médecine, maïeutique
- 9 UA - Fac de santé -dpt pharmacie
- 10 UA - INSPé
- 11 UCO - Fac des Humanités
- 12 UCO - Fac Droit éco gestion
- 13 UCO - Fac Sc Hum et Sociales
- 14 UCO - Fac de théologie
- 15 UCO - Fac éducation
- 16 UCO - Fac de sciences
- 17 IFEPSA
- 18 Institut Agro
- 19 ISTOM
- 20 ESEO

- 21 ENSAM
- 22 ESA
- 23 ESAIP
- 24 ESAG
- 25 ESSCA
- 26 ESAD TALM
- 27 EEGP
- 28 CNDC
- 29 ESPL+IHECF (Grpe Eduservices)
- 30 Mbway (Grpe Eduservices)
- 31 My digital School + Studio M (Grpe Eduservices)
- 32 IFAC Bachelor Factory (Grpe Eduservices)
- 33 IRCOM
- 35 CNAM
- 36 CNAM IFORIS
- 37 IFAG (Open Campus)
- 38 Digital School, learn IT, Sup de moD (Open Campus)
- 39 Fab'Académie
- 40 Groupe Alternance

- 41 IGC Business School
- 42 ESUP
- 43 DIF (Ecole de puériculture, IFSI, IFSIC, IFA, IFAS)
- 44 ARIFTS
- 45 IFSO
- 46 ETSCO
- 47 ES00
- 48 Lycée St-Benoît
- 49 Lycée Mongazon
- 50 Lycée St-Aubin-de-la-Salle
- 51 Lycée H. Bergson
- 52 Lycée Chevrolier
- 53 Lycée A et J Renoir
- 54 Lycée J du Bellay
- 55 Lycée E Mounier
- 56 Lycée J Moulin
- 57 Campus Sacré Coeur
- 58 Lycée Le Fresne
- 59 Lycée J Bodin
- 60 Lycée de Pouillé
- 61 Lycée de Narcé
- 62 Centre Pierre Cointreau - CFA CCI
- 63 CFA CMA
- 64 Ecole Coiffure et Esthétique S. Terrade
- 65 Compagnons du Devoir

Une forte présence de l'offre d'enseignement supérieur privé

La part importante de l'offre privée dans l'enseignement supérieur angevin ([Cf p 9](#)) transparaît dans cette carte de localisation des établissements par statut public / privé. Cette répartition montre une localisation des établissements publics plutôt sur la rive droite et les bords de Maine. La trentaine d'établissements privés se situe plutôt sur la rive gauche, au niveau des pôles UCO et centre P. Cointreau, et sur les communes de la 1^{ère} couronne.

Depuis 2012, de nombreuses écoles privées ont été créées ou se sont développées. Cette explosion de l'offre privée est en partie liée à la loi du 5/09/2018 qui vise à développer massivement l'apprentissage à tous les niveaux de qualification. Certaines de ces écoles se sont implantées dans des secteurs déjà dédiés à l'enseignement supérieur, d'autres aux franges de ces secteurs et d'autres de façon isolée.

Par exemple, le territoire a accueilli une nouvelle grande école privée : l'ISTOM, école supérieure d'agro-développement international, fondée au Havre en 1908, puis implantée à Cergy-Pontoise depuis 1991 avant d'arriver à Angers en 2018.

L'ESPL (groupe Eduservices), installée sur le campus de Belle-Beille, rue André Le Nôtre depuis 1987 s'est beaucoup développée ces dernières années. Ses effectifs ont explosé et après s'être agrandie sur site en 2017, elle développe maintenant une stratégie de délocalisation de certaines de ses écoles partenaires, toujours sur le secteur de Belle-Beille dans un rayon de 700 m, mais hors campus. Elle a ainsi installé ses écoles (MBway, IPAC Bachelor Factory, My Digital School, Studio M) dans d'anciens locaux d'activités économiques du secteur Nid de Pie, vacants, pour certains depuis longtemps.

De même, l'ESA, rue Rabelais au sud d'Angers, a réinvesti en 2022 des bureaux vacants depuis 2016 situés en face de son site principal, de l'autre côté du rond-point.

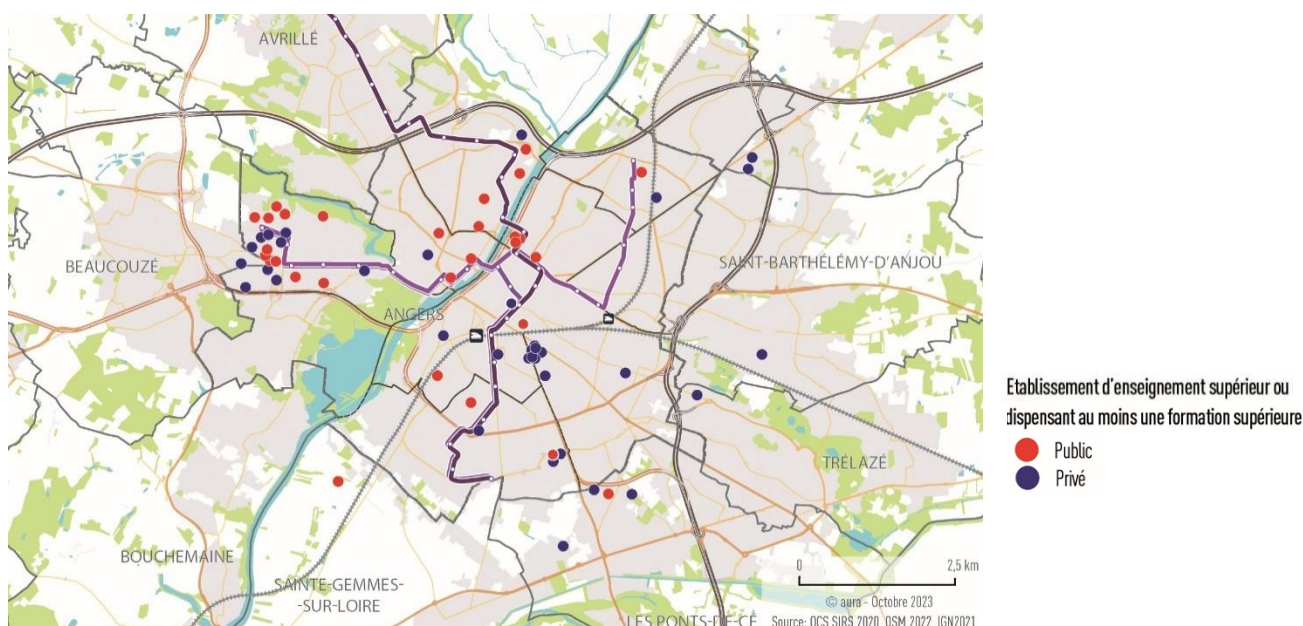
L'EEGP, auparavant accueillie au centre Pierre Cointreau, a, quant à elle, déménagé dans le secteur de la Baronnerie à Verrières-en-Anjou, près du lycée St-Aubin-de-la-Salle.

L'IFAG a quitté le campus de Belle-Beille pour aller s'installer près du village santé à Trélazé, loin de toute offre d'enseignement supérieur.

De nouvelles écoles privées se sont installées au sein du centre Pierre Cointreau de la CCI sur le quartier d'Orgemont : la Fab'Academy (UIMM) et Open Campus (Digital School, learn IT, Sup de moD). Open Campus s'est implanté près du village santé, et donc de l'IFAG, à Trélazé, soit au total la création à terme d'un petit pôle d'enseignement supérieur qui pourrait accueillir environ 300 étudiants.

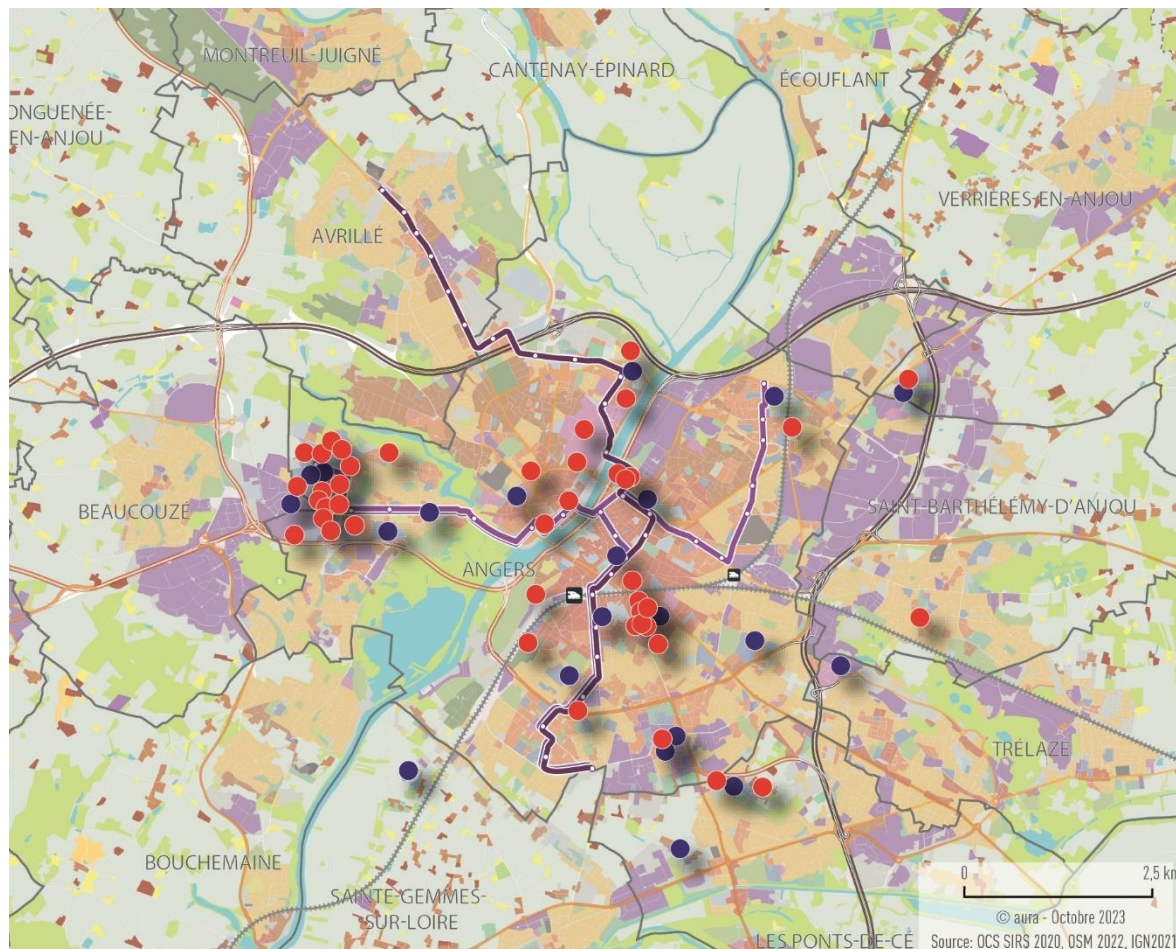
Un éclatement non contrôlé et trop important de l'offre risque de rendre plus difficile la structuration d'une offre d'équipements, services (dont l'offre de mobilité) adaptée aux besoins des étudiants. En outre, ces nouvelles implantations se traduisent le plus souvent par des changements d'affectation de locaux commerciaux, d'activités ou de bureaux qui peuvent générer, outre une tension sur le marché immobilier, des difficultés de cohabitation et des conflits d'usages (stationnement, comportements, etc.).

Localisation des établissements d'enseignement supérieur par statut



Des contextes urbains différents

Répartition des établissements selon le tissu urbain



Autres catégories	Habitat isolé	Autres éqts publics	Etablissement d'enseignement sup.
Tissu urbain continu	Étbs de santé	ZAE et commerciale	● Membre d'Angers Loire Campus
Grds ensembles collectifs	Cimetières	Esp verts (parcs, jardins)	● Hors Angers Loire Campus
Habitat pavillonnaire	Enceintes militaires	Éqts sportifs / loisirs	
Habitat discontinu	Universités, écoles	Bâtiments agricoles	

Les implantations variées des établissements d'enseignement supérieur sur le territoire sont liées à la date de création des écoles, aux opportunités foncières, aux politiques universitaires urbaines, au nécessaire rapprochement d'activités... :

- Les établissements situés dans l'hypercentre et dans les quartiers péricentraux sont essentiellement des établissements implantés de longue date, hormis le pôle universitaire de Saint-Serge qui accueille la relocalisation d'une partie de l'université de Belle-Beille depuis les années 2000. Ces établissements occupent souvent des locaux anciens (sauf pour St-Serge) qui s'adaptent plus ou moins bien à leur usage. Le tissu dense, l'élroitesse du réseau viaire et la disparition progressive de l'offre de stationnement sur Saint-Serge favorisent l'utilisation des transports en commun ou des modes doux. Le tissu urbain mixte environnant offre aux usagers une proximité des logements, commerces et services de centre-ville.
- Des établissements se sont implantés sur des sites dédiés aux activités dans une logique de rapprochement. C'est le cas du campus santé situé près du CHU ou des lycées horticoles situés dans la plaine horticole dont les formations professionnelles ont une approche métier avec un fort caractère applicatif.
- Le campus de Belle-Beille bénéficie également de la proximité du tissu d'activités de la technopole. La création du campus de Belle-Beille étant antérieure au développement de la

technopole, c'est cette dernière qui a plutôt profité de la présence des activités de formation / recherche pour renforcer son image technopolitaine.

- Des établissements sont localisés aux franges de nouveaux quartiers comme l'ESEO (ZAC des Capucins dans le quartier Hauts de Saint Aubin), l'IFEPSA (à proximité du projet des Hauts-de-Loire) ou le lycée St-Aubin-de-la-Salle et l'EEGP (à proximité des ZAC Provins / Vendange / Baronnerie). Pour ces établissements installés dans des secteurs en développement, l'enjeu résidera dans la qualité des liens entre ces équipements et les espaces environnants. La relocalisation de l'ESEO dans le quartier en devenir des Capucins s'inscrivait dans une démarche ambitieuse de développer un nouveau campus de l'électronique autour de cette école, visant le rapprochement des activités de formation/ recherche/ entreprise. Au final, le Technocampus électronique et IOT s'est implanté dans la zone d'activité du Bon Puits à Verrières-en-Anjou

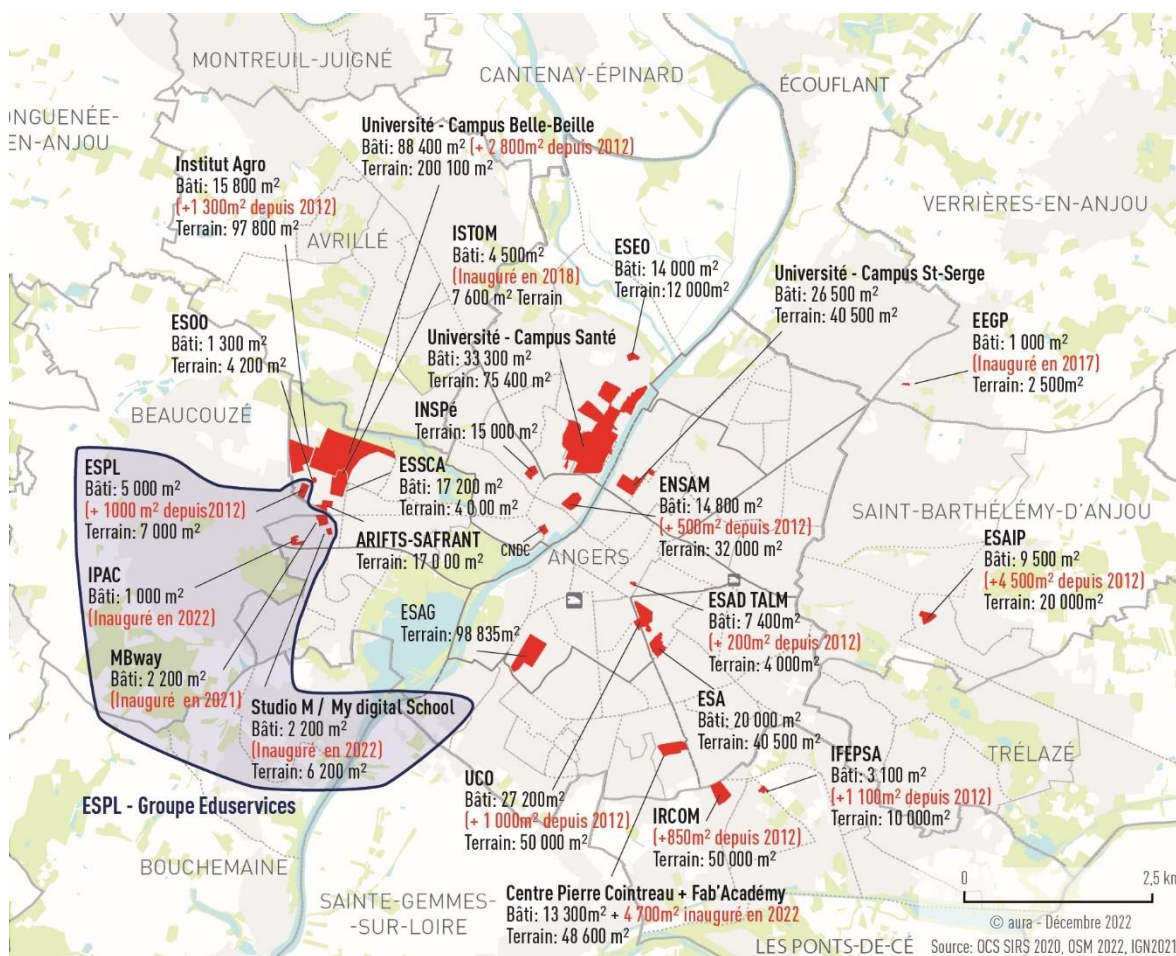
Un patrimoine immobilier en constante extension

Les principaux établissements d'enseignement supérieur (université d'Angers, université catholique de l'ouest et grandes écoles) occupent aujourd'hui plus de 300 000 m² de locaux¹³. Cette surface, qui avait doublé entre les années 1990 et 2010, s'est encore développée d'au moins 25 000 m² depuis 2013 :

- L'essor des écoles privées s'est accompagné d'un développement immobilier. Par exemple, l'arrivée de l'ISTOM en 2018 a induit la construction d'un nouveau bâtiment de 4 500 m². L'ESAIP a presque doublé sa surface de locaux avec son extension de 4 000 m². De même, le développement de l'ESPL / Groupe Eduservices s'est accompagné, sur cette dernière décennie, d'une extension d'environ 1 000 m² et de nouvelles implantations (MBway, StudioM, My Digital School, IPAC) par restructuration de locaux d'activités vacants (bâtiment EDF, ancien site Bull, anciens locaux de la BPGO) dans le secteur Patton / Nid de Pie pour environ 5 000 m² supplémentaires. L'IFEPSA aux Ponts-de-Cé s'est agrandi de l'équivalent de la moitié de sa surface initiale. L'EEGP, elle, a déménagé et s'est installée dans des locaux neufs de près de 1 000 m² sur la commune de Verrières-en-Anjou, en limite communale avec Angers.
- Concernant le secteur universitaire, le développement immobilier, ces dernières années, correspond surtout à la construction de nouveaux équipements et services universitaires (nouveaux restaurants universitaires comme le Crous(S)pace'Rabelais sur le campus de la Catho ou la Cafet' Ambroise Croizat sur le campus Santé, extension du bâtiment La Passerelle sur le campus de Belle-Beille).

¹³ Locaux d'enseignement, de recherche, et services / équipements associés

L'immobilier et le foncier dédiés à l'enseignement supérieur et leur évolution depuis 2012

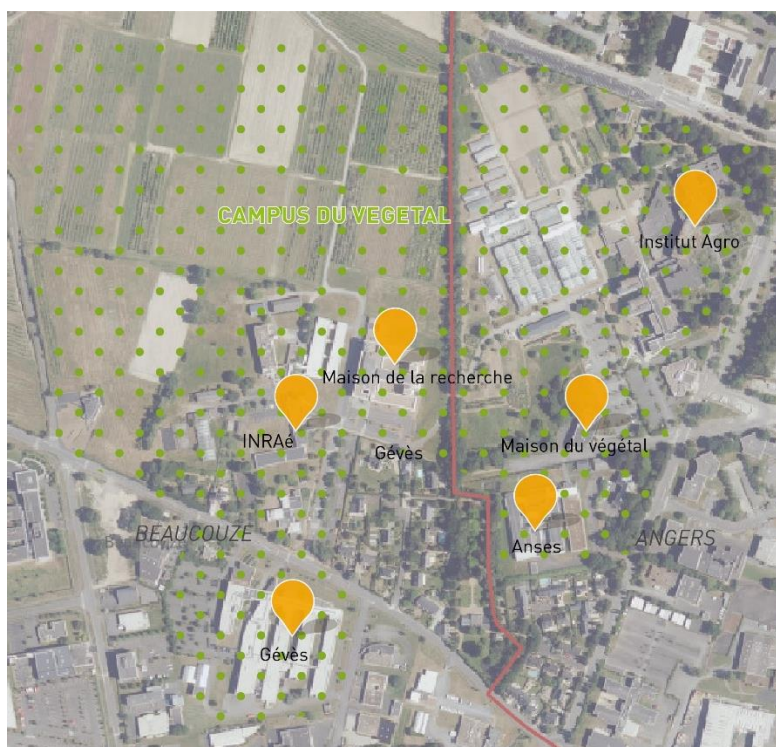


Concernant la recherche, depuis 2013, de nouveaux bâtiments et de nouvelles infrastructures emblématiques se sont développées sur le territoire :

- Le **bâtiment de recherche en santé IRIS 2** construit entre le Campus santé et le CHU pour permettre une mutualisation des installations et des compétences de l'Université d'Angers, et pour faciliter la transversalité des recherches avec le CHU d'Angers. Ce **nouveau bâtiment de 1 500m², livré en 2015** vient compléter le bâtiment IRIS 1 (Institut de biologie en santé - IBS), livré en 2010, pour regrouper, sur un même site l'ensemble des laboratoires de recherche, des plateaux techniques et des services communs (comme le Service commun d'animalerie hospitalo-universitaire - SCAHU) travaillant dans la recherche biomédicale, renforçant ainsi les complémentarités scientifiques et les proximités technologiques.
- Installé entre le campus de Belle-Beille et Beaucouzé, à proximité d'autres laboratoires comme le Geves et le Gnis, **le Campus du Végétal, inauguré en septembre 2015**, s'est structuré autour de trois bâtiments emblématiques :
 - **La Maison du Végétal** (bâtiment de 1 000 m² a été livré en 2014) ;
 - **La Maison de la recherche** (8 400 m² de laboratoires et de bureaux adjacents à l'Inrae) ;
 - **Les installations expérimentales mutualisées** (serres et chambres de culture destinées aux expérimentations), localisées sur le site de l'Institut Agro, **entrées en service mi 2014**.

Pour en savoir plus : Cf. focus p52

Plan du Campus du végétal



- On peut aussi citer le **Technocampus Electronique & IoT**. Né sur les bases de l'ancienne Cité des objets connectés, elle-même inaugurée en juin 2015, cet accélérateur industriel a été inauguré en décembre 2019. Situé à l'entrée nord-est d'Angers, en face du parc des expositions, cette plateforme mutualisée de recherche et d'innovation au service de la filière électronique occupe un bâtiment de 7 900 m², dont un espace de plus de 1 500 m² disponibles à la location, équipé de nombreuses machines et équipements spécifiques, et qui sont mis à disposition des acteurs de la filière.

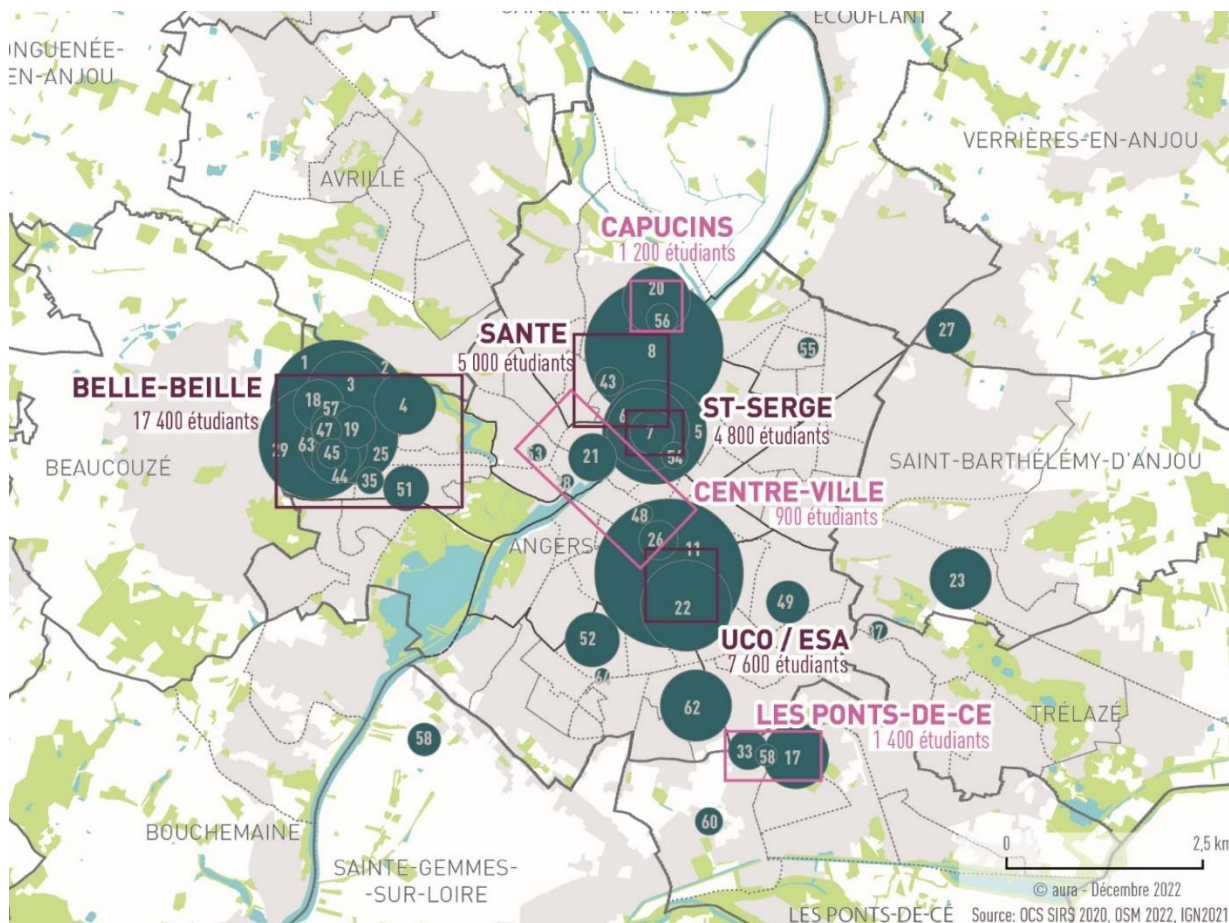
Pour en savoir plus : Cf. focus p54

La répartition des étudiants dans la ville

81% des étudiants concentrés sur 4 principaux pôles d'enseignement

L'offre d'enseignement supérieur se répartit en plusieurs pôles, plus ou moins identifiés / structurés. Les quatre principaux pôles d'enseignement, les mieux identifiés, se structurent autour des sites universitaires publics (Belle-Beille, santé, St-Serge) et privé (UCO). A eux quatre, ces sites regroupent plus de 80% des étudiants inscrits dans le supérieur dans l'agglomération angevine.

Effectifs étudiants par établissement à la rentrée 2022-2023



© Aura – Source : Etablissements (Enquête Angers Loire Campus et enquête Aura) – Effectifs rentrée 2022

Plusieurs établissements d'enseignement supérieur¹⁴ angevins dépassent le millier d'étudiants : l'Université d'Angers, l'Université Catholique de l'Ouest, l'ESSCA, l'ESA.

Et depuis l'étude de 2013, l'ESEO, l'ESPL et l'ESAIP ont franchi cette barre.

Parmi les lycées dispensant des formations supérieures, le lycée Chevroliier compte plus de 600 étudiants dans ses filières supérieures.

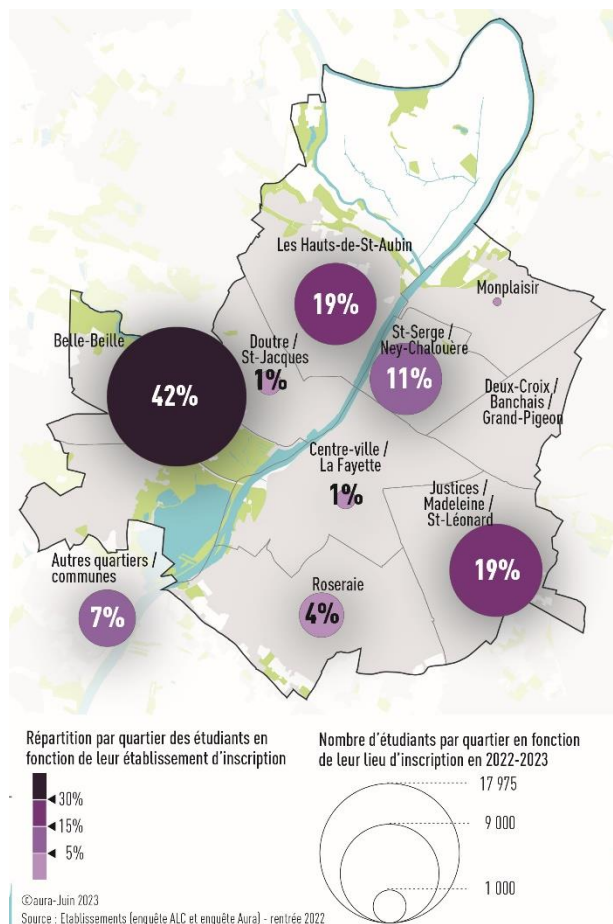
¹⁴ Les établissements d'enseignement supérieur retenus sont les établissements dispensant des formations diplômantes de niveaux III, II et I (supérieurs au baccalauréat niveau IV).

La répartition des étudiants par quartier

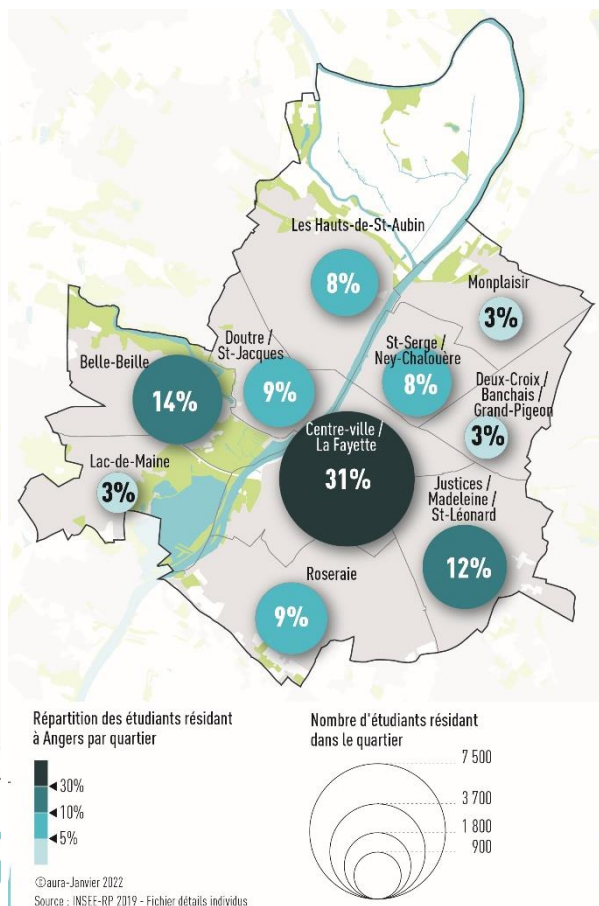
Une présence estudiantine distincte selon les quartiers

La présence des étudiants dans la ville au regard, d'une part, de leur lieu d'étude et, d'autre part, de leur lieu de résidence, est contrastée.

Répartition des étudiants par quartier d'études



Répartition des étudiants par quartier de résidence



© aura – Source : Etablissement (enquêtes ALC et Aura sept 2022) © aura – Source : INSEE-RP 2019, fichiers détails individuels.

Belle-Beille, qui reste de loin le site universitaire le plus important (42% des inscrits), ne regroupe que 14% d'étudiants en termes de lieu de résidence. Dans une moindre mesure, le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin qui accueille l'ESEO et le Campus Santé est aussi davantage un lieu d'études que de résidence.

A l'inverse, le quartier centre-ville / La Fayette est très attractif en termes de lieu de résidence (près d'un tiers des étudiants résidants) alors que peu d'étudiants y étudient. Dans une moindre mesure, le quartier Doutre / St-Jacques a un peu le même profil.

Toutes proportions gardées, les quartiers périphériques (Lac de Maine, Roseraie, Deux-Croix / Banchais / Grand-Pigeon, et Monplaisir) sont aussi davantage des lieux de résidence que d'études.

Centre-Ville /La Fayette : quartier d'accueil privilégié des étudiants mais en baisse d'attractivité

Evolution 2009-2019 de la répartition par quartier des étudiants résidant à Angers et de leur part parmi la population totale (%)

	Répartition des étudiants par quartier en 2009		Part/ pop. Totale 2009	Répartition des étudiants par quartier en 2019		Part/ pop. Totale 2019
	Nb	%		Nb	%	
Centre-ville / La Fayette	7 785	39,1%	24,2%	7 487	31,2%	22,6%
St-Serge / Ney-Chalouère	1 506	7,6%	13,1%	1 964	8,2%	15,7%
Belle-Beille	2 293	11,5%	21,0%	3 299	13,7%	25,3%
Doutre / St-Jacques	2 297	11,5%	16,9%	2 070	8,6%	15,1%
Les Hauts-de-St-Aubin	983	4,9%	11,4%	1 850	7,7%	15,1%
Monplaisir	316	1,6%	3,0%	785	3,3%	7,5%
Deux-Croix / Banchais / Grand-Pigeon	547	2,7%	5,5%	776	3,2%	7,2%
Justices / Madeleine / St-Léonard	2 478	12,5%	12,0%	2 887	12,0%	14,1%
Roseraie	1 281	6,4%	5,8%	2 115	8,8%	9,3%
Lac-de-Maine	405	2,0%	5,5%	687	2,9%	9,8%
Total Angers	19 891	100%	13,5%	24 021	100,0%	15,4%

© aura – Source : INSEE-RP 2019, fichiers détails individus à Angers.

Comme en 2009, le quartier **Centre-ville / La Fayette** continue d'accueillir la plus grande part des étudiants résidant à Angers (31%). Ils représentent 23% de la population du quartier et se concentrent particulièrement dans l'hypercentre (secteurs **Boisnet, Voltaire, Mail et Ralliement**¹⁵ : environ 3 950 étudiants soit plus de 30% de la population de ces secteurs). Cependant, ce quartier accueille moins d'étudiants qu'en 2009 malgré la croissance des effectifs (-300 et seulement 31% contre 39% en 2009).

Le second quartier d'accueil pour les étudiants est celui de **Belle-Beille** (près de 14% des étudiants). Les étudiants résident principalement sur le secteur de **Beaussier** (environ 1 600 étudiants), qui comprend l'Université de Belle-Beille. Ce quartier accueille près d'un millier d'étudiants supplémentaires par rapport à 2009. Les étudiants représentant dorénavant 25% de sa population.

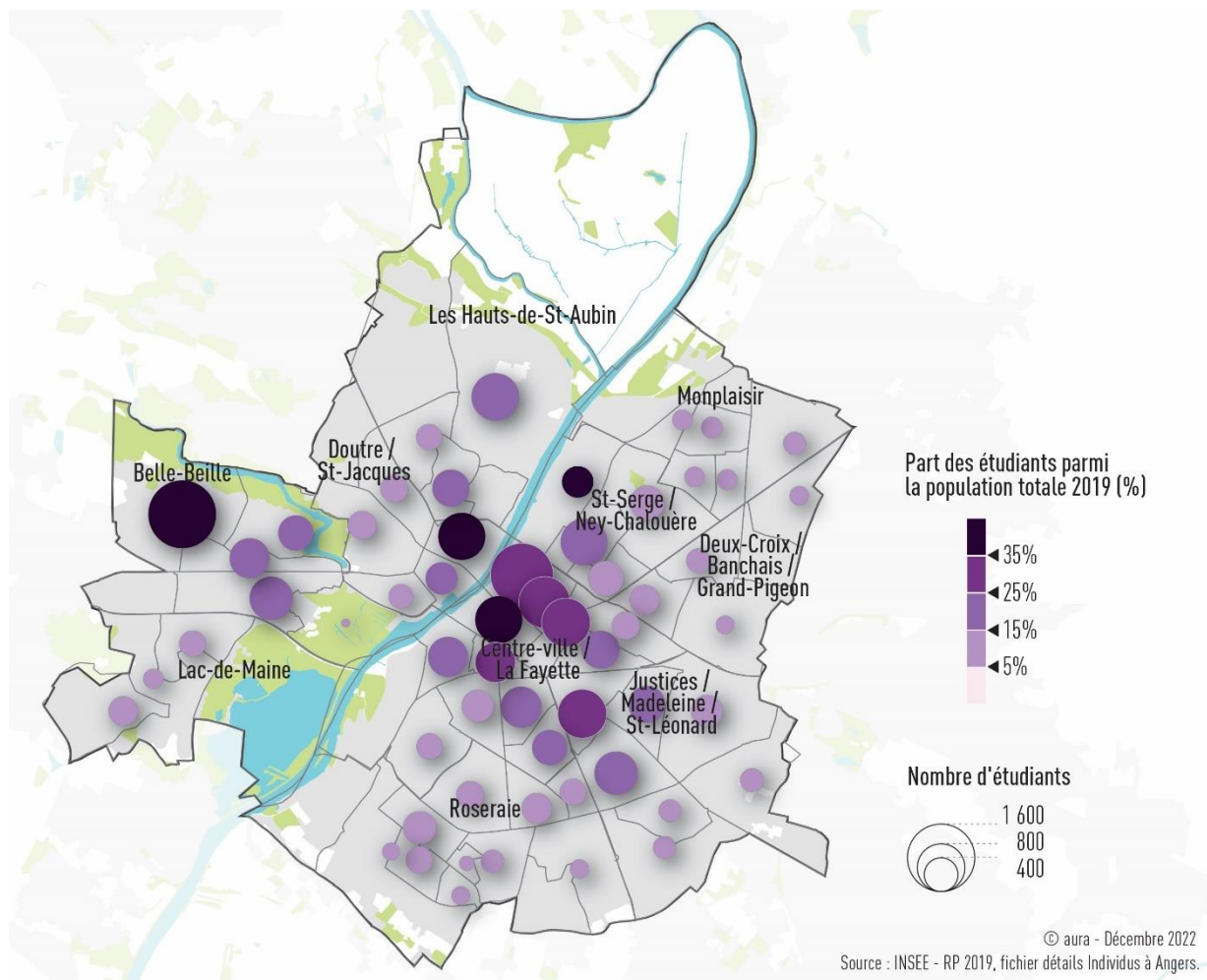
Avec environ 2 900 étudiants soit 12% des étudiants résidant à Angers, le quartier **Justices / Madeleine / St-Léonard** est également attractif du fait de la présence de l'UCO et dynamique (la part de sa population étudiante ayant sensiblement augmenté).

Le quartier **Doutre / S-Jacques** accueille encore environ 2 000 étudiants, notamment dans ses secteurs les plus centraux, dans la Doutre (**Bordillon et Saint-Jean**), mais comme le centre-ville, est plutôt en perte de vitesse concernant le lieu de résidence des étudiants (moins 200 étudiants environ). Le quartier **St-Serge/Ney Chalouère** loge un nombre d'étudiants à peu près similaire, à proximité du site universitaire St-Serge, mais contrairement au quartier Doutre / St-Jacques, il est dans une dynamique plus positive concernant l'accueil des étudiants (+460 depuis 2009).

Les quartiers plus périphériques et plus éloignés des principaux sites d'enseignement supérieur (Monplaisir, la Roseraie, Les Hauts-de-St-Aubin et Deux-Croix/Banchais) accueillent une faible part des étudiants angevins (moins de 10% chacun). Cependant, ils en accueillent beaucoup plus qu'en 2009 (+ 2 400 en tout). Ainsi 23% des étudiants logés sur Angers résident dans ces quatre quartiers (contre 15,6% en 2009).

¹⁵ Cf. Carte du découpage d'Angers en quartiers et en IRIS INSEE – annexe 5

Nombre d'étudiants et part parmi la population totale 2019 (%)



Comment les étudiants se logent-ils à Angers ?

Comment les étudiants apprécient-ils leurs conditions d'hébergement ?

Selon l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)¹⁶, 78% des étudiants interrogés sont satisfaits du logement occupé pendant la période universitaire. Près de 15% des étudiants ayant des difficultés financières importantes ou très importantes ne sont pas ou très peu satisfaits de leur logement. 21% des étudiants logeant dans une résidence CROUS ne sont, de manière générale, pas ou très peu satisfaits de leur logement.

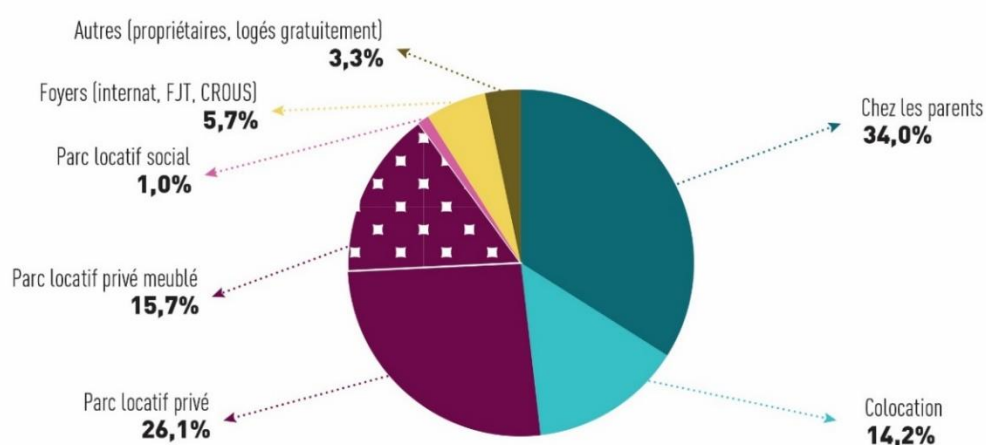
L'enquête menée par l'Aura en 2019¹⁷ montre qu'une grande majorité des étudiants résidant à Angers se montre « satisfaite » de son logement. Plusieurs soulignent le bon état général du logement, la bonne situation géographique (proximité avec le lieu d'étude, le centre-ville, les commerces et services, etc.), la luminosité, l'environnement calme (quartier ou voisinage), la réactivité du propriétaire en cas de problème, le niveau d'équipement (cuisine, meublé, balcon), la présence d'une place de parking, etc.

Les analyses plus fines font apparaître quelques différences entre le niveau de satisfaction et le type de logement occupé :

- 59% de satisfaction pour les étudiants logés à titre gratuit (peut-être une situation plus subie que choisie : 26,5% des étudiants logés à titre gratuit sont à la recherche d'un logement) ;
- 76% de satisfaction pour les étudiants logés en chambre chez l'habitant, 75% pour ceux en foyer jeunes travailleurs ou résidence ;
- pour tous les autres, le degré de satisfaction est supérieur à 85%.

42% des étudiants à Angers se logent dans le parc locatif privé

Répartition des étudiants (15-29 ans) selon l'hébergement en 2019 à Angers (%)



Source : Aura – Insee-RP2019, fichier détails Individus

Remarque : Les résidences étudiantes privées ne sont pas identifiées dans le recensement, on suppose que les étudiant(e)s déclarent habiter dans le parc locatif privé meublé.

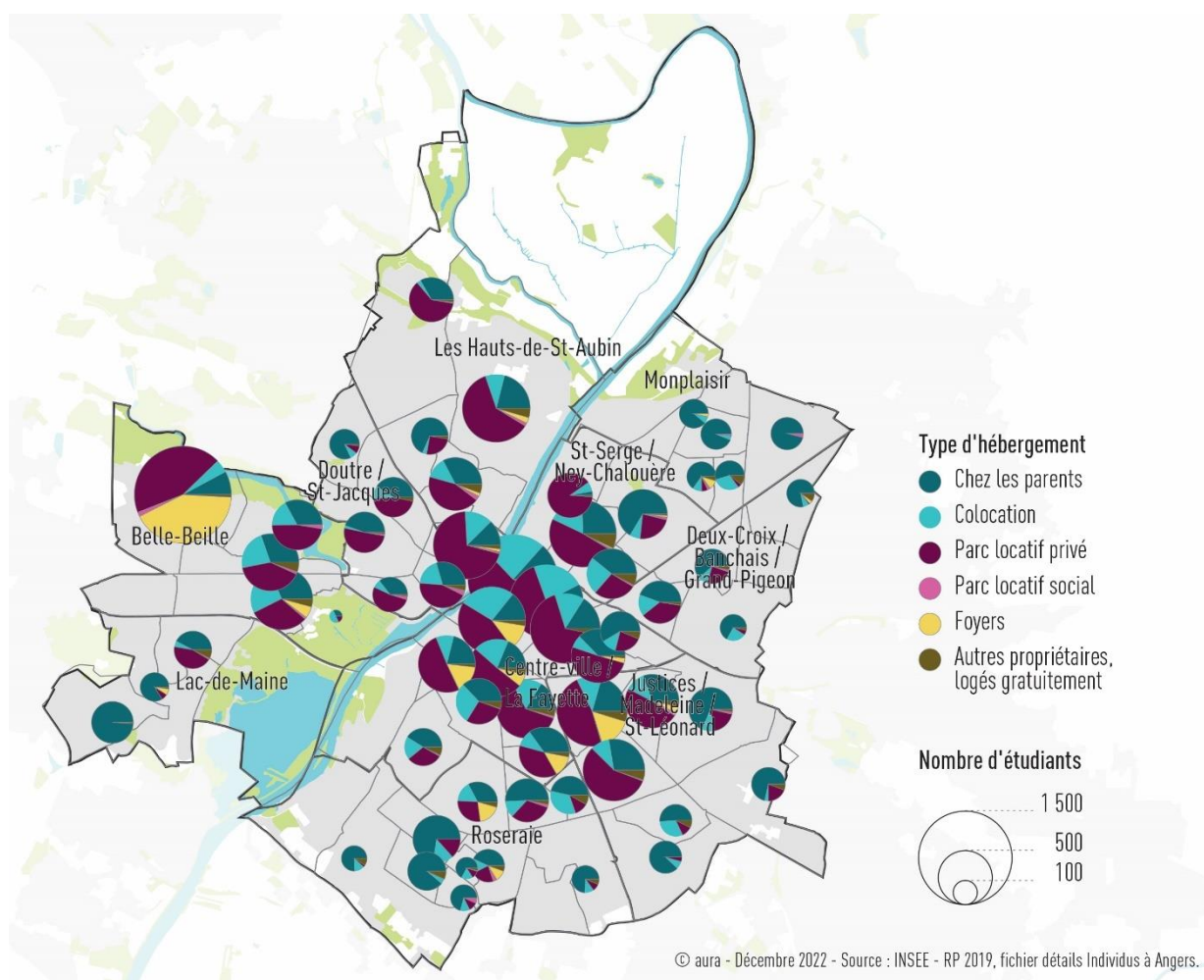
En 2019, on compte plus de 24 000 étudiants déclarant résider à Angers.

43% vivent en location privée ou publique (33% selon l'observatoire national de la vie étudiante 2020) et 34% des étudiants inscrits dans un établissement à Angers déclarent vivre au domicile des parents (32% selon l'observatoire national de la vie étudiante 2020). Cette part a augmenté d'une dizaine de points depuis dix ans. 14,2% vivent en colocation contre 12% selon l'OVE Edition 2020. Ce mode de logement est lui, plutôt à la baisse.

¹⁶ Les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2020 représentent les 2 259 692 étudiants inscrits dans les « établissements enquêtés au printemps 2020 », soit 83 % de la population étudiante en France. Pour garantir une meilleure représentativité des résultats, les données brutes recueillies au cours de cette enquête ont été pondérées en référence aux données d'inscription effective dans les établissements centralisées par les ministères de tutelle.

¹⁷ Les résultats complets de l'enquête : <https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/le-logement-des-etudiants-a-angers-loire-metropole/>

Répartition des étudiants sur Angers par type d'hébergement en 2019



Mais cette répartition des étudiants selon le type d'hébergement diffère en fonction du quartier.

Les étudiants des quartiers Centre-Ville/ La Fayette, Doutre/ Saint-Jacques et les Hauts-de-Saint-Aubin se logent essentiellement dans le parc locatif privé (respectivement 52,4%, 53% et 52%).

Ces quartiers sont composés de petits logements (T1/ T2) et ont vu l'arrivée de nouvelles résidences étudiantes s'installer, notamment dans les Hauts-de-Saint-Aubin. Ils **présentent également une situation privilégiée** pour leurs besoins de proximité des services, commerces et loisirs, tout en étant proches des écoles et des facultés (et / ou reliés à celles-ci par des transports collectifs efficaces).

Le nombre d'étudiants en colocation reste élevé dans le Centre-ville /La Fayette (1 412 étudiants, soit 19% du total d'étudiants du quartier), **malgré une baisse de 4 points en 10 ans.**

Le nombre d'étudiants résidant en foyer est plus important à Belle-Beille (715 étudiants majoritairement dans le secteur de Beaussier du fait de la présence du parc Crous et du Foyer Darwin).

La part d'étudiants vivant au domicile de leurs parents est plus importante dans les quartiers périphériques de la ville, comme Monplaisir (80,6%), Deux-Croix/Banchais/Grand-Pigeon (58,2%), Roseraie (60,4%) et Lac de Maine (75,5%).

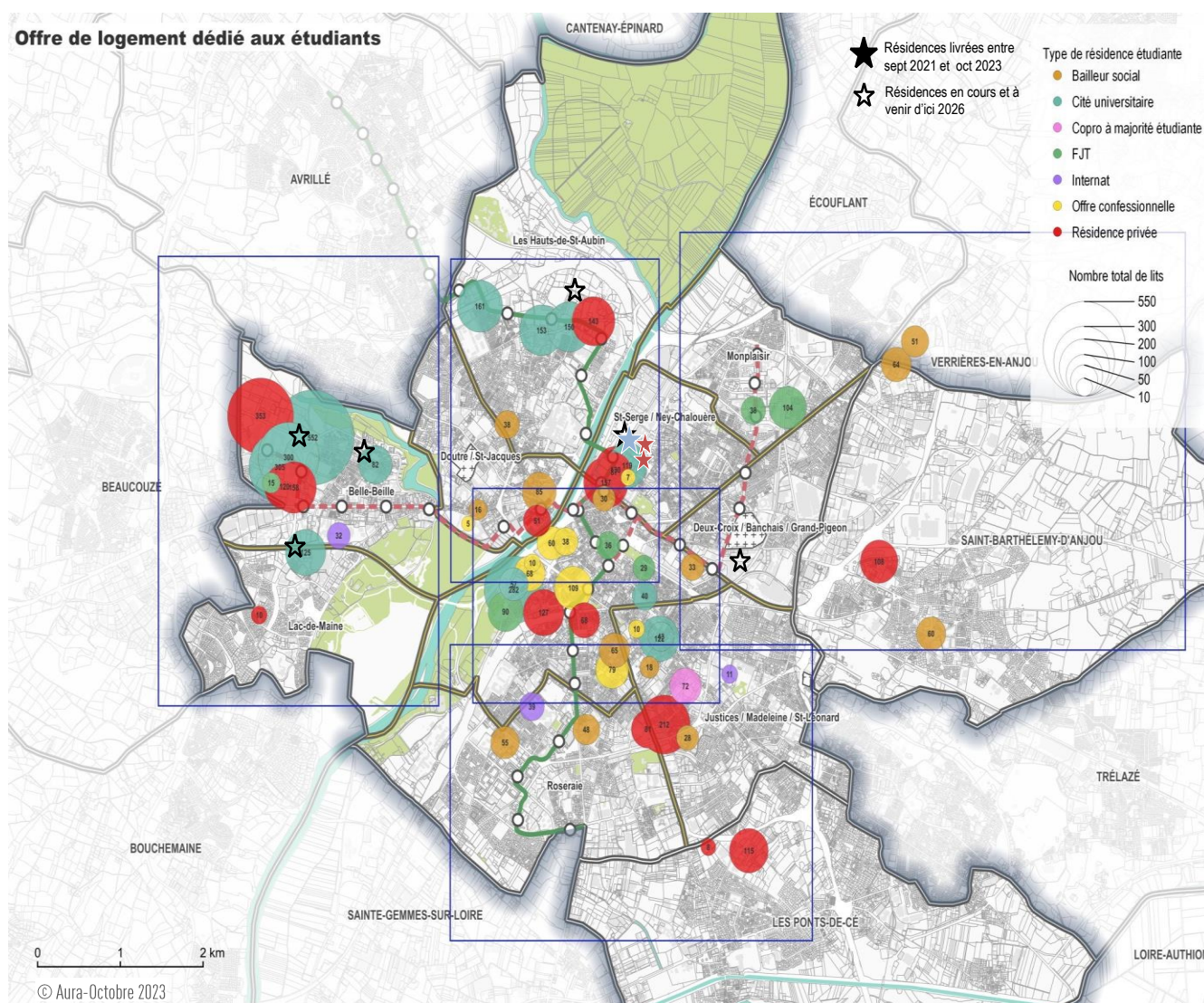
L'offre de logements dédiée aux étudiants

Une offre en croissance, concentrée à Angers

En octobre 2023, l'offre spécifique¹⁸ pour les étudiants s'élève à près de 7 000 logements, soit plus de 2 000 logements supplémentaires par rapport à 2013, dont près de 1000 places ont été livrées entre octobre 2021 et octobre 2023.

Le taux de couverture, c'est-à-dire le nombre de places en octobre 2023 rapporté au nombre d'étudiants à la rentrée 2022/23, est estimé à 16%.

94% de l'offre est située à Angers, proche des sites d'enseignement supérieur (96% en 2012). Dans les communes hors Angers, l'offre se compose de résidences privées et de résidences portées par des bailleurs sociaux en lien avec les écoles (essentiellement Podeliha avec sa marque viv@apart).



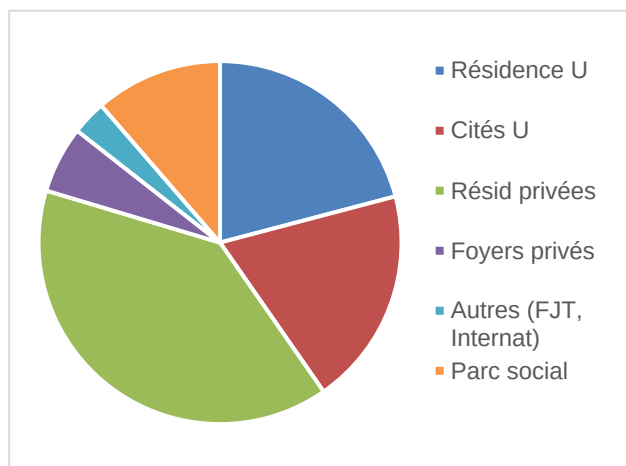
Plusieurs projets sont en travaux ou en étude, principalement sur le campus de Belle-Beille portés par le CROUS et par des opérateurs privés dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain (Climax, Métamorphose, Magasins généraux, Nid de Pie, ...). Dans certaines opérations privées, les logements ne sont pas destinés en totalité à une population étudiante mais également à des jeunes actifs.

¹⁸ Sont retenus, les résidences et cités universitaires, les chambres d'internat de lycées, les logements locatifs sociaux réservés aux étudiants et les foyers et résidences privés. Les Foyers jeunes travailleurs accueillent également des étudiants mais leur part est très faible et ce n'est pas la vocation première de ces structures.

Le poids des résidences privées en hausse dans l'offre de logement étudiant

Le **parc du Crous** compte **un peu plus de 2 500 places**, une **offre stable** depuis 2013 (entre démolition, restructuration/ réhabilitation lourde et nouvelle résidence). Ainsi, l'offre du CROUS représente **39% de l'offre totale** (contre 50% il y a 10 ans).

Capacités d'accueil selon le type d'hébergement à l'échelle d'Angers Loire Métropole



En effet, parallèlement aux 184 nouvelles places proposées par le CROUS ces 10 dernières années, on compte également plus de 1 600 nouvelles places en résidences privées et 500 places chez les bailleurs sociaux. Ainsi, **la part des places en résidences privées est de 38% et de 7% pour le parc locatif social.**

Le nombre total de places dans les autres types d'hébergements est stable.

© aura – Source : CLOUS, bailleurs sociaux et gestionnaires privés.

Enfin, l'offre alternative proposée par l'association intergénérationnelle « Le temps pour toiT » ou par l'association Habitat Jeunes David d'Angers dans le cadre du dispositif « un habitat temporaire chez l'habitant » ou encore les colocations solidaires (KAPS) n'est pas comptabilisée.

Près d'un logement spécifique sur trois est situé à Belle-Beille

A Angers, l'offre de logements pour les étudiants se concentre pour 30% dans le quartier de **Belle-Beille, qui compte près de la moitié des hébergements proposés par le Crous**. Près de 20% de l'offre dédiée aux étudiants est également située dans le quartier **Centre-ville /La Fayette, avec la quasi-totalité de l'offre confessionnelle**. De même, avec les dernières livraisons, le quartier St-Serge compte près de 20% de l'offre, essentiellement en résidences privées.

Le développement récent de l'offre s'est principalement fait dans les quartiers des Hauts de St-Aubin et St-Serge, desservis par le tramway, et directement accessibles pour les étudiants du pôle universitaire de santé et du pôle universitaire St-Serge.

Seul le quartier Deux-Croix /Banchais /Grand-Pigeon ne compte pas d'offre dédiée aux étudiants.

Nombre de logements répartis par type d'hébergement et par quartier à Angers

QUARTIER	CROUS	RESID SERVICES	Parc locatif social	Autres (FJT, internat)	Offre confessionnelle	Total général
Belle-Beille	1 238	631		47		1 916
Centre-ville	373	195	128	155	354	1 205
Hauts de St-Aubin	314	499	188			1 001
St-Serge Ney	303	897			7	1 207
Justices/Madeleine/St-Léonard	165	284	46	11	10	516
Roseraie			103	120		223
Doutre-St-Jacques		51	101		15	167
Monplaisir				142		142
Lac de Maine	125	10				135
Total général	2 518	2 597	566	474	386	6 511

© aura –Octobre 2023 - Source : CLOUS, bailleurs sociaux et gestionnaires privés.

36% des étudiants de l'unité urbaine d'Angers bénéficient d'une aide au logement

Selon l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants de 2022¹⁹, 69% des étudiants déclarent bénéficier d'une aide au logement. A l'échelle de l'unité urbaine (UU) d'Angers²⁰, la part est nettement moins importante puisqu'elle s'élève à 36% des effectifs d'étudiants (à la rentrée 2020/2021), alors qu'ils y ont tous droit dans les faits.

Fin 2021, on compte près de 16 000 étudiants bénéficiaires d'une aide de la CAF dans l'UU d'Angers.

Tandis que les étudiants représentent à peine 23% du total des allocataires CAF de ce territoire (part stable depuis 2018), les étudiants percevant une aide au logement représentent plus de 38% des allocataires percevant une aide au logement. Cette part est en forte hausse (+3,5 points) du fait de la baisse du nombre total d'allocataires percevant une aide au logement, elle-même liée au nouveau mode de prise en compte des ressources pour le calcul des aides au logement mis en place en janvier 2021²¹.

Evolution 2018-2021 du nombre d'étudiants allocataires CAF dans l'Unité urbaine d'Angers

Allocataires CAF au 31.12 de l'année	2018	2019	2020	2021	Variation 2018-2021
Etudiants allocataires	15 211	15 413	15 793	16 090	879
dont bénéficiaires aides au logement	15 120	15 295	15 682	15 982	862
dont bénéficiaires autres aides	91	118	111	108	17
Part des étudiants alloc / total étudiants	35,6%	34,0%	34,0%	36,2%	

© aura – Source : CAF de l'Anjou, allocataires CAF au 31 décembre de l'année. Etudiants responsable du dossier allocataires

Nd : non disponible les données stabilisées du nombre d'étudiants ne sont pas encore disponibles pour la rentrée 2021/2022.

Entre 2018 et 2021, le nombre d'étudiants bénéficiaires d'une aide au logement progresse de près de 900 unités, parallèlement à la progression du nombre total d'étudiants dans l'unité urbaine d'Angers (+3 700 entre 2018 et 2020).

Principales caractéristiques des étudiants allocataires, bénéficiaires d'une aide au logement à fin 2021 :

- 97% sont des ménages composés d'une seule personne ;
- 95% ont moins de 25 ans ;
- 60% sont des femmes ;
- 27% sont boursiers ;
- 9% sont étudiants salariés.

¹⁹ Cf. encart ci-après

²⁰ Elle regroupe les communes d'Angers, d'Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé, Mûrs-Erigné, St-Barthélemy d'Anjou, Ste-Gemmes-sur-Loire et Trélazé.

²¹ Mise en place en janvier 2021, la réforme des aides au logement repose sur deux grands changements qui ont pour objectif de rendre les aides versées plus cohérentes avec la situation économique des foyers lorsque leurs ressources évoluent :

les ressources retenues pour le calcul des aides au logement sont celles perçues par le foyer au cours des 12 derniers mois, et non plus les revenus déclarés correspondant à la situation du foyer deux ans plus tôt ;

les montants des aides au logement sont à présent révisés chaque trimestre (hors changements familiaux ou professionnels), au lieu d'une actualisation annuelle (en janvier) selon l'ancienne règle.

Ce nouveau mode de calcul a été rendu possible grâce au prélèvement à la source ; une grande partie des ressources sont désormais récupérées automatiquement dans le Dispositif de ressources mensuelles. Les autres paramètres de calcul de ces aides n'ont pas été modifiés : à configuration familiale, ressources et logement constants, les aides au logement versées demeurent identiques. Cette réforme a été accompagnée de mesures visant à en atténuer les effets négatifs pour certains publics (avec par exemple, un maintien des droits pour les retraités, chômeurs et étudiants salariés).

Toutes choses égales par ailleurs, en comparant les aides versées en 2021 à une situation simulée sans réforme [CNAF, 2022], le montant d'aide au logement reçu n'a pas été modifié lors de la mise en place de la réforme pour près de la moitié des foyers. Pour un tiers, il est plus faible qu'en l'absence de réforme (7 % d'entre eux ont perdu leur droit à allocation), et il est plus élevé pour les 18 % restants. Toutefois, l'effet de la réforme n'est pas uniforme et varie selon le profil sociodémographique de l'allocataire. Les foyers dont l'allocataire principal est en emploi ou un jeune non étudiant sont davantage concernés par une baisse des aides reçues. À l'inverse, les aides diminuent moins souvent lorsque l'allocataire principal est un chômeur ou un étudiant non salarié. Ces ajustements plus rapides à la hausse ou à la baisse s'expliquent par la contemporanéisation des ressources, et par les révisions trimestrielles du droit qui actualisent la situation des allocataires.

93% résident à Angers

Les étudiants de l'unité urbaine d'Angers bénéficiaires d'une aide au logement résident dans leur quasi-totalité à Angers.

Au sein de la ville, le quartier Centre-ville/Lafayette, en lien avec l'offre de logements locatifs privés compte 37% des étudiants allocataires d'une aide au logement, suivi par le quartier Belle-Beille (14%) qui compte l'offre CROUS la plus importante et le quartier Justices-Madeleine-St-Léonard (11%), proche du pôle d'enseignement supérieur de la Catho / ESA...

Les trois autres communes de l'unité urbaine qui comptent le plus grand nombre d'étudiants bénéficiaires d'une aide au logement (4,2%) sont Les Ponts-de-Cé, St-Barthélémy d'Anjou et Avrillé en lien avec l'offre de logements, la proximité du tramway et des sites d'enseignement.

L'aide au logement absorbe en moyenne 50% du loyer

Le loyer moyen pris en compte par la CAF pour déterminer le montant de l'aide au logement est de 327 € en 2022.

L'aide moyenne au logement versée par la CAF aux allocataires étudiants s'élève en moyenne à 165 € et couvre un peu plus de la moitié du montant du loyer.

Le montant moyen du loyer résiduel à payer par l'étudiant allocataire s'élève ainsi à 162 € par mois en 2021. Cependant, à ce loyer résiduel, il faut ajouter les charges d'eau, de chauffage, d'électricité et des parties communes (ascenseur...) et autres prestations éventuelles selon le type d'hébergement.

Schéma directeur de la vie étudiante et des campus 2023 – Université d'Angers

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur, une enquête « Conditions de vie des étudiants » a été menée en octobre 2022 : 4 810 réponses recueillies, soit 18% de la population étudiante. Les répondants sont pour plus de 40% des boursiers (contre 29% de la population étudiante totale). Des étudiants internationaux et des étudiants en alternance ou formation continue ont également répondu.

8 étudiants sur 10 déclarent avoir eu des difficultés dans leur recherche de logement, principalement en raison de loyers trop élevés et du manque de logements disponibles. Ainsi 43% des répondants déclarent que le montant de leur loyer est supérieur à leur budget.

Néanmoins, une fois que les étudiants ont trouvé leur logement, ils sont majoritairement satisfaits : services à proximité (89%), surface (86%), état (85%) localisation (84%), calme (82%), prix (73%).

94% apprécient le cadre de vie de leur ville d'études.

59% des répondants déclarent un temps de trajet de moins de 20 mn et ainsi la moitié des répondants seraient prêt à utiliser un mode de transport plus doux.

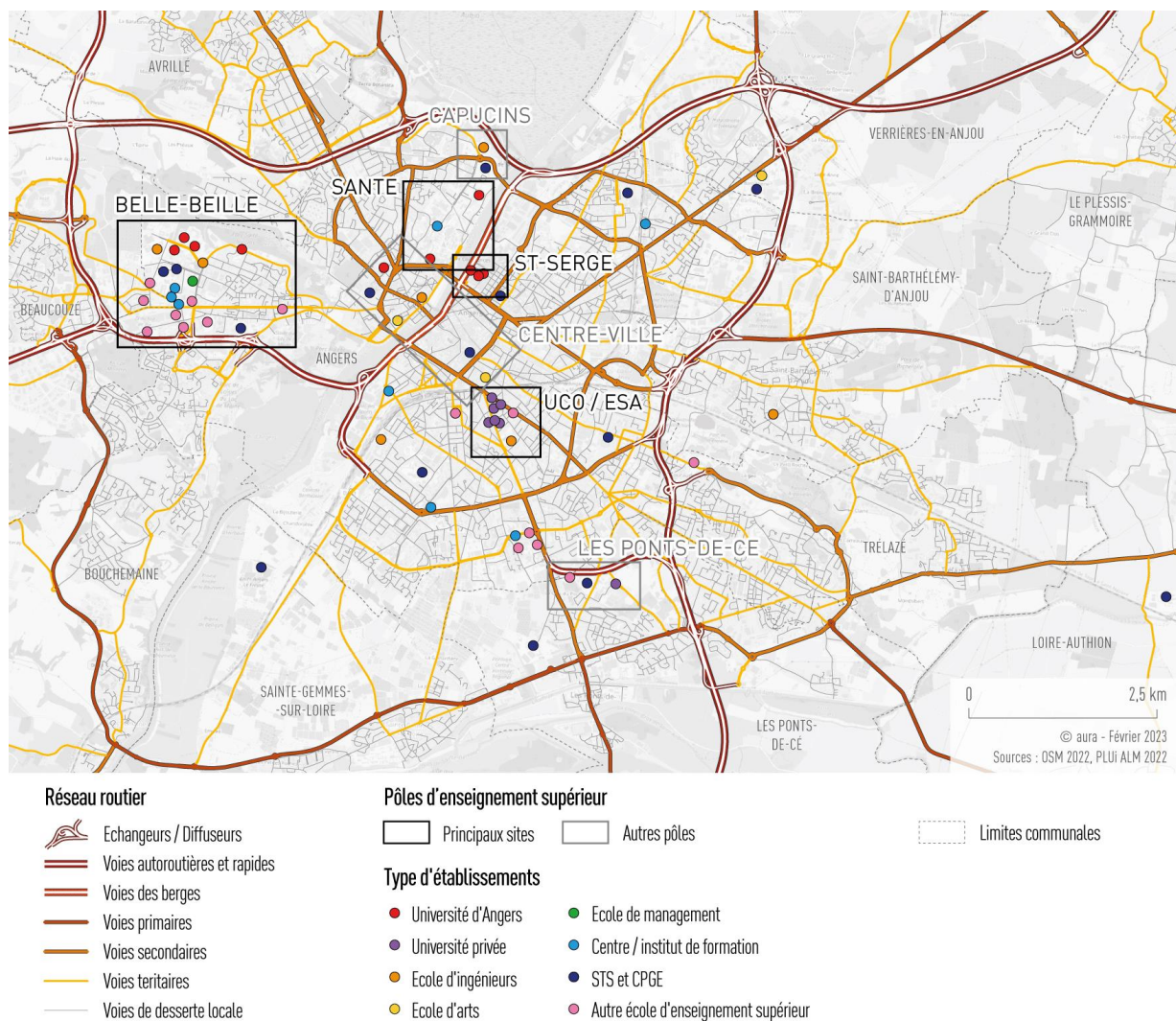
Principales améliorations souhaitées :

- augmentation du nombre de logements, loyers accessibles, rénover les logements en mauvais état ;
- augmenter la fréquence de passage et élargir les horaires des transports en commun, le nombre de places de stationnement ;
- proposer plus d'animations et d'activités culturelles ;
- développer des garages à vélos et trottinettes sécurisés.

<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/actualites/actus-2023/schema-directeur-vie-etudiante.html>

L'accessibilité aux sites d'enseignement

Des sites globalement bien desservis par la route



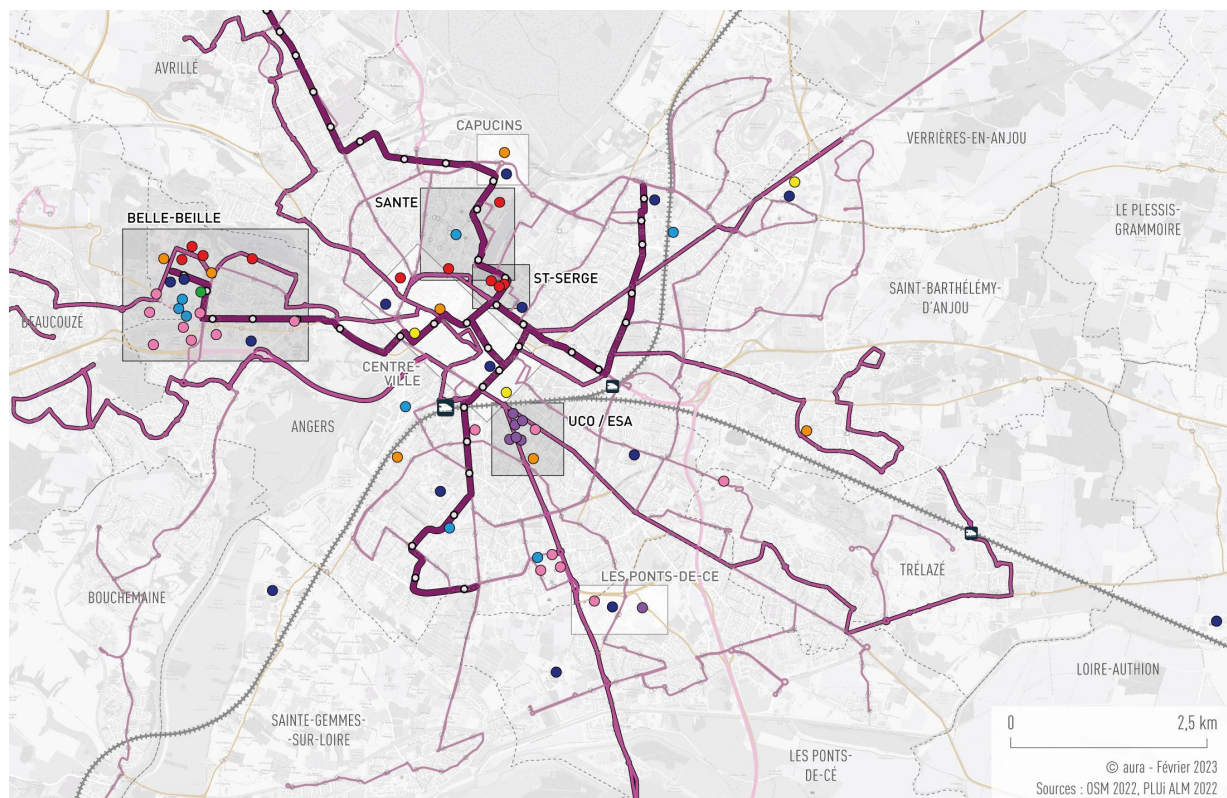
La proximité des axes structurants assure globalement une bonne accessibilité routière des établissements :

- Ceinture du pentagone (ENSAM, Campus St-Serge, Campus Santé, CNDC, ESAD TALM...) ;
- Ceinture des boulevards (ESEIO, INSPé) ;
- Ceinture périphérique (Campus de Belle-Beille, Pôle des Ponts-de-Cé...) ;
- Pénétrente (Campus de l'UCO, Centre Pierre Cointreau, Saint-Aubin-la-Salle...).

Quelques établissements, notamment situés sur des communes périphériques (Lycée du Fresnes à Ste-Gemmes-sur-Loire, Lycée de Pouillé aux Ponts-de-Cé, ESAIP à St-Barthélémy d'Anjou, ...) sont un peu plus éloignés de ces axes structurants néanmoins.

Quelques tensions sont observées en matière de stationnement, principalement sur Belle-Beille. Les emprises publiques et privées consacrées au stationnement sont pourtant conséquentes. L'enjeu est ici de réduire les besoins de stationnement, dans un contexte de sobriété énergétique et climatique. La mise en service du tramway à l'été 2023 doit y contribuer.

Une bonne desserte en transports en commun



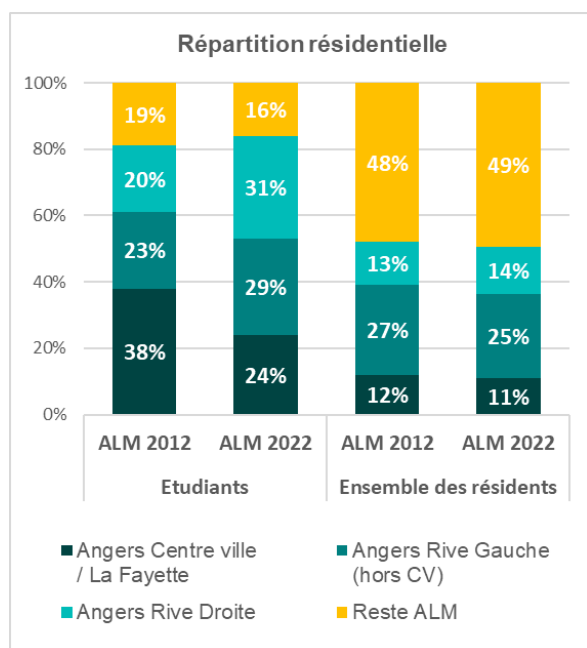
Le réseau de transports collectifs urbains a été restructuré à l'été 2023, au moment de la mise en service des lignes B (Belle-Beille - Monplaisir) et C du tramway (Belle-Beille - Roseraie). Les principaux pôles d'enseignement supérieur sont désormais desservis directement par une ligne structurante (ligne de tramway et lignes métropoles), à l'exception du pôle des Ponts-de-Cé (distant de 500 à 700 mètres d'un arrêt structurant).

De nombreux sites sont également desservis en soirée (20h30-21h / 00h30-1h), soit par le tramway (campus Belle-Beille, Santé et St-Serge, centre-ville, ESEO) soit par le réseau de bus de soirée (lignes métropoles).

La desserte par les TC de quelques lycées proposant des formations supérieures (Pouillé aux Ponts-de-Cé, Narcé à Loire-Authion...) apparaît perfectible.

Les pratiques de déplacement des étudiants

Les données présentées sont issues de l'Enquête Mobilité Certifié Cerema (EMC²), réalisée en 2021 et 2022 sous maîtrise d'ouvrage d'Angers Loire Métropole (ALM). Plus de 4 650 résidents ont été enquêtés sur ALM (un peu plus de 1,5% de la population) et plus de 3 420 habitants sur 5 Communautés de communes autour d'ALM. L'ensemble de leurs pratiques de déplacements ont été recensées un jour de semaine (nombre de déplacements quotidiens et caractéristiques des déplacements selon origine-destination, motifs, modes, profil des personnes qui se déplacent...). Parmi les étudiants enquêtés, 305 habitent Angers Loire Métropole et étudient dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans cet EPCI. L'analyse suivante porte spécifiquement sur cette population. Des données de comparaison avec la population totale et avec les résultats de la précédente enquête de 2012 complètent l'analyse. Plus de 80% de la population étudiante d'Angers Loire Métropole réside à Angers (contre un peu plus de 50% de la population totale). Cette surreprésentation des étudiants à Angers a légèrement augmenté entre 2012 et 2022.

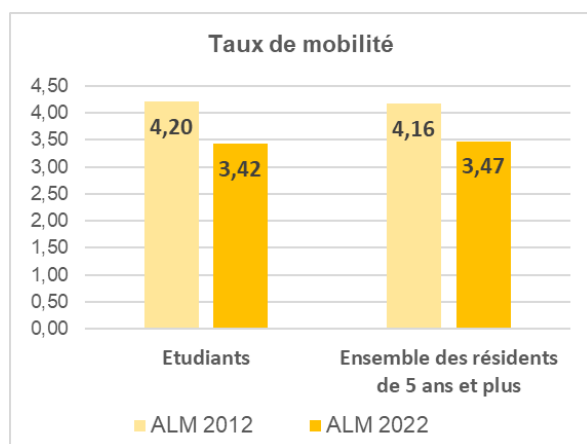


La répartition par quartier des étudiants habitant Angers a connu une nette évolution en 10 ans. Ainsi, les étudiants sont moins nombreux, en proportion, à vivre dans le centre-ville (un peu moins de 25% en 2022, contre près de 40% en 2012). La hausse du nombre d'étudiants, tout comme l'évolution de l'offre et du coût de location résidentielle sont susceptibles d'expliquer ce phénomène. Cette tendance s'observe quel que soit le campus d'appartenance des étudiants. Elle est particulièrement notable pour le campus de Belle-Beille, et légèrement moins importante pour les campus UCO/ESA.

© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

Des étudiants moins mobiles

Une baisse du nombre de déplacements quotidiens



A l'instar du reste des habitants, le taux de mobilité des étudiants a nettement baissé entre 2012 et 2022. En moyenne, un étudiant réalise 3,4 déplacements chaque jour en 2022, contre 4,2 en 2012.

Cette baisse est observée à peu près partout sur le territoire national depuis quelques années. La crise sanitaire semble accentuer ce phénomène.

Cette tendance lourde apparaît encore légèrement plus marquée chez la population étudiante.

© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

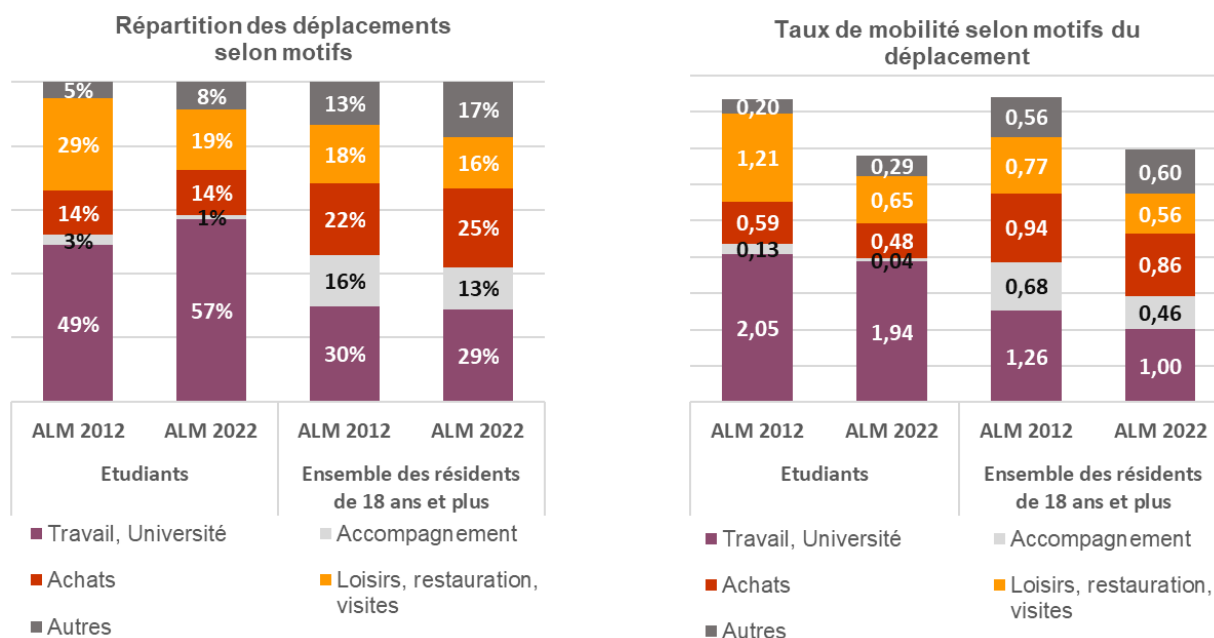
Sur ALM, la population étudiant dans un campus plutôt central (St-Serge, Santé, UCO/ESA...) réalise légèrement plus de déplacements. Mais l'écart de mobilité avec les autres établissements et notamment le campus Belle-Beille s'est assez nettement réduit en 10 ans.

Très forte baisse des déplacements à vocation récréative

En moyenne, un étudiant réalisait 1,2 déplacements à caractère récréatif en 2012. Ce taux a quasiment diminué de moitié en 10 ans (0,65 déplacements en 2022). Ce sont donc les déplacements pour ces motifs qui expliquent une grande partie de la diminution de la mobilité chez les étudiants. Parmi ces motifs, les déplacements pour se restaurer hors du domicile et pour réaliser des visites à des proches sont particulièrement impactés.

En comparaison, la baisse de mobilité constatée pour la population adulte se répartit de façon plus homogène entre les différents grands motifs de déplacements (travail, accompagnement, achat, loisir).

Les déplacements pour étudier/travailler, bien qu'en légère diminution en volume, pèsent encore plus qu'avant chez la population étudiante.



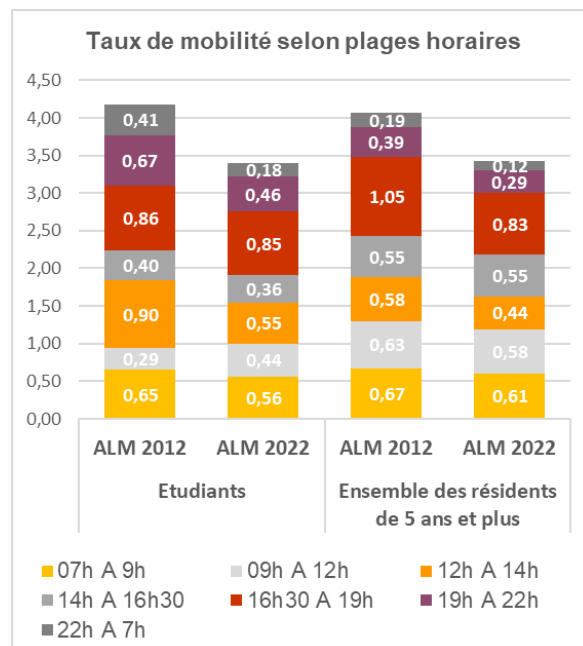
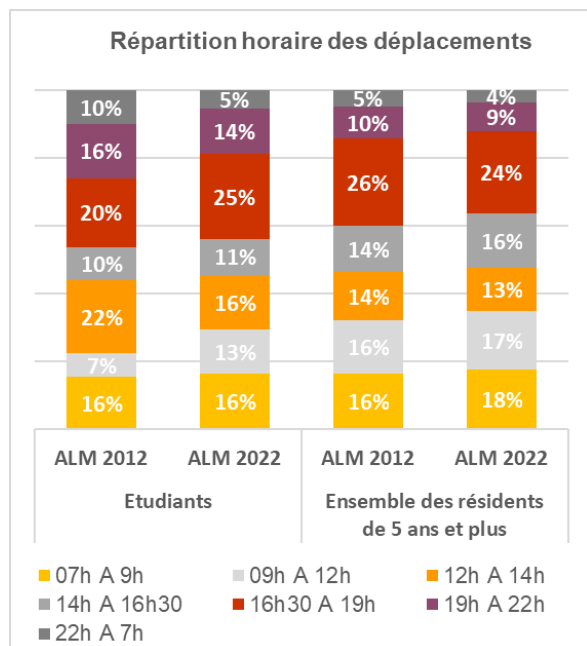
© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

Moins de déplacements lors de la pause méridienne et en soirée

De façon étonnante, le nombre moyen de déplacements par jour a fortement augmenté sur le créneau horaire 9h-12h. Plus de 50% de ces déplacements ont pour motif de destination les études. L'évolution des plannings de cours tenant compte des contraintes de temps et visant une moins forte concentration des flux d'arrivée explique en partie ce phénomène.

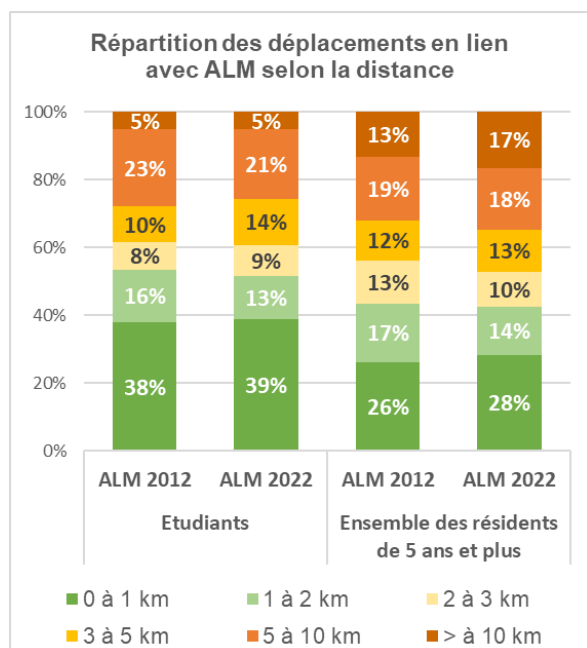
Ce sont les déplacements de la pause méridienne (12h-14h) et en soirée qui ont le plus diminué chez les étudiants. Ceux-ci restent néanmoins plus fréquents que pour la population globale.

Au final, la répartition horaire des déplacements des étudiants a tendance à se rapprocher de celle des autres résidents du territoire.



© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

Plus de la moitié des déplacements inférieurs à 2 km



© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

Les étudiants du pôle UCO / ESA se distinguent par leur très forte propension à réaliser des déplacements courts (80% font moins de 2 km) et même très courts (55% ne dépassent le kilomètre), favorables à la marche. Ceux des campus Saint-Serge, Santé et Capucins réalisent plus de déplacements de distances intermédiaires que les autres (32% de déplacements entre 2 et 5 km), propices à l'usage des transports en commun.

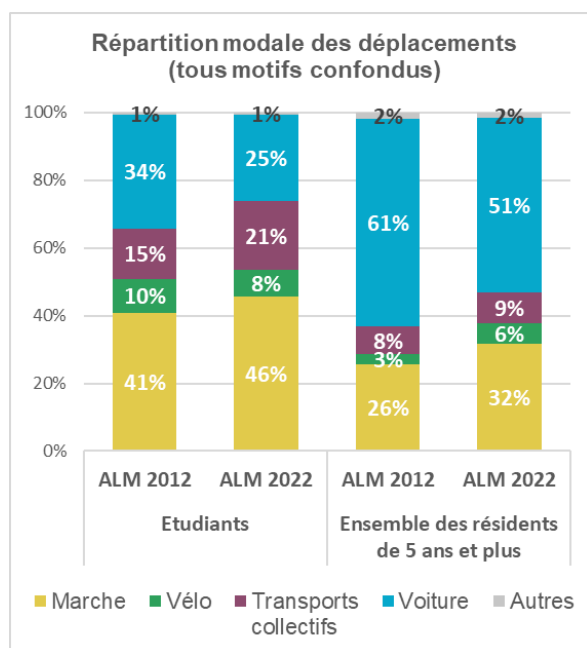
Les étudiants réalisent beaucoup plus de déplacements courts (inférieurs à 2 km) et nettement moins de déplacements longs (supérieurs à 10 km) que la moyenne.

Près de 40% de leurs déplacements ne dépassent pas 1 km (distance pertinente pour la pratique de la marche à pied) et près de trois quarts font moins de 5 km (distance pertinente pour le vélo musculaire).

On observe peu d'évolution entre 2012 et 2022 dans la répartition des déplacements selon la distance.

Une évolution des modes de déplacement des étudiants favorables aux modes alternatifs

Un fort usage des modes alternatifs, une tendance à la hausse en 10 ans



© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

Ce sont les transports collectifs (TC) qui connaissent la plus forte dynamique chez les étudiants. Profitant de la mise en service de la première ligne de tramway quelques mois avant le début de la précédente enquête (juin 2011), la part modale des TC a augmenté de 6 points en 10 ans pour cette catégorie de population.

La pratique de la marche progresse également. Près de 1 déplacement sur 2 est effectué à pied chez les étudiants (part modale de 46% en 2022).

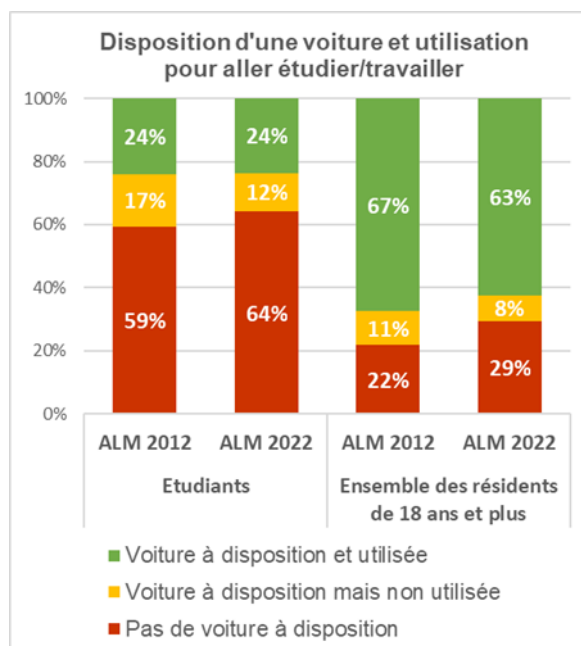
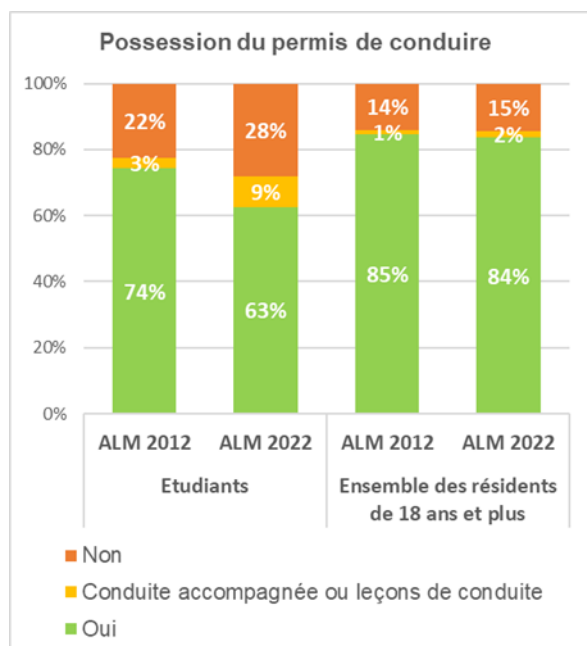
La part modale du vélo a globalement doublé ces 10 dernières chez les résidents d'Angers Loire Métropole. Cette tendance n'est pas observée chez les étudiants. Leur niveau d'usage du vélo, qui reste supérieur à la moyenne, a légèrement diminué entre 2012 et 2022.

Sur ALM, la part modale des TC a particulièrement augmenté chez les étudiants des campus Saint-Serge, Santé et Capucins, sites desservis par la première ligne de tramway. Les étudiants du campus de Belle-Beille ont un usage assez bien réparti des 3 modes de déplacement (marche, voiture et TC). Les étudiants du pôle UCO/ESA plébiscitent largement la marche (plus de 70% de part modale). Enfin, la répartition des déplacements selon les différents modes est proche de la moyenne pour les étudiants des autres établissements disséminés sur le territoire (pris comme un tout).

L'usage de la voiture a fortement baissé en 10 ans. Sa part modale a chuté de 9 points pour l'ensemble des résidents comme pour la population étudiante. C'est une tendance lourde observée depuis plusieurs années dans les zones urbaines métropolitaines.

L'intensité d'usage de la voiture apparaît nettement moins élevée chez les étudiants. Ceux-ci n'ont recours à la voiture que pour 1 déplacement sur 4, alors que celle-ci est utilisée dans un peu plus de 1 cas sur 2 en moyenne pour l'ensemble des habitants de 5 ans et plus.

Une relative indépendance à la voiture



© aura - Source : EMC² GRA 2022, EDGT 2012

Le poids des étudiants possédant le permis de conduire a nettement baissé en 10 ans (moins 11 points, moins 6 points en enlevant les étudiants en cours d'apprentissage). Cette tendance n'est pas observée globalement pour la population de 18 ans et plus.

Seulement 36% des étudiants disposent d'une voiture personnelle pour aller étudier/travailler, contre 71% chez les résidents majeurs. A l'instar de l'ensemble des habitants, le poids des étudiants sans voiture à disposition a augmenté en 10 ans.

Cette localisation concentrée à proximité des campus, des zones d'activités (technopôle notamment) et des grands équipements (comme le CHU) favorise les synergies entre acteurs de la recherche, mais aussi avec les acteurs économiques, locaux et extérieurs au territoire.

A ce titre, la structuration de la recherche autour du Campus du Végétal à Beaucouzé, et au plus près d'autres organismes (INRAE, Plante&Cité, GEVES,...) et des lieux d'enseignement supérieur, est un véritable catalyseur pour la recherche dans le domaine du Végétal mais aussi pour favoriser les synergies avec les autres domaines (santé, bioinformatique, etc.).

Le Campus du végétal, un écrin scientifique dédié à l'excellence

Le Campus du Végétal regroupe, à l'ouest d'Angers, des établissements d'enseignement supérieur, de recherche, de centres d'expertises et de transfert, le pôle de compétitivité et des entreprises sur le végétal en Pays de la Loire (voir aussi p.30).

Constitué de partenaires comme l'Inrae, l'Université d'Angers, l'Institut Agro et l'Esa, le Campus du végétal à Angers-Beaucouzé regroupe 90 % du potentiel de la recherche régionale liée au végétal, avec des centaines de chercheurs et techniciens.

Le Campus du Végétal - dont l'unité IRHS (unité mixte de recherche INRAE - Université d'Angers - Institut Agro) est une pièce maîtresse du dispositif - est spécialisé sur la qualité et la santé du végétal.

Il a été conçu pour mutualiser les moyens et favoriser les collaborations et les approches interdisciplinaires.

L'établissement bénéficie d'installations dédiées à la recherche et l'innovation, avec notamment un ensemble de serres et de chambres de culture pour les expérimentations et une plateforme de phénotypage depuis 2009. Phenotic 2, qui a été inaugurée début 2023, est en effet une plateforme technologique de pointe unique en Europe pour observer les végétaux : elle se compose d'une serre semi-fermée et fortement numérisée de 1 000 m² et deux robots spécifiquement créés pour étudier l'imagerie des plantes.



Source : Université d'Angers

Le Campus du Végétal accueille également, en son sein, la Maison de la recherche qui héberge 250 chercheurs et ingénieurs (SFR Quasav, UMR IRHS, Sonas, Grappe, Leva et Végépolys Valley; et la Maison du végétal qui héberge les équipes du pôle de compétitivité Végépolys et du centre technique Plante et Cité.

Depuis plusieurs années maintenant, la collaboration entre l'Université d'Angers, l'Institut Agro et l'Inrae est fructueuse : elle a notamment permis de faire émerger la structure fédérative de recherche Qualité et santé du végétale (Quasav) en 2008, l'Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS) en 2012, et l'émergence d'un pôle de compétitivité mondial, Vegépolys Valley, grâce à l'appui de tous les acteurs de l'écosystème et en premier lieu les entreprises du Végétal spécialisé. Des programmes structurants (RFI Objectif Végétal, notamment) soutenus par les collectivités locales et régionales ont également concouru à cette structuration.

Le soutien à la recherche par les structures collaboratives de R&I : des machines et des Hommes

Les pouvoirs publics, l'Etat, la Région ou Angers Loire Métropole, participent au financement de la recherche angevine à travers différents dispositifs (Connect talent, PEPITE, financement de thèses, etc.).

Un certain nombre d'acteurs, privés, publics ou parapublics, soutiennent également les laboratoires de recherche publics, que ce soit par un accompagnement humain ou un soutien matériel.

Présents au sein des structures de recherche, les « plateformes technologiques » et « plateaux techniques » sont des infrastructures spécialisées et équipées de matériel avancé, destinées à la recherche, au développement, ou à la réalisation de travaux pratiques dans divers domaines scientifiques et technologiques.

Parmi les principales structures collaboratives angevines, *Plug in Labs Ouest* recense 9 plateformes technologiques au service de la recherche académique (voir ci-dessous) intervenant sur différentes thématiques. A ces plateformes technologiques il convient d'ajouter les plateaux techniques de l'Université d'Angers CRISTAL et ASTRAL dans les domaines Industrie du futur / Santé / Végétal, LASIMA dans le domaine Industrie du futur, ANAN, IMAC, et COMIC dans les domaines Santé / Végétal.

Plateformes technologiques (PF) et plateaux techniques (PT) :

	SFR (établissement)	Type	Nom	Désignation
	CONFLUENCES (UNIVERSITÉ D'ANGERS)	PF	USERLAB	Plateforme d'analyse du comportement P2AC
		PT	ASTRAL	Analyse structurale moléculaire
	MATRIX (UNIVERSITÉ D'ANGERS)	PT	CARMA	Caractérisation de matériaux fonctionnels
		PT	CRISTAL	Analyse thermique et de cristallographie
		PT	LASIMA	Lasers et imagerie
		PF	LENTIVÉC	Production de vecteurs lentiviraux
		PT	PACEM	Analyse cellulaire et moléculaire
	ICAT (UNIVERSITÉ D'ANGERS)	PT	PRIMEX	Radiobiologie et imagerie expérimentale
		PF	PRISM	Imagerie et spectroscopie multimodale (avec Université Rennes)
		PT	SCAHU	Animalerie hospitalo-universitaire
		PT	SCIAM	Imageries et analyses microscopiques
		PF	SynNanoVect	Plateforme de production de vecteurs de synthèse et vectorisation de biomolécules (avec Université Bretagne Occidentale à Brest)
	QUASAV (UNIVERSITÉ D'ANGERS)	PT	ANAN	Analyses acides nucléiques
		PT	COMIC	Collection micro-organismes
		PT	IMAC	Imagerie cellulaire
		PF	PHENOTIC	Phénotypage des semences et des plantes (hors cadre en gestion INRAE)
	(ESA)	PT / PF	PHYTO	Analyses phytochimiques
		PF	SensoVeg	Plateforme de tests consommateurs avec l'analyse sensorielle de produits alimentaires et non alimentaires

© aura – Source : Université d'Angers et sites Internet plateformes

D'autres plateaux techniques sont principalement dédiés à la formation mais leurs machines et équipements peuvent servir les mêmes équipes et leurs activités de recherche, comme les réputés Centre de simulation en santé du CHU d'Angers (All'Sims) ou le Cybersecurity Innovation Hub (CIH) by ESAIP.

Sur la thématique Santé, le CHU d'Angers est d'ailleurs un acteur majeur de la recherche, à travers ses activités de formation et laboratoires avec la Faculté de santé de l'Université d'Angers, directement ou par le biais de l'Institut de Biologie en Santé ou l'ICO (Institut de Cancérologie de l'Ouest) notamment, et par le biais des moyens techniques mis à disposition (living lab ALLEGRO et All'Sims). Le [CHU Angers](#) est en outre un diffuseur important de connaissance avec 682 publications recensées en 2022. La recherche clinique en santé regroupe plus de 300 enseignants chercheurs, hospitalo-universitaires et chercheurs travaillant auprès des patients et dans les laboratoires.

D'autres structures parapubliques jouent un rôle important dans le soutien à la recherche angevine :

- Biogenouest, le réseau interrégional de plateformes technologiques en sciences du vivant et de l'environnement, basé à Rennes, fédère des unités de recherche dans le Grand Ouest et coordonne 37 plateformes technologiques ouvertes à l'ensemble de la communauté scientifique (publique et privée). Les plateformes angevines LentiVec et PHENOTIC sont membres de ce réseau.

- Créée en 2012 dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir, la SATT [Ouest Valorisation](#) est l'opérateur de valorisation de la recherche publique pour 28 établissements en Bretagne et Pays de la Loire. Cette structure fait le lien entre acteurs publics et privés, entre recherche académique et innovation.

- Il conviendrait d'y ajouter le Technocampus de l'électronique (ex Cité de l'objet connecté) à Verrières-en-Anjou, structure privée désormais pilotée par le cluster WeNetwork et soutenue par les pouvoirs publics (Etat, Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole).

Technocampus Electronique & IoT

Inauguré en décembre 2019 au cœur d'un bassin historique de l'industrie électronique, le Technocampus Electronique & IoT²² est l'un des 6 technocampus thématiques ligériens. Porté et financé par la Région Pays de la Loire, Angers Loire métropole, avec le soutien de l'État, il incarne un lieu de convergence où se rencontrent les acteurs industriels et académiques de la filière électronique et de l'Internet des objets.

Cet accélérateur industriel d'un genre nouveau est né sur les bases de l'ancienne Cité des objets connectés, elle-même inaugurée à grand bruit par le Président de la République François Hollande le 12 juin 2015. Le cluster des acteurs de l'électronique de l'Ouest, WeNetwork, en a pris le contrôle en 2019 à la suite de l'entreprise angevine Eolane.

Plateforme de recherche et d'innovation mutualisée, ce Technocampus colocalise aujourd'hui des acteurs industriels et académiques travaillant sur l'accélération de la diffusion de l'électronique et de l'IoT, dans les produits et les procédés de production. Ce Technocampus accompagne également les entreprises de la filière d'assemblage électronique vers l'électronique 4.0. Le Technocampus Électronique & IoT est animé par We Network, le centre technique de la filière électronique française qui fédère 200 adhérents – dont les principaux sous-traitants électroniques français.

Une cinquantaine de personnes travaillent quotidiennement au Technocampus Electronique & IoT, dans les plus de 1 500 m² d'espaces disponibles à la location, équipé de nombreuses machines et équipements spécifiques, et qui sont mis à disposition des acteurs de la filière.

Des établissements d'enseignement supérieur, angevins ou non, et leurs laboratoires sont partenaires du Technocampus Electronique & IoT : en particulier l'ESEO, Polytech Angers et l'Université d'Angers, Arts et Métiers Angers, mais aussi les Universités de Nantes et du Mans, Polytech Nantes et Centrale Nantes...



Sources : Image 1 – Bing Maps



Image 2 - libre de droits

²² IoT : Internet of Things ou objets connectés en français.

Si un grand nombre d'organismes et structures de soutien à la recherche de rayonnement régional ou national sont parties prenantes de certains laboratoires et plateformes de la région angevine, peu d'entre eux y ont implanté une antenne locale ou délégation régionale. L'INRAE est le seul organisme de recherche national à être implanté à Angers.

Quand le monde de la recherche rencontre celui des entreprises : des chaires angevines symboles des valeurs humanistes et autres spécificités sectorielles locales

Au-delà de leurs missions éducatives, les chaires permettent d'accompagner, à travers des partenariats publics-privés, les entreprises dans la recherche appliquée. Il s'agit de leur apporter un éclairage nouveau sur une problématique particulière à travers diverses activités : créations de filières spécialisées, workshops, publications, créations de cas et d'études appliquées, financement de thèses, etc.

Les chaires ont souvent une durée de vie déterminée et peuvent être renouvelées dans le temps ou non en fonction des sujets et des ambitions des partenaires.

Parmi les principaux établissements d'enseignement supérieurs angevins, universités et écoles, on recense plus de 30 chaires avec une forte représentation des sciences humaines et sociales, symbole des Humanités enseignées de longue date dans la capitale de l'Anjou.

6 chaires au sein de l'Université d'Angers (UA).

2 chaires rattachées au GRANEM :

- Chaire « [AAPRO](#) » (Avantages et Acceptabilité des PROtéines alternatives) : *cette chaire porte sur l'intégration des protéines alternatives dans l'alimentation afin d'élargir les sources de protéines et de réduire l'impact environnemental*. Elle a pour partenaires académiques les Universités de Nantes, Wageningen (Pays-Bas), Laval (Québec) et l'ESA à Angers. Parmi les principaux partenaires Entreprises en 2023-2024 on peut citer Eureden (ex coopératives Triskalia et Groupe d'aucy), HappyVore, Foodinnvo, Hemplt, Nova Child, Ynsect, Onepoint...
- Chaire « [Règles et marchés](#) » : elle est destinée à favoriser le développement de travaux de recherche relatifs à la régulation financière. Elle a pour principaux partenaires les représentants régionaux des Commissaires aux comptes, de l'Ordre des experts comptables, les cabinets Becouze, FIDACO, TGS France, Fiducial, FITECO...

2 chaires rattachées au Centre Jean Bodin (CJB) et au pôle LLSHS - SFR Confluences :

- La Chaire [Environnement, Adaptability, Risks, Transitions, Health](#) (EARTH), parrainée par Yann Arthus-Bertrand et rattachée au Centre Jean Bodin, s'appuie sur le concept d'Humanités environnementales pour réfléchir à la lutte contre le réchauffement climatique.
- La [Chaire internationale Mukwege](#), en partenariat avec l'ANR et l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, vise à développer les recherches interdisciplinaires dans le domaine des violences sexuelles à l'égard des femmes et des filles dans les contextes conflictuels.

1 chaire rattachée au laboratoire TEMOS et au pôle LLSHS - SFR Confluences :

- Chaire [EnJeu\[x\] « Parole et Pouvoir d'Agir des Enfants et des Jeunes »](#), l'une des 3 chaires du pôle Enfance & Jeunesse inaugurées en 2021 dans chacune des universités partenaires (Nantes, Angers, Le Mans) et destinée à promouvoir l'enfance et la jeunesse en tant que champs de recherche interdisciplinaire innovant. Nova Child en est le partenaire économique principal.

1 chaire rattachée à l'ESTHUA, la Faculté de tourisme de l'UA :

- Chaire [Tourisme ESTHUA/ESPACES](#) : l'objectif de cette chaire consiste à réfléchir aux évolutions du tourisme en cours, à les anticiper, voire à contribuer à leur avènement. Les laboratoires GRANEM et ESO y sont associés, ainsi que la revue ESPACES et la société Huttopia.

L'UCO dispose actuellement de 6 chaires (et 1 chaire cosmétique en projet) :

- La [Chaire Éthique et innovation](#) de l'UCO veut partager à tous ses acteurs (entreprises, étudiants, chercheurs, associations...) son expérience de la réflexion éthique pour accompagner le développement de la technologie. Avec un budget annuel de 195 K€, ses partenaires sont les Groupe Lelièvre, Groupe Lucas, Groupe Actual, Sotrapid, Groupe BMG.
- La [Chaire Entrepreneuriat et territoires](#) est un lieu de rencontres et d'échanges entre les entrepreneurs du Grand Ouest de la France et les étudiants et chercheurs de l'UCO, et cherche à favoriser et renforcer l'écosystème entrepreneurial local. Avec un budget de 155 K€ / an, ses partenaires sont Patrick BOUVET, Groupe Lactalis, Séché Environnement, Crédit Agricole Anjou Maine, Pierrick DANO.
- La [Chaire Afrique](#) vise à promouvoir la recherche et la coopération franco-africaine ainsi que le développement de formations au service des territoires africains. Au-delà de ses partenaires universitaires africains, cette chaire est soutenue par le Groupe Vallée (BTP).
- La Chaire [Vietnam](#), qui vise à établir et développer des relations académiques et universitaires durables entre l'UCO et ses pairs vietnamiens. Le Fonds Sustineo en est partenaire.
- La Chaire [Ressources humaines](#) dispose d'un budget de 190 K€ / an, avec pour partenaires Bodet Software, Baker-Tilly SREGO, Scania, Idéa Groupe, Cetih, et CIC Ouest.
- La Chaire [Avenir du droit](#) ambitionne d'être un lieu de recherche et d'expertise juridique, tant au profit des étudiants de la Faculté de droit, économie, gestion de l'UCO, que de tous les partenaires du projet (cabinets, études, entreprises, collectivités, associations...). Le premier budget est de 100K€ /an.

L'Institut Agro Rennes-Angers accueille 6 chaires :

- Futurs d'élevage, avec le groupe Grimaud et Innoval ;
- Mieux produire pour mieux manger, de l'agriculteur au consommateur avec Agromousquetaires ;
- L'innovation collaborative au service des métiers du lait avec Bba Milk Valley ;
- Recherche de performances pour une usine responsable avec le groupe Lactalis ;
- Innovations Agrosanté avec DelleD (groupe LaFleur) ;
- Semences pour demain avec SEMAE.

À l'ESSCA, la production de la recherche est structurée autour de six groupes de recherche disciplinaires et de cinq instituts de recherche transversaux (équivalents de chaires) :

- [EU*Asia Institute](#), créé en 2006 ;
- [Institut « Entreprises familiales »](#), avec un terreau d'entreprises favorable de l'Anjou à la Vendée ;
- [Institut « Transformation digitale des organisations »](#) ;
- [Institut « Transport et mobilités durables »](#), créé en 1992 ;
- [Institut « Mode Éthique et la Consommation Écologique »](#) (MECE), inauguré en 2023 et établi principalement sur le campus de Strasbourg.

[L'ESAIP accueille 4 chaires](#) au cœur de ses domaines d'expertise :

- La Chaire Cybersécurité & IoT, qui délivre des certifications internationales en cybersécurité (budget de 210 K€ / an) ;
- La Chaire Big Data & IoE, (budget de 145 K€ / an) ;
- La Chaire Green It & IoT (budget de 165 K€ / an) ;
- La Chaire Économie circulaire (budget de 165 K€ / an).

[L'ESEO affiche 7 chaires](#) auxquelles participent de grandes entreprises des secteurs de l'électricité, l'électronique et l'informatique :

- Chaire Objets Intelligents et Electronique Embarquée (OIEE) ESEO - ST – SCHNEIDER ;
- Chaire PEPITES ESEO – CIDELEC ;

- Chaire Impacts écologiques et sociaux ESEO - BODET – CAPGEMINI ;
- Chaire Data Intelligence ESEO – TRIMANE ;
- Chaire Cyber sécurité ESEO - THALES – SII ;
- Chaire Intelligence artificielle ESEO - SNCF - SOPRA-STERIA ;
- Chaire Ingénierie d'affaires ESEO – ASTEK.

L'ESA de Angers fait partie de 2 chaires école-entreprise :

- La chaire « AAPRO » rattachée au GRANEM de l'Université d'Angers (voir précédemment) ;
- La chaire « [Mutations Agricoles](#) », chaire de sociologie et d'économie rurale, dont sont membres la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, la Fondation Avril, le Fonds de dotation Roullier et le Fonds de dotation du Campus des agricultures...

Sans connaître le niveau exact d'implication des équipes de l'école d'Angers, Arts et Métiers porte cinq chaires de recherche actives au niveau national sur des sujets à fort impact sociétal et/ou industriel comme :

- **L'environnement** : [Chaire Mines Urbaines](#), consacrée à l'écoconception et au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques avec ecosystem ; [Chaire gestion du cycle de vie des produits \(PLM\) du futur](#), développement d'innovation dans le domaine des méthodes et des outils de gestion du cycle de vie des produits ainsi que la formation des employés aux outils PLM et les préparer à l'industrie 4.0 en partenariat avec Capgemini.
- **La mobilité propre** : [Chaire dynamique non linéaire pour les absorbeurs du futur avec Valeo](#), dont l'objet est de réduire les vibrations liées à l'utilisation de technologies plus propres ;
- **Les systèmes industriels intelligents** : [Chaire Create ID](#) avec ESI, sur les méthodes numériques avancées pour la simulation personnalisée fidèle et temps réel (Hybrid Twin) du comportement des matériaux et des processus de fabrication.
- **Les systèmes industriels intelligents** : [Chaire iPERFORM](#) sur la performance collaborative via les technologies immersives virtuelles avec Alstom, Chanel et Pôle Emploi, et qui s'appuie sur le LAMPA (*Laboratoire Angevin de Mécanique, Procédés et innovAtion*).

On retrouve dans la liste des entreprises impliquées dans ces chaires des entreprises ayant leur siège dans la région angevine ou à l'échelle départementale, mais aussi des entreprises implantées ailleurs dans la région ou en France.

Si les secteurs d'activités des entreprises concernées sont variés et globalement représentatifs du tissu angevin, les réflexions des chaires angevines portent essentiellement sur le domaine dit des humanités et sciences sociales.

Enfin, les partenariats avec le monde économique prennent des formes diverses et parfois en dehors de chaires institutionalisées. D'autres écoles ou laboratoires angevins entretiennent des liens étroits avec des entreprises au rayonnement et à l'implantation variables, comme c'est le cas pour Polytech Angers, l'école d'ingénieurs publique de l'Université d'Angers (parrainages, stages et projets, actions caritatives...) : par exemple Eolane, Terrena, Spie ou désormais Sopra Steria à Angers, Deville ou Dorel en Maine-et-Loire, Gruau, Scalian ou Sogeti Cap Gemini à l'échelle régionale ou encore Renault, Telmma ou Gecina à l'échelle nationale. C'est également le cas du laboratoire historique du LAMPA (Cf. focus ci-dessous).

Focus sur le LAMPA et ses partenaires

Le LAMPA, Laboratoire Angevin de Mécanique, Procédés et innovAtion (LAMPA) de l'école Arts et Métiers, compte 2 équipes de recherche, 51 personnes dédiées à la recherche dont une trentaine d'enseignants-chercheurs et une quinzaine de doctorants.

C'est l'une des 15 unités de recherche des Arts et Métiers, implantée sur 2 sites : le Campus d'Angers et l'Institut de Laval.

Comme de nombreux laboratoires de recherche le LAMPA associe à ses recherches de nombreux partenaires : d'autres laboratoires de recherche académique, à Angers ou non (LARIS, Polytech Angers... LAMCOS à Villeurbanne, LMT-Cachan...), d'autres grandes écoles et universités (ESEO, UCO, Université du Maine, ESB, etc.), et organismes de recherche nationaux (CEA, IFSTTAR...) ; des partenaires institutionnels comme la Région, les agglomérations de Laval et d'Angers Loire Métropole, le Département de Mayenne ou l'Europe (FEDER).

A l'image du LAMPA, de nombreuses entreprises, parfois au rayonnement national ou international, sont également impliquées directement dans les projets de recherche académique (voir logos ci-dessous pour les partenaires du LAMPA).

Les partenaires du LAMPA



Partenaires Industriels



AIRBUS



PSA PEUGEOT CITROËN



SAFRAN
AEROSPACE - DEFENCE - SECURITY



Partenaires Académiques



Collectivités Territoriales



Source : [site internet du LAMPA](https://www.lampa.fr/)

SYNTHESE

Dans l'agglomération angevine, l'offre d'enseignement supérieur (une soixantaine d'établissements délivrant des diplômes post-bac, y compris certains lycées et centres de formation) se concentre sur Angers et quelques communes de 1ère couronne. Cette offre est structurée en 4 principaux sites qui regroupent plus de 80% des étudiants inscrits à savoir les campus Belle-Beille, santé, St-Serge, et UCO/ESA.

Les équipes et équipements de recherche se concentrent également au sein de ces campus où les synergies sont nombreuses entre laboratoires et établissements d'enseignement.

L'offre d'enseignement supérieur privé, portée notamment par la récente loi sur l'apprentissage, s'est encore étoffée depuis 2013. Cet essor s'est accompagné d'un développement immobilier (au moins 25 000 m² supplémentaires) et s'est traduit par des délocalisations de certaines écoles privées, conduisant parfois à un éclatement géographique de l'offre. Cet éclatement présente des risques : dissociation avec l'offre d'équipements et services dédiés aux étudiants (dont la desserte en transports en commun), cohabitation et conflits d'usages voire, tensions sur le marché de l'immobilier d'activités.

L'implantation des étudiants dans la ville au regard, d'une part, de leur lieu d'études et d'autre part, de leur lieu de résidence, reste contrastée. Belle-Beille demeure, de loin, le plus attractif en termes de lieu d'études ce qui n'est pas le cas en tant que lieu de résidence, malgré une attractivité résidentielle en hausse. A l'inverse, le centre-ville regroupe très peu d'étudiants en termes de lieu d'études mais reste le quartier le plus attractif en tant que lieu de résidence, malgré une légère baisse de son attractivité. Les étudiants s'y logent essentiellement dans des petits logements locatifs privés. Evolution notable sur ces dix dernières années : les quartiers périphériques (Monplaisir, La Roseraie, Deux-Croix/Banchais et Lac de Maine) qui accueillent peu de sites d'enseignement supérieur, logent davantage d'étudiants qu'avant, dont une large majorité vivent chez leurs parents.

L'offre spécifique de logements pour les étudiants se concentre essentiellement sur Angers et s'élève à près de 7 000 logements, soit plus de 2 000 logements supplémentaires par rapport à 2013. Près de 50% de cette nouvelle offre est même très récente (2021-2023) et de nouveaux projets vont encore voir le jour prochainement. L'offre de résidences privées s'est beaucoup développée. Ainsi, le parc du CROUS a vu sa part significativement baissée dans cette offre spécifique depuis 2012.

A l'instar du reste des habitants, le taux de mobilité des étudiants a nettement baissé entre 2012 et 2022. La marche est le mode de déplacement privilégié des étudiants. L'usage des transports collectifs et du vélo est également bien plus fréquent que dans le reste de la population, contrairement à celui de la voiture, dont l'usage a, comme pour l'ensemble de la population d'ALM, fortement baissé en 10 ans. Chez les étudiants, ce sont les transports collectifs (TC) qui en ont le plus profité, grâce à la mise en place de la première ligne de tramway. La part modale des TC a, en effet, particulièrement augmenté chez les étudiants des campus desservis (Saint-Serge, Santé et Capucins). Globalement, il existe des disparités selon les sites universitaires. Les étudiants du pôle UCO/ESA plébiscitent largement la marche, tandis que ceux du campus de Belle-Beille ont un usage assez bien réparti des 3 modes de déplacements (marche, voiture et TC), mais l'ouverture de la seconde ligne de tramway desservant Belle-Beille viendra sûrement faire évoluer ces pratiques.

ET DEMAIN...

La consolidation de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire angevin constitue une valeur ajoutée de premier plan et permet de regarder l'avenir avec une vision plus ambitieuse, en changeant l'échelle du concept de campus dans les réflexions d'aménagement d'Angers.

L'organisation de l'offre d'enseignement supérieur concerne avant tout Angers avec des implantations variées liées à la date de création des écoles, aux opportunités foncières, aux politiques universitaires urbaines, au nécessaire rapprochement d'activités... La logique de localisation parfois opportuniste a conduit soit à une plus forte polarisation des établissements d'enseignement supérieur ou à une certaine dispersion qui tend à s'accroître avec le développement de l'offre privée ces derniers temps. Cette explosion de l'offre privée est étroitement liée à la loi du 5 septembre 2018 qui a profondément réformé l'apprentissage pour le développer massivement à tous les niveaux de qualification. Or le gouvernement vient de confirmer qu'il maintiendra le niveau d'aide à l'apprentissage des établissements privés à vocation lucrative. Ce phénomène risque donc de perdurer ces prochaines années.

La recherche académique angevine se structure progressivement et ses effectifs se renforcent ces dernières années. Les domaines d'excellence Santé et Végétal bénéficient d'une reconnaissance bien établie, d'accompagnements spécifiques, du soutien d'équipements et d'organismes majeurs. En tant que « locomotives », le CHU ou le Campus du Végétal avec l'INRAE et Vegepolys Valley concourent à cette logique de concentration des forces vives.

Indépendamment de la qualité de leurs recherches ou de leur renommée, les laboratoires des autres domaines semblent moins bien identifiés, au rayonnement moindre ou sous-estimé :

- Les laboratoires des domaines de l'industrie du futur, numérique, électronique et matériaux aux applications, par essence, plus transversales, semblent moins structurés que les deux autres domaines d'excellence angevins, en dépit de la qualité des établissements et souffrent sans doute de leur éparpillement (ESEO dans les Hauts-de-Saint-Aubin, Polytech à Belle-Beille, Arts et Métiers dans la Doutre, Technocampus à Verrières-en-Anjou...) ;
- Les labo en SHS – lesquelles sont par définition plus complexes à promouvoir ou accompagner vers l'innovation – semblent parfois « noyées » au sein de très grandes unités rattachées à d'autres territoires du Grand Ouest, et peinent peut-être à exister sur le plan local.

La valorisation de la recherche et la promotion des atouts angevins pour en tirer leur plein potentiel est un « puzzle » complexe qui se joue, tout à la fois, au travers :

- de la structuration des acteurs ;
- de leur regroupement autour d'équipements mutualisés ;
- de l'implication des entreprises ;
- d'un « lieu totem » fédérateur ;
- de l'implantation d'organismes nationaux ;
- des politiques d'aménagement qui accompagnent et encadrent le développement des établissements d'enseignement supérieur.

Si les liens entre les campus (voir définition²³) et le territoire qui les abrite sont indissociables, du fait de l'existence de services urbains, de commerces, de lieux de loisirs, mais surtout d'un vrai cadre de vie pour les étudiants, on peut s'interroger sur l'intensité fonctionnelle de ces liens.

Il est indéniable que la mise en service de deux lignes de tramway supplémentaires début juillet 2023 valorise les conditions d'accès direct de plusieurs pôles (Belle-Beille, Saint-Serge, santé) et établissements (UCO, Beaux-Arts, ESEO...), le passage de 2 lignes multipliant la fréquence de desserte.

²³ Un campus (du mot latin désignant un champ) désigne l'espace rassemblant les bâtiments et l'infrastructure d'une université ou d'une école située hors d'une ville. Ce terme inclut ainsi les bâtiments abritant entre autres salles de classes et de recherche, bibliothèques, restaurants, résidences universitaires, et parfois complexes sportifs.

Cependant, l'attachement à des espaces d'animation urbaine de proximité montre des disparités et le rythme universitaire met en lumière des territoires « sans vie » une partie de l'année. Est-ce que la nouvelle centralité de Beaussier, par exemple, va créer plus de porosité entre le campus et le quartier de Belle-Beille ? Est-ce que l'ESEO aux Hauts-de-Saint Aubin ou l'EEGP à Provins et demain l'IFEPSA (à proximité du projet des Hauts-de-Loire) participeront à l'attractivité de ces quartiers en devenir ? Au-delà d'associer une offre urbaine diversifiée à proximité, quels atouts apportent leur présence dans les quartiers ? Les leviers de l'aménagement et de l'urbanisme ne sont pas les seuls qui permettent de créer du lien entre les établissements et leur quartier. L'exemple du partenariat de la maison de quartier des Hauts-de-St-Aubin avec l'ESEO, dont les étudiants assurent du soutien scolaire auprès des enfants du quartier, l'illustre bien.

Aujourd'hui, les réflexions au sein des campus tendent à plus de mutualisation entre les établissements. Dès à présent, avec les lois climat et résilience (objectif de zéro artificialisation nette) et Energie Climat (zéro émission nette), à l'horizon 2050, il s'agit d'aller plus loin en intégrant, dans les modes d'aménagement, des formes urbaines plus mixtes et des projets plus hybrides permettant de penser les usages en fonction des temps.

ANNEXES

Annexe 1 : Définitions

Annexe 2 : Sigles des établissements d'enseignement supérieur angevins

Annexe 3 : Les effectifs étudiants 2020/2021 par unité urbaine

Annexe 4 : Les effectifs étudiants 2020/2021 des 30 premières unités urbaines par secteur

Annexe 5 : Carte - Angers – 10 quartiers CCQ – IRIS 2008

Annexe 6 : Liste des laboratoires de recherche angevins

Annexe 1 : Définitions

Unité urbaine

Une unité urbaine est constituée d'une commune ou d'un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Ce zonage, établi l'INSEE en 2020, indique que l'unité urbaine d'Angers regroupe les 12 communes suivantes : Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Ecoflant, Les Garennes-sur-Loire, Les Ponts-de-Cé, Mûrs-Erigné, Saint-Barthélemy d'Anjou, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Trélazé et Verrières-en-Anjou.

Universités

Ensemble des universités publiques (75 en 2011-12) y compris le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et les PRES Paris Est et de Grenoble.

Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DUT, DAEU, enseignement à distance et formations d'ingénieurs.

Université de technologie

Les UT de Belfort-Montbéliard, Compiègne et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.

Institut National polytechnique

L'INP de Toulouse, de Lorraine (Jusqu'à 2010-11) et de Grenoble (jusqu'à 2006-07), y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)

CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJ ou des autres ministères.

Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés

Formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJ ou des autres ministères.

Autres formations d'ingénieurs

Formations d'ingénieurs, des écoles publiques sous tutelle du MESRI (Ecoles centrales, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées hors établissements-composantes des universités à statut expérimentaux.

Écoles Normales Supérieures (ENS)

Toutes formations de ces écoles (ENS Paris, Lyon, Cachan et Rennes) hors ENS établissements-composantes des universités à statut expérimentaux.

Écoles supérieures art et culture

Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

Instituts Universitaires de Technologie (IUT)

Les formations de DUT, post-DUT ou DNTS.

Annexe 2 : Sigles

- **Sigles des établissements d'enseignement supérieur angevins**

ARIFTS : Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CFA : Centre de formation d'apprentis

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNDC : Centre National de Danse Contemporaine

DIEF : Département des Instituts et école de formation qui comprend :

IFSI : Institut de Formation aux Soins Infirmiers

EEGP : École Européenne de Graphisme Publicitaire

ENSAM : Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

ESA : Ecole Supérieure d'Agriculture

ESAG : Ecole Supérieure et d'Application du Génie

ESAIP : Ecole Supérieure Angevine d'Informatique et de Productique

ESAD TALM : Ecole Supérieure d'Arts et de Design Tours Angers Le Mans

ESEO : Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest

ESOO : Ecole Supérieure d'Optique de l'Ouest

ESPL : Ecole supérieure des Pays de la Loire

ESSCA : l'École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers

ESUP : Ecole supérieure de commerce et de management

ETSCO : Ecole Technique Supérieure de Chimie de l'Ouest

IFAG : Institut de Formation Affaires et Gestion

IFSO : Institut de formation Santé de l'Ouest

IRCOM : Institut des Relations Publiques et de la Communication

ISTOM : Ecole Supérieure d'Agro-Développement International

Université d'Angers

INSPé : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

IUT : Institut Universitaire de Technologie

IAE : Ecole universitaire de management

ESTHUA : Faculté de Tourisme, Culture et Hospitalité

Fac LLSH : Fac de Lettres, Langues et Sciences Humaines

Université Catholique de l'Ouest

UCO : Université Catholique de l'Ouest

Fac SHS : Faculté de sciences humaines et sociales

IFEPSA : Institut de Formation en Education Physique et en Sport d'Angers

Conservatoire National des Arts et Métiers

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

IFORIS : Institut de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

ISERPA : Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Production Automatisée

- **Autres sigles**

COMUE : Communautés d'universités et d'établissements

ESR : Enseignement supérieur recherche

MENJ : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur recherche innovation

- **Le vocabulaire de la Recherche**

BIATSS / IATSS (ou IATOS et ATOSS)

Catégories de personnels techniques et administratifs dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. L'acronyme "BIATSS" regroupe différentes fonctions au sein des établissements universitaires (Bibliothèques, Ingénieurs et personnels techniques, Administration, Socio-éducatif, Santé).

Recherche et Développement (R&D) / Recherche et Innovation (R&I) / Recherche et Technologie (R&T)

Abréviations au sens très proche qui expriment la relation entre l'accroissement des connaissances (recherche) dont l'application pratique (innovation) permet de créer de nouvelles solutions, produits ou services, alors que les technologies jouent souvent un rôle crucial.

Annexe 3 : Les effectifs étudiants 2020/2021 par unité urbaine

Classement des 30 premières unités urbaines françaises accueillant le plus d'étudiants à la rentrée 2020-2021

	Unité Urbaine 2020	Nb tot étudiants inscrits sans dble compte à la rentrée 2020-2021
1	Paris	725 605
2	Lyon	172 256
3	Lille (partie française)	123 826
4	Toulouse	119 345
5	Bordeaux	101 821
6	Marseille-Aix-en-Provence	97 995
7	Montpellier	81 927
8	Rennes	70 827
9	Strasbourg (partie française)	65 769
10	Nantes	63 467
11	Grenoble	61 669
12	Nancy	53 297
13	Rouen	46 839
14	Nice	46 826
15	Angers	45 871
16	Clermont-Ferrand	42 089
17	Dijon	37 261
18	Caen	35 754
19	Tours	32 887
20	Amiens	30 521
21	Brest	30 061
22	Reims	29 738
23	Poitiers	29 552
24	Saint-Étienne	25 452
25	Besançon	24 003
26	Metz	23 168
27	Limoges	20 679
28	Orléans	19 910
29	Saint-Denis	16 104
30	Valenciennes (partie française)	16 057

© aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Annexe 4 : Les effectifs étudiants 2020/2021 des 30 premières unités urbaines par secteur

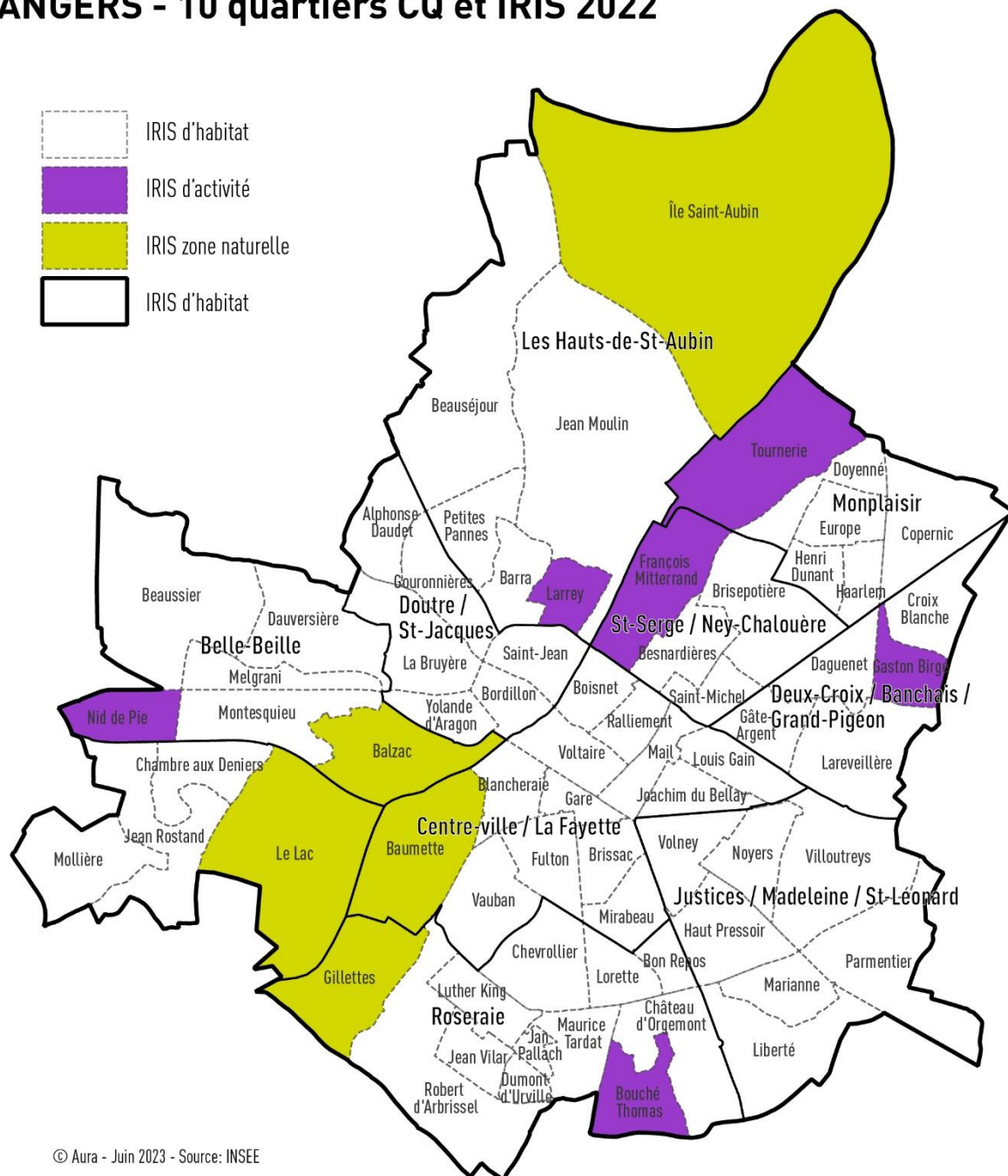
Classement des 30 premières unités urbaines françaises accueillant le plus d'étudiants à la rentrée 2020-2021 selon la part d'étudiants inscrits dans le privé

	Unité Urbaine 2020	Nb tot étudiants inscrits sans dble compte à la rentrée 2020-2021		Total	Part du privé
		dans un établissement privé	dans un établissement public		
1	Angers	16 714	29 157	45 871	36%
2	Lille	40 042	83 784	123 826	32%
3	Lyon	55 218	117 038	172 256	32%
4	Nantes	19 064	44 403	63 467	30%
5	Paris	199 144	526 461	725 605	27%
6	Bordeaux	26 652	75 169	101 821	26%
7	Nice	10 804	36 022	46 826	23%
8	Reims	6 059	23 679	29 738	20%
9	Brest	5 924	24 137	30 061	20%
10	Rennes	13 893	56 934	70 827	20%
11	Toulouse	22 721	96 624	119 345	19%
12	Rouen	8 818	38 021	46 839	19%
13	Marseille-Aix-en-Provence	16 529	81 466	97 995	17%
14	Montpellier	13 068	68 859	81 927	16%
15	Dijon	4 907	32 354	37 261	13%
16	Caen	4 538	31 216	35 754	13%
17	Grenoble	7 518	54 151	61 669	12%
18	Valenciennes	1 843	14 214	16 057	11%
19	Nancy	6 008	47 289	53 297	11%
20	Tours	3 470	29 417	32 887	11%
21	Saint-Étienne	2 611	22 841	25 452	10%
22	Metz	2 134	21 034	23 168	9%
23	Limoges	1 839	18 840	20 679	9%
24	Amiens	2 635	27 886	30 521	9%
25	Strasbourg	5 398	60 371	65 769	8%
26	Clermont-Ferrand	3 011	39 078	42 089	7%
27	Orléans	1 120	18 790	19 910	6%
28	Saint-Denis	730	15 374	16 104	5%
29	Poitiers	1 205	28 347	29 552	4%
30	Besançon	960	23 043	24 003	4%

© aura – Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Annexe 5 : Cartographie 10 quartiers CCQ – Angers – Iris 2008

ANGERS - 10 quartiers CQ et IRIS 2022



Annexe 6 : Liste des laboratoires de recherche angevins

Université d'Angers

3L.AM : Laboratoire Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Mans
ATOMyCA / INCIT : Immunologie et Nouveaux Concepts en Immunothérapie
Centre Jean Bodin (CJB)
BiodivAG : Biodiversité dans l'Anthropocène : Dynamique, fonction et Gestion
CiRPaLL : Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues
CRCINA (12 équipes de recherche) : Centre de Recherche en Cancérologie et Immunologie Nantes-Angers
ESO : Espaces et sociétés
ESTER / IRSET : Épidémiologie en santé au travail et ergonomie / Institut de recherche en santé, environnement et travail
IRF : Infections Respiratoires Fongiques
GEROM : Groupe d'Étude du Remodelage Osseux et Matériaux
GRANEM : Groupe de Recherche Angevin en Économie et Management
LAREMA : Laboratoire Angevin de REcherche en MATHématiques
LARIS : Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes
LERIA : Laboratoire d'Étude et de Recherche en Informatique d'Angers
LPG : Laboratoire de Planétologie et Géodynamiques
LPHIA (2 équipes de recherche) : Laboratoire de Photonique d'Angers
LPPL : Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire
MiNt : Micro et Nanomédecines Biomimétiques
MitoVasc : Physiopathologie cardiovasculaire et mitochondriale
Moltech Anjou (6 équipes de recherches) : laboratoire sur les matériaux moléculaires
RMeS : Regenerative Medicine and Skeleton
SiFCIR : Signalisation Fonctionnelle des Canaux Ioniques et des Récepteurs
SONAS : Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux
SOPAM : Stress Oxydant et Pathologies Métaboliques
TEMOS : Temps, Mondes, Sociétés

Université Catholique de l'Ouest

2S2T : Sujets, sociétés, territoires, temporalités
APCoSS : Activité Physique, Corps, Sport et Santé
BIOSSE : Biologie des Organismes, Stress, Santé, Environnement (ex Mer, Molécules, Santé)
CHUS : Centre de recherche Humanités et Sociétés
CREDO : Centre de Recherche en Éthique et Droit de l'Ouest
E-COS : Efficacité cosmétique
EGEI : Éthique et Gouvernance de l'Entreprise et des Institutions
La Bible et ses lectures
LIRFE : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Questions Vives en Formation et en Éducation
MAI : Mathématiques Appliquées et Informatique
C-RCP / RPsy : Composante Recherches en Clinique Psychanalytique / Recherches en psychopathologie et psychanalyse
SERP : Stratégie, Etat et Recherche de la Paix

ENSAM

LAMPA (2équipes de recherche) : Laboratoire Angevin de Mécanique, Procédés et innovAtion

ESA

GRAPPE : Groupe de Recherche en Agro-Alimentaire sur les Produits et les Procédés

LEVA : Légumineuses, Ecophysiologie Végétale, Agroécologie

LARESS : Laboratoire de recherche en sciences sociales

URSE : Unité de Recherche Systèmes d'Élevage

ESAIP

CERADE (3 équipes de recherche) : Centre d'Etudes et de Recherche pour l'Aide à la Décision

ESEO

AGE : Automatique et Génie Électrique

ERIS : Equipe de Recherche en Informatique et Systèmes

GSII : Groupe Signal Image et Instrumentation

RF-EMC : Radio & Hyperfréquences - compatibilité électromagnétique

ESSCA

ELS : Economics, Law and Society

FAMC : Finance Accounting and Management Control

MART : Marketing and Retailing

OMDS : Operations Management and Decision Science

OMHR : Organization, Management and Human Resources

SEIB : Strategy, Entrepreneurship and International Business

Institut Agro Rennes Angers (ex AgroCampus Ouest)

EPHor : Environnement Physique des Plantes Horticoles

ISTOM

ADI-Suds : Agro-Développement et Innovation aux Suds

ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

Laboratoire de Santé des Végétaux (LSV) – 3 équipes de recherches

INRAE

IRHS (14 équipes de recherche) : Institut de Recherche en Horticulture et Semences

BAGAP : Biodiversité, Agroécologie et Aménagement du Paysage

Agence d'urbanisme de la région angevine

Alexandra LE PROVOST – Directrice générale

Contact étude :

Cécile GAZENGEL

Isabelle LEULIER-LEDOUX

Avec les contributions de :

Xavier DESRAY, Stéphane RONDEAU, Stéphanie
HERVIEU et Nathalie MONTOT

Octobre 2023

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

29, rue Thiers

49100 Angers

Tel. +33 (0)2 41 18 23 80

Fax +33 (0)2 41 18 23 90

aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org

[linkedin.com/company/aura-](https://www.linkedin.com/company/aura-angers49)

[angers49](https://www.linkedin.com/company/aura-angers49)

[vimeo.com/aura49](https://www.vimeo.com/aura49)

